

Radio-Télévision/Heures locales

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

QUARANTE-NEUVIÈME ANNÉE – Nº 14904 – 7 F

– DIMANCHE 27 – LUNDI 28 DÉCEMBRE 1992

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Le pape et la « Terre sainte »

DÉMONTRANT qu'il avait conservé, six mois après son opération d'un cancer, l'essentiel de sa vigueur physique, intellectuelle et spirituelle, le pape a exprimé, dans son message de Noël 1992, l'étendue de son inquiétude pour la paix d'un monde « assombri par les brumes et les tempêtes de l'Histoire ». Si les tensions Est-Ouest avaient marqué les dix premières années du pontificat du Polonais Karol Wojtyla, les déséquilibres entre le Nord et le Sud concentrent désormais toute l'énergie du chef de l'Eglise catholique.

S'il est une ville et une région au monde qui orientent le regard de tous les croyants, c'est bien Jérusalem et la « Terre sainte ». Les derniers événements en Israël et l'expulsion de quatre cent quinze Palestiniens l'ont conduit à dénoncer le « climat de haine et de lutte » dans une région du monde qui a vu naître et s'affronter les trois religions héritières d'Abraham.

MAIS dans cette affaire le pape exprime aussi un dépit personnel. Le Vatican a en effet beaucoup misé sur les négociations et le rétablissement d'une situation de paix au Proche-Orient. Elle lui permettrait tout à la fois de reconnaître formellement l'Etat d'Israël, mettant un terme à un contentieux judéo-chrétien deux fois millénaire, et de défendre dans de meilleures conditions les intérêts des minorités chrétiennes des pays arabes, placées sous la menace constante d'un intégrisme musulman qui se nourrit de la misère et de la guerre. Que ce pape qui a fait plusieurs fois le tour de la Terre n'ait pas encore posé le pied à Jérusalem ou au Liban montre l'étendue du chemin qui reste à parcourir. Or, tout indique que le temps ne travaille pas pour lui.

Souhaitée par Jean-Paul II dès le début de son pontificat, freinée par les milieux pro-palestiniens de la Curie romaine et les hiérarchies chrétiennes des pays arabes, la reconnaissance pleine et entière d'Israël par l'Eglise catholique serait un événement considérable au niveau symbolique et politique. Serait-elle une contribution à la paix ? Oui, est allé dire M. Pérès au pape en octobre dernier. Non, vient de répondre le négociateur de l'OLP, M. Kaddoumi, lui aussi en visite au Vatican avant Noël, qui réclame la mise sur pied d'une commission de dialogue vaticano-palestinienne, sur le modèle de... la commission bilatérale entre le Saint-Siège et Israël créée en juillet dernier.

DANS cet affrontement Nord-Sud, où se joue la paix du monde, les Balkans et l'Afrique sont deux autres plaques ultra-sensibles. En annonçant pour février un déplacement surprise au Soudan, le pape défie l'intégrisme musulman dans un pays qui se livre à des persécutions antichrétiennes d'un autre âge. Et si la reconnaissance précipitée par le Vatican de deux pays catholiques, la Slovénie et la Croatie, n'a pas été sans effet sur l'éclatement de la fédération yougoslave, le pape tente laborieusement de renouer le dialogue avec une hiérarchie serbe orthodoxe qui a pris ses distances avec le régime de M. Milosevic, mais qui, alourdie par le poids des haines religieuses, hésite encore à se rendre début janvier à l'invitation du pape à un deuxième « sommet » interconfessionnel pour la paix à Assise.

Lire nos informations page 8

M 0146 - 1227 0 - 7,00 F



Après le refus de laisser ravitailler les Palestiniens expulsés

M. Rabin est contesté au sein du cabinet israélien

Israël a refusé, vendredi 25 décembre, d'autoriser le passage d'un convoi de vivres du CICR destiné aux 415 Palestiniens expulsés vers le Liban et que Beyrouth ne veut pas laisser ravitailler. Cette décision suscite des dissensions à Jérusalem. Pour leur part la Syrie, le Liban, la Jordanie et l'OLP demandent au Conseil de sécurité de contraindre Israël à rapatrier les expulsés dans un délai précis.

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Le sort des 415 expulsés par Israël dans le Liban sud est d'ordre politique, non pas humanitaire. Telle est la substance de la réponse négative apportée par le gouvernement de M. Itzhak Rabin au CICR, qui se proposait d'acheminer des vivres aux expulsés à partir d'Israël. Depuis une semaine que dure l'épreuve de force, la position des autorités de l'Etat juif sur cette affaire n'a pas bougé d'un iota, le premier ministre restant convaincu que la question finira par disparaître des préoccupations internationales. Exceptionnellement réunis en procédure d'urgence vendredi après-midi, les ministres de M. Rabin ont donc décidé, à une courte majorité (8 voix contre 6 et 2 abstentions), de rejeter la demande du CICR. Les personnes expulsées, expliqua ensuite un communiqué officiel *« se trouvent en territoire libanais, sous la responsabilité des autorités de ce pays »*.

PATRICE CLAUDE

Lire la suite et l'article de FRANÇOISE CHIPAUX page 4

Le pardon présidentiel pour l'Irangate

M. Bush est accusé de s'être auto-amnistié

La décision de M. George Bush, annoncée la veille de Noël, d'accorder son « pardon présidentiel » à l'ancien secrétaire à la défense Caspar Weinberger et à cinq autres personnalités inculpées dans le scandale de la vente secrète d'armes à l'Iran en 1985 et 1986 fait l'objet de vives critiques outre-Atlantique. Le président sortant est accusé d'avoir ainsi cherché à se blanchir lui-même.

par Dominique Dhombres

La vente secrète d'armes à l'Iran en 1985 et 1986, effectuée malgré l'interdiction formelle du Congrès pour obtenir la libération des otages américains au Liban, a été le plus grave fiasco du second mandat de M. Ronald Reagan. L'opération consistait à vendre clandestinement des armes à l'Iran, qui en avait un besoin urgent pour sa guerre contre l'Irak. En échange, les Iraniens promettaient d'user de leur influence pour faire libérer les otages américains au Liban. L'argent obtenu servait enfin à financer la contre-révolution au Nicaragua, là encore en dépit des résolutions du Congrès. L'échec a été patent. Non seulement le trafic a été découvert à l'automne 1986, entraînant des procédures judiciaires interminables aux Etats-Unis, mais il a été fort peu efficace. Les intermédiaires s'en sont mis plein les poches, d'autres otages sont même venus s'ajouter à la liste des Américains détenus pendant cette période, et enfin l'objectif de cette transaction triangulaire n'a pas été atteint puisque les sandinistes sont restés au pouvoir.

Lire la suite page 6

Trente patrons contre le chômage

Un « manifeste des entreprises contre l'exclusion » appelle le monde économique à prendre ses responsabilités. Ses propositions ne sont pas éloignées de celles du gouvernement.

page 20

Un point de vue de M. Bernard Stasi

Pour le premier vice-président du CDS, la politique ne se conçoit pas sans une morale qui impose notamment aux dirigeants d'assumer pleinement la responsabilité politique de leurs actes, c'est-à-dire, le cas échéant, de leurs *« idées »* et de leurs *« fautes »*.

page 7

Théâtre au sommet

La pièce *Marguerite et le Président* connaît, au Théâtre de l'Aquarium, un vif succès. Le texte reprend une partie des longs entretiens que François Mitterrand avait accordés à Marguerite Duras en 1986 dans *l'Autre Journal*. En scène, le rôle de Marguerite est tenu par une petite fille de treize ans... Etrange et succulent.

page 15

Reconquête sur le Nil

Au-delà de la répression des extrémistes, un régime affaibli tente de regagner le terrain concédé à l'« islamisme rampant »

LE CAIRE

de nos envoyés spéciaux

« Ça fait du bruit, mais pas une révolution ! » Député du quartier populaire de Choubra, au Caire, M. Ahmed Taha est péremptoire. Certes, les *« derniers événements »* sont très graves, *« la situation sociale ne cesse de se détériorer »* et la crise *« affecte désormais durement la petite bourgeoisie »*, tandis que l'islamisme, sous ses différentes formes, gagne du terrain dans toutes les couches de la société. Mais, selon lui, bien que le régime – terriblement usé par quarante ans d'un pouvoir quasiment sans partage – se heurte de plus en plus à un dangereux phénomène de rejet, ce n'est pas encore demain qu'en Egypte les « barbus » connaîtront le « grand soir ».

Avec des points de vue assez divers et souvent moins d'assurance, l'ensemble de la classe politique égyptienne partage peu ou prou l'analyse de ce vieil opposant laïc, venu de l'extrême gauche pour siéger maintenant au Parlement sous l'étiquette « indépendant » parce que la plupart des partis d'opposition ont préféré boycotter les derniers scrutins législatifs, laissant seuls sur le devant de la scène, aux yeux de la majorité de l'opinion publique, le Parti national démocrate (PND, au pouvoir) et les islamistes de tout poil. L'alerte a été chaude, cependant. Et elle n'est peut-être pas terminée. En 1992, les intégristes les plus activistes s'en sont non seulement pris une nouvelle fois aux coptes (chrétiens représentant environ 10 % de la population totale : 60 millions), mais encore ont multiplié les affrontements avec les forces de l'ordre, notamment dans leurs fiefs de Haute-Egypte et, surtout, se sont lancés dans une escalade – après avoir assassiné l'écrivain Faragh Foda, farouche détracteur de l'islamisme – en se donnant pour cible les touristes.

ALEXANDRE BUCCIANTI et FRANCIS CORNU

Lire la suite page 4

Sarajevo : le QG du général Morillon bombardé

Lire le portrait de M. Milan Panic par FLORENCE HARTMANN et nos autres informations pages 3 et 20



HEURES LOCALES

Les vingt ans de la formation territoriale

Les professionnels du service public local ont amélioré leurs compétences, mais le centre national souffre d'une crise de confiance.

Une autoroute pour la Lozère

L'ouverture d'un tronçon de l'A 75 donne au Gévaudan une nouvelle perspective de développement.

Lisieux : l'espoir du miracle

La ville de sainte Thérèse veut rompre l'isolement.

pages 9 à 12

CHRONIQUE DES MARCHÉS

■ Devises et or : le dollar au secours du franc ■ Marché monétaire et obligataire : l'espoir grandit ■ Marché international des capitaux : l'attrait des longues durées ■ Matières premières : les non-ferreux sous la menace du GATT.

page 19

POINT DE VUE

L'Europe des problèmes

par Paul Thibaud

Avec le « non » des Suisses, la crise monétaire persistante, les difficultés de négocier au GATT, la carence communautaire en Bosnie, le débat qu'appelait le référendum du 20 septembre va peut-être commencer vraiment, non plus concerner seulement la manière de préserver l'Europe mais surtout la manière dont elle se fait.

Ce dont il faut partir, ce n'est pas de la supposée morgue des eurocrates, mais de ce que nous avons sous les yeux. Référendum suisse : même de loin, puisqu'il ne s'agissait pas d'entrer dans la Communauté, l'Europe fait peur, parce qu'on ne sait pas où elle conduit. Bosnie, négociations du GATT : l'Europe « parlant d'une seule voix » n'est pas performante dans l'arène internationale. Lorsqu'une bureaucratie affronte un Etat, il y a inégale densité des volontés. Crise des changes : le cadre européen ne crée pas une réelle convergence des intérêts et des mentalités. *« Les grands argentiers s'étaient convaincus qu'ils s'aimaient bien »*, commente ironiquement un économiste (Charles Wyplosz, dans *Libération* du 8 octobre). Tous ces accidents sont pieusement référés aux pathologies nationales et aux à-coups de la transition. Sans qu'on veuille s'interroger ni sur le projet ni sur la politique qui s'en réclame. Les plus ardents s'écrient : plus d'Europe plus vite. Les autres, comme à Edimbourg, se satisfont de continuer d'effacer les crises au lieu de les traiter.

La triple crise de la Communauté (crise d'efficacité, de crédibilité, de cohérence) renvoie pourtant à la méthode employée pour « faire l'Europe » depuis Jean Monnet.

Lire la suite page 3

► Paul Thibaud est ancien directeur de la revue *Esprit*.

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH; Tunisie, 750 m ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 40 FB; Canada, 2,25 $ CAN; Antilles/Réunion, 9 F; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA; Danemark, 14 KRD; Espagne, 190 PTA; G.-B., 85 p.; Grèce, 220 DR; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 200 L; Luxembourg, 42 FL; Norvège, 14 KRN; Pays-Bas, 2,75 FL; Portugal, 170 ESC; Sénégal, 450 F CFA; Suède, 15 KRS; Suisse, 1,90 FS; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE,
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311 F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société :
cent ans à compter du
10 décembre 1944.
Capital social :
620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* ».
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*.
Le Monde-Entreprises.
M. Jacques Lesourne, gérant.

Le Monde
PUBLICITE
SA

Président directeur général :
Jacques Lesourne
Directeur général : Michel Cros
Membres du comité de direction :
Jacques Guiu, Philippe Dupuis
Isabelle Tsaïdi
15-17, rue du Colonel-Pierre-Avia
75902 PARIS CEDEX 15
Tél : (1) 46-62-72-72
Télex MONDPUB 634 128 F
Téléfax : 46-62-98-73. - Société filiale
de la SARL *le Monde* et de Médias et Régies Europe SA.

Imprimerie
du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex
Commission paritaire des journaux
et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE
Renseignements sur les microfilms et
index du Monde au (1) 40-65-29-33

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*
Comité de direction :
Jacques Lesourne : gérant
directeur de la publication
Bruno Frappat
directeur de la rédaction
Jacques Guiu
directeur de la gestion
Manuel Lucbert
secrétaire général

Rédacteurs en chef
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Yves Agnès
Jacques Amalric
Thomas Ferenczi
Philippe Herreman
Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

DATES

Il y a soixante-dix ans

La fondation de l'Union soviétique

par Stéphane Meylac

IL est 11 heures, ce samedi 30 décembre 1922, lorsque s'ouvre, au Théâtre Bolchoï à Moscou, le premier congrès des soviets d'un Etat qui ne naîtra que quelques heures plus tard, sous le nom d'Union des Républiques socialistes soviétiques. Dans les travées, debout, des délégués des soviets de la République socialiste fédérative soviétique de Russie (RSFSR) – dont le congrès vient de s'achever, – des Républiques socialistes soviétiques de Biélorussie et d'Ukraine ainsi que de la République socialiste fédérative soviétique de Transcaucasie entonnent *l'Internationale*. Le cérémonial minutieusement réglé ne laisse rien au hasard : un présidium est désigné, où figurent notamment Boukharine, Zinoviev et Staline. Ce dernier, commissaire du peuple aux nationalités et secrétaire général du Parti communiste de Russie, monte à la tribune et, dans une brève allocution prononcée de sa voix rocailleuse, mesure le chemin parcouru : *« Qu'est-ce que c'était, il y a cinq ans, que le pouvoir soviétique ? Une entité insignifiante qui ne provoquait que la raillerie de ses ennemis et la compassion de ses amis* (...). *Ce jour est le jour de triomphe de la nouvelle Russie sur l'ancienne, sur la Russie gendarme de l'Europe, sur la Russie bourreau de l'Asie* (...). *Ce congrès doit démontrer que les communistes sont aussi capables de bâtir du nouveau qu'ils l'ont été de démolir l'ancien. »*

Et le secrétaire général de donner lecture d'un *« traité sur la formation de l'URSS »*, par lequel les quatre Etats fondateurs transfèrent au nouvel Etat toutes leurs prérogatives internationales ainsi que la défense, la monnaie, le crédit, le budget, la citoyenneté, le commerce, extérieur et intérieur, l'éducation, la santé et le droit du travail. Autant dire qu'il reste peu de choses aux Etats signataires du traité. Celui-ci prévoit également les institutions de la future Union : le pouvoir suprême est attribué à un Congrès des soviets formé des délégués des soviets locaux, organe purement formel qui ne se réunit qu'une fois par an et dont émane un comité exécutif central siégeant entre les sessions du Congrès. Mais, à l'instar des institutions de la RSFSR, sur lesquelles celles de l'URSS sont calquées, la réalité du pouvoir reste aux mains du Conseil des commissaires du peuple, le Sovnarkom, qui se confond avec la direction du Parti communiste.

« Une libre union de nations libres »

Cinq ans après la révolution d'Octobre, cet acte, assez formel au demeurant, couronne un long processus de reconquête, par le pouvoir bolchevique, des territoires dispersés lors de la chute de l'empire des Romanov. Staline lui-même n'y voit-il pas le *« triomphe de la nouvelle Russie »* ? Il manque certes à l'appel les trois provinces baltes, la Finlande, la Pologne agrandie de territoires ukrainiens et biélorusses, la Bessarabie passée à la Roumanie et la région de Kars-Ardahan, cédée à la Turquie. Mais le succès n'en est pas moins réel : à la faveur de la guerre et du chaos révolutionnaire, la plupart des nations périphériques de l'empire russe, travaillées par un puissant ferment national, s'étaient en effet érigées en autant d'Etats indépendants.

Paradoxalement, c'est Lénine qui avait imposé à un parti bolchevique réticent la reconnaissance du droit à l'autodétermination des peuples : comme les puissances belligérantes de la première guerre mondiale, il avait compris que le sentiment national était un formidable levier politique, qui pouvait être mis au service de la révolution pour précipiter, par des sécessions, la chute d'un régime tsariste affaibli. Staline, soutenu par Lénine, fait adopter par le parti, en avril 1917, le principe du droit de sécession des nations de l'empire russe, tout en faisant valoir que *« le droit de se séparer n'est pas l'obligation de se séparer »*. A ceux qui resteront avec la Russie, le parti promet l'autonomie et la protection par la loi des droits des minorités.

C'est de cette position, essentiellement tactique, du parti que découle un des actes fondateurs du régime bolchevique, le *« décret sur la paix »*, édicté le 26 octobre 1917 et par lequel Lénine fonde l'Etat transitoire, un Etat révolutionnaire, sans contenu national ni frontières. Il est suivi, le 2 novembre, de la *« déclaration des droits des peuples de Russie »*, qui institue le droit de sécession ainsi que l'alternative à son exercice, l'*« union volontaire des peuples de Russie »*. Mais rien de précis n'est dit sur la forme de l'Etat qui incarne cette union.



CAMILLA GRAY, «L'AVANT-GARDE RUSSE DANS L'ART MODERNE, 1863-1922», LA CITÉ DES ARTS.

Nathan Altman : projet pour un timbre-poste, 1922. L'année même où va être créée l'URSS, la République socialiste fédérative soviétique de Russie – qui célèbre le cinquième anniversaire de la révolution – est le noyau autour duquel va s'organiser le futur Etat soviétique.

Ces premiers actes d'un pouvoir révolutionnaire encore peu assuré ne sont, à la vérité, que la consécration d'une situation de fait. Plusieurs années de guerre et d'occupation ont coupé les liens entre les marches de l'empire et la capitale, nourrissant les velléités d'indépendance. Lorsque la révolution éclate en Russie, la Pologne et la Finlande jouissent d'une indépendance *de facto*, accordée par les puissances occupantes. Un gouvernement national s'est constitué en Ukraine, qui refuse de reconnaître l'autorité du Sovnarkom apparu à Petrograd et proclame, le 28 janvier 1918, l'indépendance du pays, provoquant la formation d'un soviet bolchevique à Kharkov. Dans les pays baltes, d'éphémères pouvoirs bolcheviques sont balayés par l'avance allemande et remplacés par des gouvernements fantoches formés sous la protection de l'occupant. Dans le Caucase, de longue date gagné par l'effervescence nationaliste, des Etats indépendants sont proclamés par des gouvernements d'inspiration nationale : mencheviks de Géorgie, dachnaks en Arménie, moussavatistes en Azerbaïdjan. La Bessarabie, enfin, est annexée par la Roumanie en janvier 1918.

La dislocation de l'empire, qui revêt des proportions inquiétantes pour le nouveau pouvoir, conduit Lénine à choisir une structure fédérale pour l'Etat soviétique, un schéma pourtant contraire à ce principe d'organisation du parti bolchevique qu'est le centralisme démocratique. C'est ainsi que la Déclaration des droits du peuple travailleur et exploité du 12 janvier 1918 décrit la République soviétique de Russie comme une *« libre union de nations libres, une fédération de Républiques soviétiques nationales »*. *« Cette déclaration définit enfin la forme de l'Etat soviétique »*, observe Hélène Carrère d'Encausse, qui ajoute : *« La reconnaissance du principe fédéral doit permettre à la base territoriale du pouvoir soviétique de s'élargir sans violer les droits nationaux (...) et à la Russie d'attendre la révolution mondiale dans des conditions viables* (1). *»* Imposée par Lénine, la paix de Brest-Litovsk, signée avec l'Allemagne le 3 mars 1918, soulage, au prix d'une lourde amputation territoriale, un pouvoir bolchevique qui lutte pour sa survie, menacé par les offensives des Russes blancs, l'effondrement de l'économie, la guerre civile, les jacqueries et les interventions étrangères. Cette stratégie flexible permettra au pouvoir révolutionnaire de tenir tête à ses adversaires, Russes blancs comme puissances étrangères : en 1919, le rapport des forces s'inverse définitivement au profit des bolcheviks. Entre-temps, la Pologne et la Finlande sont devenus des états indépendants, de même que la Lettonie et l'Estonie, où des gouvernements nationaux renversent les pouvoirs bolcheviques surgis après le retrait allemand. Bien qu'elle n'ait aucune histoire nationale, la Biélorussie, dirigée par un pouvoir soviétique, se voit octroyer l'indépendance par la Russie pour ramener dans son giron la Lituanie, également soviétique, par le jeu d'une fusion des deux Républiques prononcée en février 1919. En Ukraine, enfin, où les Blancs continuent d'opérer, la République nationale de Petlioura dispute l'autorité sur le territoire à un gouvernement bolchevique dirigé par Rakovski et installé par l'Armée rouge.

La reconquête du Caucase

Les velléités de la Pologne de Pilsudski de reconstituer par les armes le territoire de la Pologne d'avant les partages donnent à l'Armée rouge l'occasion d'une contre-offensive foudroyante, pendant l'été 1920, vers l'ouest. Lénine est persuadé que l'embrasement révolutionnaire est imminent de l'autre côté du « pont » polonais, en Europe. On échafaude déjà des plans à Moscou pour préparer la confédération avec les futures Républiques soviétiques que seront l'Allemagne, la Pologne, la Hongrie. La défaite des bolcheviks devant Varsovie met un terme à ces espoirs : le traité de Riga, signé le 18 mars 1921, fixe définitivement la frontière occidentale, laissant à la Pologne de vastes territoires ukrainiens et biélorusses, et au pouvoir bolchevique toute liberté d'action à l'est de cette frontière. Au sud, le retrait des troupes britanniques du Caucase et la fin de la guerre civile ouvrent la voie à la reconquête. Celle-ci a commencé dès avril 1920 par l'Azerbaïdjan, où un comité révolutionnaire militaire a renversé le gouvernement moussavatiste et appelé aussitôt l'Armée rouge à son secours. Le maître d'œuvre de l'entreprise est le Géorgien Ordjonnikidzé, placé à la tête d'un état-major décentralisé du comité central, le Kavburo, qui dispose de la XIe Armée. Le 6 décembre 1920, cette même XIe Armée installe un comité révolutionnaire à Erevan. Puis c'est le tour de la Géorgie, dont le gouvernement menchevik a pourtant signé, le 7 mai 1920, un traité avec la RSFSR par lequel celle-ci abandonne tout droit de souveraineté sur la Géorgie. Mais une clause secrète prévoyait que le Parti communiste géorgien serait légalisé et pourrait agir librement. La XIe Armée attend, l'arme au pied, en Azerbaïdjan, une insurrection révolutionnaire qui tarde. La Russie est alors engagée dans un processus de normalisation avec la communauté internationale, et Lénine tient à respecter les formes. Mais Staline impose la décision d'intervention et, le 12 février 1921, sous le prétexte de *« conflits interethniques »* entre Géorgiens et Arméniens, l'Armée rouge entre en Géorgie. Le 25 février, la République soviétique est proclamée à Tiflis (Tbilissi).

Pendant que se déroulent ces opérations à « l'étranger », le pouvoir soviétique entreprend de réintégrer dans la RSFSR les territoires soustraits à son autorité par la guerre civile ou l'intervention étrangère. Le scénario est à chaque fois le même : le Sovnarkom se charge d'organiser l'exercice de l'autodétermination des travailleurs en organisant un congrès des soviets qui se prononce immanquablement pour le rattachement à la RSFSR. C'est ainsi que celle-ci recouvre successivement la Bachkirie (1919), la Tatarie, la Tchouvachie, la Carélie, la Kirghizie, les régions autonomes des Kalmouks et des Maris (1920), le Daghestan, le Caucase du Nord et la Crimée (1921), la Bouriatie et la Iakoutie (1922) ainsi que quelques autres régions ou Républiques autonomes. En 1922, la RSFSR compte dix-sept régions ou Républiques autonomes, à l'autonomie théorique, démentie chaque jour par le centralisme du parti et l'arbitraire du « ministère » chargé de les administrer, le commissariat du peuple aux nationalités (Narkomnats), que dirige Staline.

Quant aux Républiques soviétiques « extérieures », déjà sous influence par le truchement du Parti communiste, elles vont être progressivement attirées dans l'orbite de la RSFSR par le jeu de traités bilatéraux. Celui qui est signé avec l'Azerbaïdjan, le 20 novembre 1920, établit une union militaire, économique et financière entre les deux Etats. Il servira de modèle aux autres : le 28 décembre 1920, un accord analogue est conclu avec l'Ukraine, à cette différence près qu'une indépendance de façade est préservée avec le maintien d'un commissariat aux affaires étrangères et le droit pour l'Ukraine d'entretenir des relations diplomatiques.

Les traités signés en 1920 avec la Biélorussie, la Géorgie et l'Arménie ne prévoient pas cette faculté. Tous ces actes sont complétés par des accords techniques qui achèvent de lier les mains des Etats. Dans le Caucase, le pouvoir n'entreprend, à l'initiative de Staline et malgré les protestations des bolcheviks géorgiens, d'unifier les trois Républiques en une fédération de Transcaucasie, fondée le 12 mars 1922.

Lénine et le « chauvinisme grand-russe »

Le processus d'unification est presque parvenu à son terme : il ne reste plus qu'à multilatéraliser ces relations dans une structure fédérale. Le 10 août 1922, une commission, présidée par Staline, est créée et chargée de rédiger le projet de traité d'union fédérale. Rendu un mois plus tard, le texte porte l'empreinte des thèses de Staline, qui propose de former la fédération par une simple extension de la RSFSR, à laquelle viendraient s'agréger, avec le statut de République autonome, les Républiques soviétiques.

Une fois de plus, les bolcheviks géorgiens s'indignent et ouvrent une querelle qui donne à Lénine, miné par la maladie, l'occasion de livrer une de ses dernières batailles politiques. Pestant contre le *« chauvinisme grand-russe »*, il prend le contre-pied des thèses de Staline qu'il accuse de brûler les étapes. Et lui impose d'amender son projet : les Républiques formeront une entité étatique nouvelle où elles entreront sur un pied d'égalité. Le secrétaire général du parti s'exécute sans trop d'états d'âme ; il sait que le droit n'affectera pas la réalité du rapport des forces, très inégal, entre la RSFSR, qui regroupe 75 % de la population et 90 % du territoire, et les Républiques.

Les congrès des soviets des quatre Républiques se réunissent en novembre et décembre 1922 pour se prononcer invariablement en faveur de l'Union. La cérémonie du Bolchoï, le 20 décembre, n'est plus qu'une formalité. Les termes du traité d'union sont repris par la Constitution adoptée le 6 juillet 1923.

Avec la marginalisation progressive de Lénine et l'ascension de Staline, le traité du 30 décembre 1922 va servir de cadre à une gigantesque entreprise d'ingénierie sociale : il s'agit de fondre les spécificités nationales, religieuses, linguistiques et coutumières dans une nation prolétarienne unifiée, sans références ethniques. De nouvelles manipulations sont nécessaires, en 1925, pour fractionner la République autonome du Turkestan, suspecte de sympathie panturques, en Républiques fédérées, elles-mêmes entrelardées d'entités autonomes : c'est ainsi que naissent le Kazakhstan, la Kirghizie, l'Ouzbékistan, le Tadjikistan et la Turkménie. C'est paradoxalement en multipliant ces entités pour mieux les dissoudre dans la « fusion » soviétique que le pouvoir a forgé, dans ces frontières arbitraires qui étaient vouées à disparaître, les Etats instables que la dislocation de l'URSS a, soixante-neuf ans après sa fondation, précipités dans la vie internationale.

---

(1) Hélène Carrère d'Encausse, *le Grand Défi : bolcheviks et nations, 1917-1930*, Flammarion, Paris, 1987, page 146. Voir également Michel Nekritch, *l'Utopie au pouvoir*, Calmann-Lévy, 1985, et Nicolas Werth, *Histoire de l'Union soviétique*, Presses universitaires de France, 1992.

ÉTRANGER

Le chef des « casques bleus » replie son état-major à l'extérieur de Sarajevo

La journée de Noël a été marquée en Bosnie-Herzégovine par la poursuite des combats dans l'est de la République, tandis qu'à Sarajevo la résidence du commandant de la Force de protection de l'ONU (FORPRONU) pour la Bosnie a essuyé une salve d'obus de mortier. Il s'agit du second tir en deux jours contre la résidence et les bureaux du général Philippe Morillon, qui a décidé de quitter ces locaux et de gagner samedi le quartier général de la FORPRONU situé à l'extérieur de la capitale, à Kiseljak, a indiqué un porte-parole de l'ONU. Jeudi, un « casque bleu » britannique avait été blessé par un éclat.

Le général Morillon a imputé aux Bosniaques la responsabilité de ces *« attaques »*, en soulignant qu'elles venaient *« de l'intérieur de la ville »*. Il a estimé que *« les coupables doivent être punis »* et annoncé avoir écrit au président bosniaque Alija Izetbegovic. Par ailleurs, un groupe avancé du bataillon canadien de la FORPRONU – 107 hommes – a quitté Banja-Luka, principale ville à majorité serbe du nord-ouest de la Bosnie et où se trouve le plus important aéroport militaire serbe, a annoncé l'agence serbe bosniaque Srna. Le départ des Canadiens suit la décision du « Parlement » des Serbes de Bosnie de ne pas autoriser le stationnement de « casques bleus » sur les territoires qu'ils contrôlent.

Vendredi, la police de Banja-Luka a opéré une vaste rafle, essentiellement contre des déserteurs et insoumis, interpellant 396 personnes, dont 186 ont été relâchées, a indiqué l'agence Tanjug de Belgrade. Parmi les personnes arrêtées, figurent 97 Serbes, 74 Musulmans et 39 Croates.

A Belgrade, le président de Serbie, M. Slobodan Milosevic, a réclamé vendredi un cessez-le-feu immédiat en Bosnie-Herzégovine et la poursuite des négociations pour mettre fin à la guerre. Dans un entretien à la chaîne de télévision américaine CNN, M. Milosevic a assuré que seul un accord jugé équitable par les trois parties pouvait régler le conflit. *« Il n'y a qu'un seul moyen, en deux volets : un cessez-le-feu immédiat et la poursuite des négociations, pour que les trois parties parviennent d'elles-mêmes à une solution »*, a-t-il dit. Il a, d'autre part, considéré que toute attaque étrangère contre l'aviation et les aérodromes serbes serait *« un acte criminel »*. – *(AFP, Reuter.)*

Répression accrue au Kosovo

BELGRADE

de notre correspondante

Les contrôles de police, les perquisitions et interpellations se sont multipliés ces derniers jours au Kosovo, où les élections du 20 décembre ont été massivement boycottées par les Albanais de souche qui forment 90 % de la population de cette province du sud de la Serbie. La présence renforcée de la police et de l'armée donne à Pristina, le chef-lieu de la province, des airs de ville assiégée.

Dénonçant la répression, le vice-président de la Ligue démocratique du Kosovo (LDK), M. Fehmi Agani a estimé, vendredi 25 décembre, que la réélection de M. Slobodan Milosevic à la présidence serbe et la victoire des socialistes (ex-communistes) et des ultranationalistes aux législatives *« n'ont fait qu'accroître la tension au Kosovo »*. L'élection comme député de Pristina à l'assemblée serbe de M. Zeljko Raznjatovic – dit Arkan, chef d'un groupe paramilitaire accusé par le département d'Etat américain de crimes de guerre en Croatie et en Bosnie – est pour lui *« une provocation »*. L'opposition albanaise a affirmé vendredi que la police serbe avait procédé récemment à des perquisitions et des fouilles répétées dans plusieurs villes et villages albanais, maltraitant une vingtaine de personnes. De nombreuses rafles auraient également eu lieu ces derniers jours. La police serbe a, de son côté, annoncé avoir démantelé un réseau de trafic d'armes provenant d'Autriche, de Slovénie et de Croatie et avoir arrêté trente-huit personnes (*le Monde* du 26 décembre).

Le chef du contre-espionnage yougoslave, le général Nedeljko Boskovic, a déclaré qu'il s'attendait à des *« attaques terroristes des séparatistes albanais »* dans la région. Selon lui, 15 000 à 20 000 *« terroristes albanais du Kosovo »* reçoivent un entraînement militaire en Albanie et quelques 2 000 autres en Bulgarie. L'armée yougoslave est *« prête à riposter à tous les défis, d'où qu'ils viennent »*, a-t-il assuré.

F. H.

La situation dans l'ex-Yougoslavie

M. Panic entend rester sur la scène politique

La commission électorale serbe a confirmé, vendredi 25 décembre, la réélection de M. Slobodan Milosevic à la présidence de la Serbie avec 56,32 % des voix, contre 34,02 % à M. Milan Panic, malgré des irrégularités constatées dans 86 bureaux de vote qui, selon elle, ne peuvent modifier le résultat du scrutin. Le premier ministre yougoslave a, quant à lui, annoncé que, en dépit de sa défaite, il était *« décidé à rester sur la scène politique (...) tant que M. Milosevic ne démissionnerait pas »*.

Un « clown » qui s'est imposé

BELGRADE

de notre correspondante

Né à Belgrade le 20 décembre 1929, émigré aux Etats-Unis en 1956 – il y a fait fortune dans l'industrie pharmaceutique, – considéré comme un battant endurci, Milan Panic avait été rappelé de Californie par... les hommes de Slobodan Milosevic pour prendre, le 14 juillet dernier, la tête du gouvernement de la toute nouvelle fédération serbo-monténégrine. Le président et homme fort de la Serbie comptait alors sur M. Panic, Serbe naturalisé américain, pour amadouer la communauté internationale.

L'arrivée de M. Panic, au moment où des dizaines de milliers de manifestants réclamaient dans les rues de Belgrade la démission du président Milosevic, a tout d'abord suscité le scepticisme, voire l'hostilité, d'une partie de l'opposition, qui traitait ouvertement le premier ministre de *« marionnette de Milosevic »*. Cependant, l'opinion publique, inquiète des sanctions et des menaces d'intervention militaire étrangère, a accueilli l'homme d'affaires avec espoir, persuadée qu'un petit émigrant devenu multimillionnaire était prédisposé à des succès politiques.

Traçant rapidement les grandes lignes de sa politique de compromis pour mettre fin à la guerre en Bosnie-Herzégovine et sortir la nouvelle Yougoslavie de son isolement, Milan Panic s'est lancé, au lendemain de son investiture, dans une grande tournée des capitales occidentales pour rehausser l'image discréditée de son pays.

Ses promesses mirobolantes, son apparent dilettantisme et son discours souvent confus – parfois fantaisiste – lui ont d'abord valu d'être considéré comme un « clown ». Lorsque, à la conférence internationale de Londres, fin août, il a proposé un plan de paix puis menacé M. Milosevic de réclamer sa démission si ce dernier ne respectait pas ses engagements, Milan Panic a gagné l'indulgence de l'Occident et réussi, petit à petit, à se faire accepter sur la scène internationale comme un interlocuteur sérieux.



A Belgrade, Milan Panic a multiplié ses efforts, s'en prenant notamment aux tabous des nationalistes. Il a prôné la reconnaissance de tous les Etats issus de l'ancienne Yougoslavie et reconnu, dès le 16 août, la Slovénie. Il a entamé la normalisation des relations avec la Croatie et obtenu, fin octobre, le retrait des dernières unités de l'armée fédérale de la région de Dubrovnik.

Prêchant la tolérance entre les communautés, il a exigé l'arrêt du « nettoyage ethnique » en Voïvodine (province du nord de la Serbie à population hétérogène) et noué le dialogue avec les Albanais de souche du Kosovo. Partisan de la démilitarisation de la Bosnie-Herzégovine, le premier ministre yougoslave s'est rendu deux fois à Sarajevo, où il a rencontré le président bosniaque Alija Izetbegovic.

Milan Panic a recommandé aux Serbes de se détourner du passé pour penser à l'avenir et à la prospérité économique. Mais les gages de bonne volonté de M. Panic, qui lui ont valu les faveurs des Occidentaux et de l'opposition démocratique serbe et monténégrine, ont fait de lui la bête noire des ultranationalistes et des socialistes (ex-communistes) de M. Milosevic. Ceux-ci l'accusent de brader les intérêts de la Serbie, d'abandonner à leur sort les Serbes de Bosnie et de Croatie, et d'être un *« agent »* des Etats-Unis. De patriote, il est devenu *« traître »*.

« L'homme de Washington »

Victime d'une campagne agressive menée par les médias contrôlés par M. Milosevic, et faute de résultats tangibles, Milan Panic a vu, à la mi-novembre, sa cote de popularité sensiblement baisser. Mais, face à la détermination de l'homme fort de la Serbie désireux de se débarrasser d'un détracteur qui prêche la paix et la réconciliation, il a résisté aux tentatives de ce dernier de renverser le gouvernement fédéral.

Il en est ressorti, alors, grandi aux yeux de l'opinion publique. Dès lors, il a multiplié ses attaques contre M. Milosevic, qu'il présente publiquement comme *« un homme du passé »* qui a installé *« un régime corrompu de traîtres et de menteurs »*, *« honte »* de la Yougoslavie. Avec l'aide du président yougoslave Dobrica Cosic, Milan Panic a obtenu l'organisation d'élections anticipées. Il espérait que l'électorat tournerait le dos à M. Milosevic et abattrait *« les vestiges du communisme »*.

Avec son allure d'homme moderne et modéré qui promet de changer le système et d'installer la paix et la démocratie dans une Serbie réintégrée dans la communauté internationale, Milan Panic a enthousiasmé les jeunes générations. L'opposition, déchirée par des querelles intestines, a vu en cet homme un nouveau chef : il en devenu le candidat unique face à M. Milosevic. Mais, en prouvant qu'il n'était pas « l'homme de Milosevic », Milan Panic est devenu pour beaucoup « l'homme de Washington », prêt à vendre le pays aux intérêts étrangers.

FLORENCE HARTMANN

□ **M. Clinton invite M. Panic à la cérémonie d'inauguration.** – Le président élu des Etats-Unis, M. Bill Clinton a invité le premier ministre yougoslave M. Milan Panic à assister à la cérémonie de son investiture à la Maison Blanche, le 20 janvier prochain, a indiqué, vendredi 25 décembre, l'agence Tanjug de Belgrade. M. Panic, Serbe naturalisé américain et membre du Parti démocrate – il a financé la campagne électorale de Michael Dukakis, il y a quatre ans – a accepté l'invitation, selon son entourage cité par l'agence. – *(AFP.)*

L'Europe des problèmes

Suite de la première page

Celle-ci a consisté à mettre la forme institutionnelle avant le contenu politique, placer les peuples et leurs représentants en position d'avoir à vivre ensemble, à décider ensemble, en escomptant que cette contrainte produira et enracinera une volonté commune. Les différences que cet activisme institutionnel met entre parenthèses ne reviennent pas à chaque difficulté ? D'autant plus vives d'avoir été refoulées. L'enchaînement des compromis salvateurs ne produit-il pas une Europe sans identité et sans consistance, incapable d'élaborer des positions parce qu'elle ne débat ni des buts ni des valeurs (1)?

Ces vices structurels (fétichisme des procédures, absence de conceptions communes, pauvreté de la vie politique communautaire) font de l'Europe une toile de Pénélope : on n'arrête pas de l'institutionnaliser parce qu'on ne sait pas la fonder et l'ancrer. Le système monétaire européen imposait des changes fixes à des économies évoluant différemment. Cette unité factice a été brisée par la spéculation. Maintenant on veut, pour prévenir les accidents de la transition, que les survivants du SME bouclent vite l'Union monétaire. On croit donc toujours que la forme engendre le fond, que des économies (donc des sociétés) liées monétairement ne peuvent que se rapprocher, que l'institution génèrera la Communauté.

Les technocrates, en particulier français, croient qu'une gestion ferme peut changer l'esprit d'un peuple mieux qu'un débat politique, en faisant intérioriser une discipline maintenue avec persévérance. Dix années de désinflation compétitive le prouvent, cet art de conditionner le peuple (au deux sens du mot conditionner, enfermer dans un emballage et propagandiser) est parfois efficace. Mais peut-on par discipline produire un sentiment politique européen, créer un peuple par traité et règlements.

C'est ce qu'on essaie quand on s'avance à tâtons, sans discussions ni publication des objectifs dans des politiques et des réglementations dont le contenu importe bien moins que le fait qu'elles soient communes, avec l'espoir naïf et rusé qu'à force les nations s'effriteront, tomberont dans l'inactivité puis dans l'oubli. Cet artificialisme nuit à l'Europe de plusieurs manières. D'abord il suscite un acharnement réglementaire (2), qui exaspère les sentiments particularistes. Ensuite et surtout, cet étouffement, cette désactivation des nations produit une Europe sans capacités politiques. La Communauté est une école de passivité, comment pourrait-il en surgir une forte affirmation de soi européenne ?

Marchandages successifs

La catastrophe de la politique agricole doit nous éclairer sur un système qui a si mal anticipé les conséquences de sa propre action. Habitué à décider sans perspectives par marchandages successifs, on a éludé les discussions de fond jusqu'au moment où une volonté politique est intervenue – mais c'était celle d'un pays extérieur à la Communauté. Qui plus est, d'avoir délégué la politique agricole au niveau européen, où elle était appliquée et négociée sans être pensée, a stérilisé la réflexion nationale : *« Depuis vingt ans*, écrivait l'an dernier Henri Mendras à propos de la France, *personne ne pense la politique agricole »* (*le Monde* du 20 septembre 1991). La gestion collective a installé l'irresponsabilité pour l'avenir, enkystée au cœur d'une institution européenne glorieuse de ses succès et impatiente de ses développements !

Ce n'est pas seulement dans le domaine agricole que l'Europe manque de doctrine et de perspectives. Les négociations du GATT risquent aussi de priver totalement l'Europe du principal moyen qu'elle aurait de contribuer au développement de ses voisins de l'Est et du Sud en leur offrant des débouchés. Dans les principales productions (acier, textiles, produits agricoles) que des pays sommairement industrialisés peuvent exporter, l'Europe est excédentaire comme elle va subir davantage, même à domicile, la concurrence de l'Extrême-Orient et des Etats-Unis, on ne voit pas comment elle pourrait laisser entrer l'acier de Pologne, le tournesol de Hongrie, les tissus de Tunisie. Il n'est même pas sûr non plus que nos industries de grande consommation (automobile, électro-ménager...) pourront créer des usines au Maghreb ou à l'Est, alors que leur marché propre est globalement le plus ouvert du monde. L' avertissement du PDG de Thomson serait à prendre au sérieux : *« L'Europe ne peut pas à la fois tirer 150 ou 350 millions de « nouveaux Européens » et demeurer béante au Japon... Commençons par ne pas gaspiller l'accès à notre marché... »* (Alain Gomez, *le Monde*, 28 novembre 1992). Malheureusement, le fonctionnement à court terme – entre la crise diplomatique menaçante, le lobbisme tourbillonnant, la peur de la guerre commerciale – qui caractérise l'institution européenne oblitère les grands soucis, interdit qu'ils soient présents au moment des décisions. En tout cas, avec la NAFTA, les Etats-Unis disposent, pour favoriser le développement de leur périphérie, de moyens que nous ne pensons pas à nous donner, dans le secteur du textile en particulier.

Qu'à mesure que l'Europe s'unifiait commercialement son identité douanière et industrielle ait tendu à s'effacer, que sa présence politique soit dramatiquement insuffisante, cela désigne le défaut d'une construction qui bride les nations mais ne les remplace pas, qui ne constitue pas un nouvel acteur historique. C'est comme s'il y avait trop d'Europe communautaire d'un côté parce que pas assez de l'autre. L'Europe s'égare dans une suite infinie d'uniformisations parce qu'elle se détourne des tâches pour quoi elle est indispensable (concevoir des stratégies communes, déterminer le cadre qui permettrait aux nations d'assumer en commun leurs responsabilités dans le monde).

Pour échapper à ce qu'il y a de faux-semblant dans cette séquence de réglementations et de marchandages et s'attaquer à la question centrale, celle de la formation d'une volonté politique commune, l'Europe doit déplacer son attention des procédures (ce qui fait qu'on considère comme un but en soi d'européaniser ceci ou cela) vers les problèmes. L'Europe doit appuyer son action et son organisation sur une idée de ce qu'elle veut défendre à domicile et promouvoir à l'extérieur. Mais y a-t-il une chance que l'Europe instituée sorte de l'autofélicitation, du présupposé que son parcours n'est qu'un progrès, qu'elle ne saurait produire que de la lucidité et de la capacité politique ?

Un espace de discussion

L'Europe communautaire souffre d'avoir refait toute réflexion critique sur son développement. Elle admet qu'il y a une opposition à l'Europe, mais pas qu'on prétende la faire autrement. Concevoir l'Europe est l'affaire de ceux qui en sont les praticiens, il n'y a qu'une voie, et c'est la leur. Ce préjugé est ancré dans une multitude de manières de penser et de faire (parmi lesquelles le monopole des propositions de directives accordé à la Commission), il limite le rôle des représentations nationales à ratifier ou à résister, sans véritable pouvoir d'appréciation ou d'orientation. Par peur des nations, pour éluder leurs critiques, ceux qui ont institué l'Europe se sont privés de la principale source d'énergie historique : le désir des peuples de continuer à marquer le présent et l'avenir de leur empreinte. Ils n'ont tablé que sur la conscience d'échec des nations du continent.

Si l'on suscitait dans les Parlements nationaux des débats sur les objectifs historiques de l'Europe (le rapport à maintenir entre la solidarité sociale et la compétitivité, la relation de la Communauté à ses périphéries) ainsi que sur la place que veut tenir chaque nation en Europe – autrement dit : si les Parlements nationaux (qui ont la légitimité et la capacité de discussion qui manquent à Strasbourg), rédigeaient et échangeaient des adresses sur la politique européenne, s'ils préparaient des chartes communes, des orientations communes –, cela donnerait au processus européen un ancrage dans les nations plus sérieux que des sommets qui tournent à la foire aux vanités. Du même coup, on rendrait aux Parlements nationaux, qui leur échappent, les grands sujets, l'espace de discussion qu'ils ont perdu. Chaque Parlement pourrait se concevoir comme une instance du débat européen, comme participant à la tâche de définir les grands objectifs et de les faire intérioriser, qui actuellement n'est pas remplie. En même temps, il serait l'instance qui exprime et tente de justifier devant les autres peuples les valeurs et les objectifs propres de sa nation. Si en effet les spécificités nationales n'ont aucune raison de disparaître, la nouveauté est qu'elles peuvent moins qu'avant rester implicites et secrètes, qu'elles sont menacées si on ne les fait pas admettre et comprendre par les autres (3). On ne sortira l'Europe de sa précarité et de ses velléités que si on lui donne, avec une vraie vie politique, la profondeur qui lui manque, si on restitue la cause de l'Europe aux peuples et à leurs représentants.

Si nous sommes bien loin de cela, c'est que la peur des nations est fondamentale chez les diplomates, juristes, administratifs et politiciens qui se sont attribué le privilège de concevoir l'Europe. C'est aussi parce que l'Europe sans but, l'Europe-organisation a paru le socle et la route de l'Europe fédérale. Mais l'actualité le montre l'intégration sans le dire, l'Europe impérative et sans contenu ne mène pas à la fédération, plutôt à une impuissance à toujours rafistolée. En continuant de lier leur cause à une méthode à bout de course, les fédéralistes font un mauvais calcul. Mieux vaudrait qu'ils prennent à la lettre une de leurs formules : une fédération est une confédération qui a réussi. Réussissons donc la confédération européenne, l'Europe des tâches communes et des grandes délibérations. Le rapprochement des nations européennes peut aller plus ou moins loin, encore faut-il qu'il réussisse. Pour cela on ne saurait compter sur les réglementations, les contraintes, la limitation du politique, l'intégration négative, mais sur l'intégration positive, créatrice, la mobilisation des nations autour d'idées et d'objectifs qu'elles ne peuvent concevoir séparément.

Mais les initiatives en faveur d'une Europe délibérative, s'unifiant à mesure qu'elle définit ses tâches historiques, devraient venir des courants et des institutions (les parlements) que heurte et dépossède la pratique actuelle. S'ils ne posent que des indignations et des réticences à l'Europe conçue par les administrations et les exécutifs, ils apparaîtront passéistes et laisseront passer la chance d'une autre dynamique, non plus restrictive et répressive mais inventive et ambitieuse.

PAUL THIBAUD

(1) Exemple de cette inaptitude à traiter le fond des choses : le traité de Maastricht en ce qui concerne les affaires extérieures. Comme l'a remarqué Paul Fabra, on déclare « instituer une politique étrangère et de sécurité commune » après quoi l'objet disparaît et l'on n'institue que les procédures d'une éventuelle politique : pas de programme, un organigramme. Les événements dans l'ex-Yougoslavie montrent où conduit cette absence de vision commune.

(2) Travers dont, malgré certaines promesses, la Commission ne s'est pas guérie. L'Angleterre a été récemment condamnée pour la qualité insuffisante de l'eau distribuée dans certaines régions. Plusieurs Etats sont menacés de poursuites parce qu'ils laissent les paysans tirer sur les corbeaux ou les étourneaux.

(3) L'avenir de nos agriculteurs est compromis si les journaux anglais ne voient dans l'opposition spontanée des Français à l'accord du GATT que l'influence d'un lobby. Notre attachement à la vie rurale, à l'espace rural, à la continuité historique inscrite dans les paysages, nous n'avons pas senti qu'il fallait le faire comprendre à l'extérieur, les nations modernes vivent sous le regard, le jugement, des autres.

EUROPE

RUSSIE : la session parlementaire étant achevée

M. Kozyrev bénéficie d'un répit

MOSCOU

de notre envoyé spécial

M. Andreï Kozyrev, le ministre russe des affaires étrangères, devait s'envoler samedi 26 décembre, le cœur plus serein, pour Genève, où il doit rencontrer le secrétaire d'Etat américain Eagleburger pour tenter de boucler les négociations sur le traité START-2.

Le Soviet suprême, dont on dit qu'il «veut la peau» de l'actuel chef de la diplomatie russe, a en effet terminé sa session vendredi soir et ne se réunira pas avant le 13 janvier. Cette trêve des confiseurs permettra peut-être de savoir si les députés ont, ou non, la possibilité de mettre leur veto à la récente confirmation de M. Kozyrev à son poste.

N'ont-ils pas voté en début de semaine un amendement leur donnant un droit de regard sur la nomination de quatre ministres, dont celui des affaires étrangères ? Certes, répondent les partisans de M. Boris Eltsine qui avait lui-même proposé cette formule au Congrès des députés, mais cette disposition n'a pas d'effet rétroactif et ne joue pas pour la formation de ce gouvernement.

Avant de se séparer, les députés ont d'ailleurs été appelés par leur président, M. Khasboulatov, à se concentrer sur un autre dossier : les «grandes manœuvres» d'avril, date à laquelle doit être organisé le référendum sur la Constitution.

Mais qu'il ait quinze jours ou quatre mois devant lui, M. Kozyrev devra de toute manière jouer serré. Il lui faut en finir avec les négociations START sur le désarmement et, surtout, définir la ligne de conduite de son pays en cas d'intervention militaire occidentale dans l'ex-Yougoslavie. Les Russes en général semblent, sinon solidaires, du moins proches de leurs «frères» serbes, et c'est notamment l'alignement de Moscou sur les thèses occidentales dans ce conflit que les députés, en majorité conservateurs, reprochent le plus à M. Andreï Kozyrev.

JOSÉ-ALAIN FRALON

□ **GRANDE-BRETAGNE : la reine évoque son «année sombre» dans son discours de Noël.** – Dans son traditionnel message de Noël, la reine Elizabeth a affirmé, vendredi 25 décembre, à propos de l'année 1992 : *«Comme vous me l'avez déjà entendu dire, cela a réellement été une année sombre»*, allusion à l'*«annus horribilis»* (année horrible) qu'elle avait évoqué dans un précédent discours. La souveraine a ajouté, à l'adresse de ses sujets : *«Les prières, la compréhension et la sympathie que nous ont apportées beaucoup d'entre vous, dans les bons comme dans les mauvais moments, nous ont été d'un grand secours et nous ont encouragés.»* Le quotidien populaire *The Sun* avait rompu l'embargo traditionnel en publiant à l'avance le message de la reine (*le Monde* du 25 décembre). – *(AFP.)*

□ **UKRAINE : Promesse d'aide américaine pour démanteler les missiles nucléaires.** – Le président Bush a assuré le président Kravtchouk que l'Ukraine recevra 175 millions de dollars pour le démantèlement des missiles nucléaires stratégiques stationnés sur son sol, a annoncé un responsable ukrainien vendredi 25 décembre. M. Kravtchouk avait annoncé fin novembre que l'Ukraine ne ratifierait pas le traité START de réduction des arsenaux stratégiques si elle ne recevait pas des compensations semblables à celles consenties à la Russie, ainsi que des garanties pour sa sécurité. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

La situation des 415 expulsés d'Israël

Le Liban renvoie dans leur camp de fortune les Palestiniens malades ou blessés

MARJ-EZ-ZOUHOUR

de notre envoyée spéciale

Les yeux à demi-clos sur sa face ridée de vieil homme n'interrogent même pas. Transporté sur un brancard, enveloppé dans un vieux pardessus, sa barbe grise émergeant à peine des couvertures, Hajj Hussein ne dit rien. Bousculé par des soldats pressés d'en finir, le secouriste qui tient sa perfusion à bout de bras accélère le mouvement vers l'ambulance qui attend devant l'hôpital. Dehors, il fait moins 5 °C et la neige tombe à gros flocons.

Hajj Hussein est l'un des huit expulsés palestiniens hospitalisés au Liban, et qui doivent, sur ordre du gouvernement de Beyrouth, regagner leur camp de toile établi en pleine nature à 1 000 mètres d'altitude. L'ordre est tombé en début d'après-midi de cette journée de Noël : plus aucun exilé malade ou blessé ne sera admis sur le territoire contrôlé par l'armée libanaise, et ceux déjà hospitalisés doivent être reconduits au camp.

Aux protestations des médecins, l'officier en charge se contente de répondre : *«L'ordre est formel. Ils doivent tous regagner le camp.»* Médecin-chef de ce petit établissement, le docteur Mohamad Bahmad est pourtant tout aussi formel : *«Les trois blessés doivent rester à l'hôpital.»* Le chirurgien qui en a opéré deux, le docteur Nabil Abou Saad, l'affirme : *«Leurs bandages doivent être faits tous les jours et ils ont besoin de soins.»* Fusil M-16 dans une main, un sac en plastique dans lequel ils entassent les quelques effets des malades de l'autre, des hommes en civil qui accompagnent l'officier les dissuadent de s'obstiner.

De source gouvernementale à Beyrouth, on explique ce nouveau durcissement par la crainte de voir tous les Palestiniens prendre progressivement le chemin de l'hôpital, d'autant que la tempête soufflant depuis la nuit dernière sur le Liban rend leur situation quasi intenable. Avant l'annonce de cet ordre, trois autres évacuations sanitaires devaient avoir lieu, ce qui aurait porté à onze le nombre des «évacués» vers le territoire sous contrôle libanais. Cette décision a été durement ressentie par les expulsés, qui, bien que ne voulant pas se rendre au Liban, voient se fermer leur seule porte de secours d'urgence. Un délégué de l'UNRWA reste bien en permanence dans le camp avec un talkie-walkie... mais pour appeler qui désormais ?

Otages du bras de fer

La décision du Liban, qui intervient après le refus du gouvernement de M. Itzhak Rabin de laisser pénétrer l'aide par la zone occupée par Israël au Liban sud, augure mal du règlement d'un problème qui, pour être politique, n'en est pas moins humain. Réagissant à un communiqué du gouvernement israélien qualifiant de *«cynique»* l'attitude de Beyrouth, le ministre libanais de la santé, M. Marwan Hamadé, affirme : *«C'est la position du gouvernement de Rabin qui est cynique. Ce gouvernement a complètement perdu le sens des valeurs en bannissant les Palestiniens et en empêchant leur ravitaillement en eau et en vivres.»*

Dans leur camp enneigé, les Palestiniens ne se montraient pas surpris du refus israélien. *«Nous n'attendions pas grand chose de Rabin. Ce n'est qu'un nouvel exemple de son vrai visage»*, nous a ainsi affirmé M. Abdel-Aziz Rantissi, figure de proue du mouvement Hamas et porte-parole des expulsés. *«C'est une nouvelle preuve que Rabin ne veut pas vraiment la paix*, nous disait, pour sa part, M. Bassam Jarrar, instituteur à Ramallah, *car la paix se fait d'abord avec les peuples.»*

En revanche, pour ces islamistes hostiles au processus de paix, l'amertume est grande devant la *«pusillanimité»* de la réaction des pays arabes qui négocient avec Israël. *«Nous espérions qu'ils décideraient d'arrêter complètement les négociations, ce qui, en mettant une forte pression sur Israël, nous aurait aidé à rentrer chez nous»*, affirme M. Rantissi.

Si la politique garde tous ses droits chez les expulsés, la détérioration rapide des conditions de survie oblige la plupart d'entre eux à se consacrer à des tâches matérielles, comme la consolidation des tentes et la protection des vivres, dont les stocks – riz, pommes de terre et macaronis – semblent suffisants pour trois jours. L'approvisionnement en eau potable est d'autant plus indispensable qu'il est désormais difficile de faire bouillir l'eau du ruisseau, car les réserves de pétrole alimentant les petits fourneaux sont en voie d'épuisement.

Reste à savoir combien de temps l'unanimité de la classe politique et de la population libanaises va durer si le problème humanitaire devient trop urgent.

FRANÇOIS CHIPAUX

□ **LIBYE : des manifestations ont eu lieu à Tripoli contre l'ONU et l'Occident.** – Des Libyens ont manifesté vendredi 25 décembre à Tripoli contre l'ONU et l'Occident, qu'ils ont rendus responsables du récent accident d'un Boeing libyen (*le Monde* du 24 décembre). Ils ont demandé la levée des sanctions de l'ONU et ont exhorté les *«petits»* pays à quitter l'organisation internationale. Certains, regroupés près de la représentation de l'ONU, ont exprimé *«leur colère en raison d'indices impliquant les services de renseignements occidentaux»* dans l'accident, selon l'agence *JANA*. – *(AFP.)*

M. Rabin contesté au sein de son cabinet

Suite de la première page

L'approvisionnement des intéressés *«pouvant aisément être acheminé à partir du territoire libanais»*, il apparaît au pouvoir israélien que Beyrouth tente en l'espèce *«d'utiliser le CICR pour marquer des points de propagande»* contre l'Etat juif. S'étant déchargé à la hussarde de sa responsabilité sur le voisin, Israël s'offre le luxe de dénoncer le *«cynisme du gouvernement libanais»*... Un peu plus tôt dans la matinée, après que M. Rabin eut rejeté, en solo, l'offre du CICR, avant d'être contraint par son ministre des affaires étrangères, M. Shimon Pérès, de bien vouloir consulter le gouvernement tout entier sur la question, le ministère de la défense – où siège également le chef du gouvernement puisqu'il cumule ses fonctions avec celle de «patron» des armées – avait fait savoir que *«puisque des équipes de télévision et des ambassadeurs* – en fait aucun ambassadeur n'a pu le faire – *peuvent visiter sans problèmes le campement du Hamas à partir de Beyrouth, le ravitaillement peut également y parvenir»*.

S'il s'était agi *«d'un vrai problème humanitaire*, ajouta M. Itzhak Rabin, *nous aurions permis aux vivres de traverser la zone de sécurité»* que l'Etat juif contrôle dans le sud du pays du Cèdre». Mais, a-t-il poursuivi, *«il s'agit ici d'une opération politique des Libanais, destinée à compliquer nos relations avec le CICR et à essayer d'établir un lien permanent entre Israël et les expulsés»*. De fait, et M. Rabin feint de n'en pas comprendre les raisons, le Liban refuse d'endosser la responsabilité juridique du sort des 415 activistes et sympathisants fondamentalistes palestiniens.

Fort du soutien de son opinion publique, relayé par quelques grands journaux populaires comme *Yedioth Aharonoth* (le premier d'Israël) et *Maariv*, le premier ministre a également enregistré avec satisfaction le refus de ses principaux partenaires arabes au processus de paix de rompre les négociations. M. Rabin, dont l'entourage murmure avec insistance qu'il pourrait bien finir par accepter de reconnaître l'OLP de M. Yasser Arafat, mais après l'installation de la nouvelle administration américaine du président Clinton, a réitéré vendredi sa conviction de signer un accord avec la Syrie *«avant la fin de l'année 1993»*. Les Syriens, a complimenté le numéro un israélien, *«sont des partenaires sérieux»*.

En attendant, la partie de bras de fer entre Jérusalem et Beyrouth n'est pas encore terminée. Outre que les émeutes de protestation dans les territoires occupés, et notamment dans la bande de Gaza, d'où sont originaires un peu plus de la moitié des expulsés, se sont poursuivies vendredi – seize Palestiniens ont été blessés par des balles de l'armée, – le gouvernement doit faire face à une réprobation internationale qui ne désarme pas et, surtout, à ses propres divisions. Autant qu'on puisse le savoir, c'est la première fois depuis l'arrivée au pouvoir des travaillistes, en juillet dernier, qu'il y a dissension ouverte et publique entre les ministres.

Les réserves de M. Pérès

Vieux rival de M. Rabin, M. Pérès, le chef de la diplomatie, qui n'avait même pas été mis au courant de la décision d'expulser les 415 sous prétexte qu'il était en voyage au Japon dimanche dernier et que, *dixit* le premier ministre, *«l'opération devait rester secrète»*, commence sérieusement à renâcler. Chargé d'expliquer et de justifier à l'extérieur une décision qu'il n'a pas approuvée, le voilà, lui et ses amis, c'est-à-dire les cinq «colombes» du gouvernement, virtuellement entré en opposition avec le chef de l'exécutif.

M. Pérès a voté pour le passage du convoi de la Croix-Rouge par Israël, de même que les deux ministres de son «camp», MM. Ouzi Baram (tourisme) et Moshe Shahal (police). Ils ont ajouté leurs voix à celles des trois ministres du parti Meretz, lesquels seront quatre à partir de la semaine prochaine, M. Rabin ayant finalement accepté d'intégrer le numéro un virtuel de la gauche non travailliste, l'austère Yossi Sarid.

PATRICE CLAUDE

Reconquête sur le Nil

Suite de la première page

Une Britannique tuée en octobre, cinq Allemands blessés en novembre, plus quelques autres incidents de moindre importance : cela a suffi à faire déjà chuter, à la mi-décembre, d'au moins 30 % à 50 % le nombre des visiteurs et à mettre en péril la première industrie du pays, au moment où elle connaissait une remarquable embellie après le creux subi durant la guerre du Golfe (*le Monde* du 28 novembre).

Ce n'est qu'à la suite de ces *«derniers événements»*, portant atteinte à l'économie nationale et alarmant soudain l'étranger, que le gouvernement du président Hosni Moubarak s'est enfin décidé à employer les grands moyens. De l'avis général, le pouvoir a trop tardé à réagir, et la répression n'en est que plus rude. Après une reprise en main musclée de plusieurs villes et villages de Haute-Egypte, c'était au tour, durant la première quinzaine de décembre, d'un déjà célèbre quartier à problèmes du Caire, Imbaba, vis-à-vis de Choubra, de l'autre côté du Nil.

«La République islamique d'Imbaba»

Depuis une vingtaine d'années, sur d'anciennes terres agricoles, Imbaba a poussé tel un gros champignon sauvage. Ni voirie ni urbanisme. En rangs serrés s'y alignent les HLM de l'anarchie. En comparaison, les vraies – mais presque aussi pauvres – HLM édifiées par l'Etat à la périphérie passeraient pour des logements de luxe. Dans ces îlots insalubres où s'entassent un million et demi d'Egyptiens échappant au contrôle et aux services de la plupart des administrations publiques, dans ces ruelles sombres et étroites, où la police ne pénétrait plus guère depuis des mois, sinon des années, quelques jeunes «barbus» ont imposé leur loi.

Parmi eux, au début du mois, Jaber Ahmed Mohamed Ali s'était vanté devant des journalistes d'être le représentant de la *«République islamique d'Imbaba»*, commettant l'imprudence d'annoncer, à l'occasion, une série d'attentats dans des lieux publics du Caire. Il n'en fallait pas davantage pour provoquer une gigantesque descente de police. Pas moins de 14 000 membres des diverses forces de sécurité, appuyés par des blindés, ont encerclé puis quadrillé le quartier. En neuf jours, 700 arrestations ont été effectuées à Imbaba et ailleurs dans le pays. Abusivement affublé du titre de *«cheikh»*, Jaber était bien sûr du lot.

Après sa capture, le 11 décembre, cet électricien sans emploi, d'une trentaine d'années, faisait bien piètre figure devant les caméras de la *télévision nationale*. Etait-ce là le redoutable *«chef des terroristes»* présenté par les médias dits officieux, qui soudainement se sont empressés de monter à la «une» un extrémisme dont ils faisaient peu de cas auparavant ?

Manifestement le pouvoir a voulu souligner brusquement la gravité des récents attentats, ne serait-ce que pour justifier une sévère répression. Non sans quelques contradictions. Le 16 décembre, le président Moubarak continuait de parler d'*«actes isolés»*, déclarant ensuite : *«Les terroristes cherchent à instaurer un Etat totalitaire, mais nous n'allons pas renoncer à la démocratie.»* Peu auparavant, M. Oussama El Baz, principal conseiller politique du raïs, nous confiait que, par endroits, les extrémistes musulmans s'étaient substitués aux dirigeants locaux au point de créer des sortes de *«mini-Etats»*...

De longue date éminence grise du régime, il nous a laissé entendre la prochaine fermeture de certaines des innombrables petites mosquées qui, souvent grâce à des fonds venus de l'extérieur, ont fleuri ces dernières années en Egypte, échappent à la tutelle des principales autorités religieuses – donc à celle de l'Etat – et accroissent leur rayonnement en développant divers services sociaux ou en dispensant des secours aux plus démunis.

Au Caire, tout le monde – ou presque – *en convient : il faut faire* la part de l'extrémisme qui vient de s'exprimer violemment. *«Il s'agit d'une infime minorité* (...), *ce sont des ignorants ou des gens très peu éduqués qui ont une maladie dans leur cœur»*, nous a affirmé le grand mufti. Personne, hormis ceux qu'il vise, ne dément. Mais lorsque, après avoir rappelé qu'il a pris fermement position contre ceux qui dénoncent le tourisme, il insiste sur le devoir de tolérance et souligne qu'*«un musulman ne peut s'en prendre à un non-musulman qui boit de l'alcool si la religion de celui-ci le lui permet»*, pareil propos provoquera un haussement de sourcils désapprobateur dans les milieux islamistes les plus modérés.

Menacé par les fanatiques, Cheikh Mohamed Sayed Tantaoui est une personnalité remarquablement libérale en terre d'islam de nos jours. Pour cela, il est sévèrement critiqué par beaucoup de religieux, surtout quand il ose nuancer, pour certains cas, la condamnation de l'avortement et nie que l'intérêt bancaire puisse être assimilé à l'usure.

L'inquiétude de la confrérie

Tous ceux qui s'opposent aux islamistes constatent que la répression actuelle ne soulève pas trop de remous dans une population pourtant de plus en plus mécontente d'un gouvernement qui, sur l'injonction des organismes financiers internationaux, a fait des coupes importantes dans son budget et rendu la vie bien plus chère en supprimant ou diminuant les compensations de l'Etat sur les prix des denrées de première nécessité. Ces laïcs estiment que le régime est vraisemblablement en train d'obtenir un répit, pour un temps, beaucoup d'Egyptiens appréhendant le danger d'une agitation prolongée alors qu'ils ont déjà commencé à mesurer le manque à gagner lié à la raréfaction des touristes.

Ainsi que le remarque M. Raouf Boutros-Ghali, frère du secrétaire général de l'ONU et président de l'Association des agents de voyages, chaque visiteur étranger fait travailler directement ou indirectement un Egyptien et nourrit sa famille, souvent nombreuse ; or on a compté plus de trois millions de touristes en 1991. La cause islamiste, en général, risque de pâtir temporairement du discrédit que lui cause le fanatisme de quelques-uns.

Mais un coup d'arrêt durable sera-t-il donné à l'*«islamisme rampant»* observé avec inquiétude par un expert tunisien, séjournant aujourd'hui au Caire ? Cet islamisme qui, sans prôner le recours à la violence, s'est tant propagé durant des années sur les rives du Nil, profitant, d'une part, du climat ambiant favorable créé par des mouvements similaires dans tout le monde arabe et, d'autre part, du laisser-faire d'un régime affaibli et indécis, d'aucuns disent *«à bout de souffle»*. Un islamisme diffus qui vitupère une corruption généralisée – à bon droit reconnaissent ses adversaires –, que l'on a laissé occuper de plus en plus de places importantes à la télévision, dans la presse, l'administration, la magistrature, et qui s'impose progressivement dans l'enseignement, alors qu'il a déjà acquis habilement le contrôle du syndicat des avocats, de ceux des médecins et des ingénieurs. *«Le gouvernement ne prend des initiatives qu'après avoir reçu un sérieux coup de pied au cul»*, s'emporte avec rudesse un homme d'affaires en vue, qui n'est pas – loin de là – un indéfectible opposant.

Fils du fondateur des Frères musulmans, M. Ahmed Seif El Islam Hassan El Bana (1), avocat, ne se lasse pas de raconter comment, cette année, lui et les siens ont remporté une éclatante victoire aux élections du barreau. Il omet toutefois de mentionner les objections de ses adversaires, qui précisent que les islamistes ont vaincu par défaut ou par abstention de la grande majorité des inscrits.

A présent, le gouvernement menace de ne valider les scrutins professionnels qu'à la condition qu'un quorum acceptable de votants (si possible 50 %) soit réuni. M. Seif El Islam ne l'ignore pas et laisse percer une certaine inquiétude en évoquant un autre projet de loi visant à restreindre les activités politiques des islamistes, et plus particulièrement des Frères musulmans – dont l'existence est tolérée mais pas légalement reconnue et qui se servent du Parti du travail comme d'un paravent.

Il redoute des restrictions subsidiaires susceptibles de priver la confrérie d'une partie de ses moyens d'action : *«Que ferons-nous si nous n'avons plus le droit de réunion ?»* On allait apprendre le 21 décembre que quatorze membres de la confrérie venaient d'être arrêtés pour diffusion de tracts *«visant à semer le désordre (...) et propager la pensée de groupes extrémistes»*. Un avertissement.

Charia et droits de l'homme

Soucieux de la respectabilité de son mouvement, M. Seif El Islam défend celui-ci de la moindre complaisance à l'égard de l'agitation des extrémistes : *«Nos progrès ont toujours été réalisés dans la stabilité»*, souligne-t-il. Il rappelle que la confrérie sous la présidence d'Anouar El Sadate (qui se servait des islamistes pour lutter contre la gauche), a contribué largement à la *«victoire»* consistant à faire inscrire dans l'article 2 de la Constitution que la charia (loi islamique) est la source principale du droit.

«Nous acceptons le principe de l'application graduelle de la charia, dit-il. *Notre tâche est de convaincre et éduquer tout en menant une action sociale.»* Il se félicite ainsi que *«près de 90 % des femmes égyptiennes»* jugent bon de porter un voile. Il récuse les excès et dénonce l'interprétation qui est faite de la charia par les autorités soudanaises : *«Elle est complètement fausse.»* Mais il ne peut s'empêcher de vanter les vertus *«dissuasives»* des châtiments corporels. A l'instar d'autres représentants de l'islamisme, il défend la *«voie démocratique»* pour accéder au pouvoir, mais évite de répondre aux questions portant sur le respect de la démocratie et des droits de l'homme une fois instauré un régime islamique.

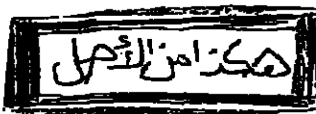
Voyant les Frères agir patiemment dans son quartier de Choubra, M. Taha s'est livré à une étude montrant qu'ils parviennent *«à infiltrer»* peu à peu *«l'économie égyptienne»*, en proposant notamment leur appui financier aux commerçants et aux chefs d'entreprise en mal de capitaux. Mais le député «indépendant» pense qu'aucun mouvement n'est pour le moment capable de *«récupérer»* et d'*«organiser»* une explosion de colère dans la rue.

Il en veut pour exemple l'apparente absence de réaction populaire après les hausses de prix des dix-huit derniers mois et l'échec des manifestations de protestation contre les lenteurs du gouvernement dans les secours aux victimes du tremblement de terre, fin octobre. Pour lui, les partis de gauche étant devenus quasiment inexistants, les Frères musulmans sont les mieux structurés, mais sont *«isolés des masses»* et sans réel *«pouvoir de séduction»* auprès de celles-ci.

M. Taha fait valoir que les islamistes n'ont pas d'autre programme politique que la charia. Interné autrefois en compagnie de certains de leurs dirigeants, il rapporte que l'un d'eux lui avait confié : *«Si nous devons créer un véritable parti politique, il nous faudra avoir un programme détaillé, et aussitôt ce sera notre désunion.»* Et M. Taha de conclure : *«Aujourd'hui déjà, les groupes islamistes se disputent autant qu'ils combattent le gouvernement... Ils ne parviennent même pas à prier ensemble !»*

ALEXANDRE BUCCIANTI et FRANCIS CORNU

(1) En fondant cette confrérie dès 1928 à Ismaïlia, Hassan El Bana, instituteur, a jeté les bases de l'islamisme moderne. Il a été assassiné en 1949. Les Frères musulmans ont maintenant essaimé dans presque tout le monde arabe et sont récemment entrés au Parlement jordanien.



ASIE

Un entretien avec le dalaï-lama

« Une délégation est prête à se rendre à Pékin » nous déclare le dirigeant spirituel et politique des Tibétains

L'organisation Réseau d'information tibétain, basée à Londres, a annoncé vendredi 25 décembre que dix personnes, dont neuf moines et nonnes bouddhistes du « pays des neiges », ont été condamnés ces derniers mois à des peines de prison de cinq à neuf ans pour avoir pacifiquement manifesté contre la domination chinoise. Les uns avaient été arrêtés le 3 février au monastère de Michungri, près de Lhassa, et les autres le 16 mai dans la capitale tibétaine. Ils sont âgés de dix-huit à vingt-cinq ans. Ils ont été accusés de « propagande contre révolutionnaire ». Cependant, certains contacts sont maintenus entre Pékin et le dalaï-lama, dirigeant spirituel et politique des Tibétains.

DHARAMSALA (nord de l'Inde)

de notre envoyé spécial

« Depuis quarante ans, je fais de mon mieux pour trouver une manière de respect mutuel et développer la compréhension avec la Chine. Dans cet esprit, je viens de répéter au gouvernement chinois que je restais prêt à discuter sans aucune pré-condition. » Malgré les fins de non-recevoir jusqu'ici opposées par Pékin à ses diverses initiatives, le dalaï-lama ne désespère pas d'engager un vrai dialogue pour faciliter un règlement du problème tibétain. Une délégation comprenant son frère aîné, M. Gyalo Thondup, et deux hauts fonctionnaires de son administrations a été formée et pourrait se rendre dans la capitale chinoise, nous a récemment déclaré le chef spirituel des Tibétains à Dharamsala, fief de son gouvernement en exil au nord de l'Inde.

A Pékin, cette délégation devrait apporter la réponse du dalaï-lama à un mémorandum en dix points remis à son frère aîné lors de sa visite en Chine en juin dernier. Excluant tout compromis à propos du Tibet, Pékin avait réaffirmé sa position en termes très durs dans un Livre blanc (1) publié le 22 septembre, à la veille du congrès du PC chinois.

Débloquer la situation

L'impasse a beau se prolonger depuis l'exil en Inde du dalaï-lama, en 1959, les ponts n'ont jamais été tous coupés entre Pékin et le chef des Tibétains. Fin connaisseur de la Chine pour y avoir étudié avant de quitter le Tibet en 1952, le frère aîné du dalaï-lama, qui a également vécu plusieurs années à Hongkong, joue un rôle d'intermédiaire averti et discret dans ces contacts. Depuis 1979, quand il avait rencontré M. Deng Xiaoping, il s'est déjà rendu neuf fois en Chine en tant qu'émissaire du dalaï-lama. *« Cette position,* remarque-t-il, *n'est pas des plus confortables. Elle me vaut aussi bien les admonestations des Chinois que les critiques des Tibétains. »*

Elu en 1991, membre du *Kashag*, le gouvernement en exil, M. Gyalo Thondup estime qu'il est devenu urgent de débloquer une situation qui a tendance à pourrir : *« Aujourd'hui,* dit-il, *la Chine ne peut plus ignorer que sa politique au Tibet lui porte ombrage à l'étranger, tandis que mon pays est en proie à une colonisation massive. Déjà, les Tibétains sont minoritaires dans les deux régions du Kham et de l'Amdo intégrées à des provinces chinoises, et ils sont également en passe de le devenir dans la prétendue région autonome du Tibet. »*

Connu pour son franc-parler, M. Gyalo Thondup n'a pas mâché ses mots lors de sa discussion, en juin dernier à Pékin, avec M. Hu Jintao, secrétaire du PC au Tibet, qui vient d'être promu à la nouvelle direction du PC chinois (2) : *« Vous êtes raisonnable,* lui aurait-il dit, *et pourtant vous continuez d'agir déraisonnablement au Tibet. »* M. Hu Jintao lui aurait répondu que *« l'Asie n'est pas habituée à la démocratie »*.

« Lors de mes contacts avec les Chinois, explique le frère du dalaï-lama, *je faisais un effort pour les comprendre. Mais eux n'ont guère ce souci, parce que le Tibet est sous contrôle militaire. Fondamentalement, la position chinoise n'a pas changé, mais certains de mes interlocuteurs commencent à se montrer plus conscients de l'existence d'un problème. »* Pour M. Gyalo Thondup, le malentendu de base provient de la méconnaissance de l'un par l'autre : *« Il est important d'être raisonnable des deux côtés : les Chinois à leur manière et nous les Tibétains à la nôtre. »*

Pour le dalaï-lama, la balle se trouve maintenant dans le camp de Pékin : *« Dans une note transmise aux dirigeants chinois par l'intermédiaire de leur ambassade à New-Delhi,* observe-t-il, *j'ai fait savoir que je souhaitais envoyer une délégation en vue d'entamer des pourparlers conformément à la déclaration de M. Deng Xiaoping selon laquelle tout est discutable sauf l'indépendance ou la séparation. Depuis trente ans, mon approche fondamentale est en accord avec ce principe. Je pense que les Chinois doivent aller dans le même sens.*

» S'ils reçoivent ma délégation, que les discussions commencent ! Mais s'ils continuent d'exiger que je fasse au préalable une déclaration affirmant que le Tibet est une partie inséparable de la Chine, cela n'est pas possible. Cela reviendrait à changer l'Histoire et personne n'est en mesure de le faire. » Et de poursuivre : *« L'Histoire, c'est l'Histoire, le passé est le passé. Quant à l'avenir, si les Chinois nous traitent sur un pied d'égalité, comme ils le prétendent, nous trouverons la manière de parler pour parvenir à un* modus vivendi. »

A deux reprises ces deux dernières années, le dalaï-lama a publiquement fait des propositions à Pékin. A Strasbourg, en 1988, il avait préconisé un système d'association avec la Chine, lui laissant la responsabilité de la politique étrangère et de la défense. A l'université américaine Yale, en 1991, il avait réitéré son désir de se rendre à Lhassa pour tenter d'apaiser les tensions. *« Logiquement,* conclut le Prix Nobel de la paix 1989, *il appartient aux Chinois de faire un pas et d'avancer à leur tour des contre-propositions. Sur cette base, il serait possible de discuter et de chercher des solutions pacifiques. Il n'est pas juste que les Chinois attendent de nous toutes les concessions sans en consentir une seule. Pour l'heure, la priorité est de sauver le Tibet, dont l'identité même est gravement menacée par une politique délibérée de sinisation. »*

JEAN-CLAUDE BUHRER

(1) *le Monde* du 24 septembre.
(2) *le Monde* du 20 octobre.

EN BREF

□ **AFRIQUE DU SUD : décès de la militante anti-apartheid Helen Joseph.** – Figure de proue de la lutte anti-apartheid, Helen Joseph est morte, vendredi 25 décembre, dans un hôpital de Johannesburg, à l'âge de quatre-vingt-sept ans. Née en Grande-Bretagne, elle était arrivée en Afrique du Sud au début des années 30 et s'était très vite mêlée au combat politique contre la ségrégation raciale. Membre du Congrès national africain (ANC), elle avait notamment été jugée pour haute trahison, dans les années 50, aux côtés de M. Nelson Mandela. – *(AFP, Reuter.)*

□ **RWANDA : attentat à la bombe dans une boîte de nuit de Kigali.** – Une bombe de forte puissance a explosé, à l'aube du vendredi 25 décembre, dans une boîte de nuit de Kigali, blessant douze personnes, a-t-on appris de source autorisée. L'attentat n'a pas été revendiqué. L'établissement appartient à l'un des fils du président Juvenal Habyarimana. – *(Reuter.)*

□ **SRI-LANKA : plus de 70 morts lors d'une embuscade.** – Les séparatistes du LTTE (Tigres de libération de l'Eelam tamoul) ont tué 40 soldats lors d'une embuscade qu'ils avaient tendue dans la région du Weli Oya, dans le nord-est du pays, a-t-on appris vendredi 25 décembre de sources militaires de Colombo. Les « Tigres » auraient, pour leur part, perdu de 25 à 30 hommes, dont un commandant, dans les combats qui ont suivi. Les rebelles s'étaient vêtus d'uniformes gouvernementaux pour s'approcher sans risques des soldats. – *(Reuter.)*

A TRAVERS LE MONDE

ALBANIE

Incidents lors d'une grève dans une mine

Les lignes téléphoniques de la région de Bulqiza, à 150 kilomètres au nord de Tirana, ont été coupées par les autorités albanaises, vendredi 25 décembre, au moment où la télévision annonçait la fin d'une grève entamée le 24 novembre dans les mines de chrome de cette région.

Une centaine de mineurs, qui s'étaient déclarés en grève de la faim par 700 mètres de fond en début de semaine, avaient annoncé qu'ils ne se soumettraient pas à un ultimatum du gouvernement lancé vendredi matin, les menaçant d'un recours à la force s'ils ne mettaient pas fin à leur mouvement. Le chef ingénieur de la mine, Bahram Bruci, avait auparavant affirmé que des unités spéciales de la police ont tenté, mardi, de déloger les grévistes, usant d'armes à feu dans les galeries et blessant deux mineurs. Ceux-ci réclamaient des hausses de salaires, la libération de syndicalistes et dénonçaient la *« désinformation »* de la télévision, qui, selon M. Bruci, *« traite les grévistes de vagabonds et d'agents de Slobodan [Milosevic] »*.

Le nombre de grèves pour des augmentations de salaires a augmenté en Albanie avec les fêtes de Noël, tournant en grèves de la faim, notamment dans une fabrique de tapis à Kavaja, une raffinerie à Ballshi et une minoterie à Tirana. – *(AFP, UPI.)*

ALLEMAGNE

Deux cent mille personnes manifestent contre le racisme à Berlin

Plus de 200 000 Berlinois ont manifesté vendredi soir 25 décembre contre le racisme et la violence, défilant dans les rues de la capitale allemande avec des bougies et des lampes de poche par des températures glaciales. Des manifestants de tous âges, des familles souvent accompagnées de leurs enfants, ainsi que de nombreux étrangers ont formé une chaîne lumineuse longue de neuf kilomètres, à l'appel de médias berlinois, des syndicats et des églises.

Rassemblés sous le slogan *« Une lumière pour la raison, contre la violence et le racisme »*, certains arboraient des badges ou autocollants sur lesquels on pouvait lire *« Arrêtez la haine, les étrangers ont besoin d'amis »*. – *(AFP.)*

CONGO

Un nouveau gouvernement « d'union nationale » a été formé

L'annonce, vendredi 25 décembre, à Brazzaville, d'un nouveau gouvernement *« d'union nationale »*, a mis fin à la crise politique qui opposait, depuis la fin octobre, la coalition parlementaire de l'opposition et les partis de la mouvance présidentielle. Sur les vingt-trois membres du nouveau gouvernement, douze sont issus de l'opposition, neuf de la mouvance présidentielle, et deux sont des officiers de l'armée.

Parmi les ministres choisis dans les rangs de l'opposition, figurent notamment le secrétaire général du Rassemblement démocratique pour le progrès social (RDPS), M. Jean-Pierre Thystère Tchikaya, nommé ministre des mines, de l'énergie et des hydrocarbures, un membre du comité central du Parti congolais du travail (PCT, ex-parti unique, dirigé par l'ancien président Denis Sassou Nguesso), M. Camara Dekamo, nommé ministre de la communication, des postes et des télécommunications, et un responsable du Mouvement congolais pour la démocratie et le développement intégral (MCDDI), M. Bonaventure Boukaka Wadiabantou, nommé ministre de l'agriculture. – *(AFP.)*

INDE

Arrestations de 3 000 hindous

La police indienne a arrêté plus de 3 000 personnes de confession hindoue qui tentaient, vendredi 25 décembre, de se rendre à Ayodhya, sur le site d'une mosquée détruite trois semaines plus tôt. Les autorités de Lucknow, capitale de l'Etat d'Uttar-Pradesh où se trouve le site contesté, ont rapporté que 234 personnes avaient été appréhendées à proximité du temple érigé à la place de la mosquée, et 2 855 autres dans la ville voisine de Faizabad. Les émeutes qui ont éclaté à travers le pays à la suite de la destruction de la mosquée ont fait officiellement 1 119 morts.

Le BJP (Parti du peuple indien, nationaliste hindou) a appelé à une campagne de désobéissance civile à partir de samedi 26 décembre. Des marches ont commencé de s'organiser pour exiger que le gouvernement congressiste laïc de M. Narasimha Rao autorise les hindous à aller prier au petit temple qui a été hâtivement édifié en l'honneur du héros védique Rama sur le lieu de culte musulman. – *(AFP, UPI.)*

IRAN

Avertissement de Téhéran aux pays du Golfe

Dénonçant les conditions mises par les pays membres du Conseil de coopération du Golfe *(CCG)* à l'établissement de bonnes relations avec l'Iran, le président iranien, l'ayatollah Ali Akbar Hachémi-Rafsandjani, les a prévenus vendredi 25 décembre que *« pour atteindre les îles iraniennes dans le golfe Persique, il faudra traverser une mer de sang »*. *« L'Iran est plus fort que vous »*, a averti M. Rafsandjani lors de la prière du vendredi, accusant les pays du CCG d'avoir choisi la *« voie de Satan »*. Les chefs d'Etat du CCG avaient réaffirmé mercredi leur soutien à la revendication par les Emirats arabes unis de la souveraineté sur les îles d'Abou-Moussa et de la Grande et la Petite-Tomb (*le Monde* du 24 décembre), dont l'Iran revendique également la propriété. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

Un Indien au Sénat

« Cheval de nuit » Cambell, premier Amérindien élu sénateur, doit son succès inattendu à M. Clinton et à son réalisme

DURANGO (Colorado)

de notre envoyé spécial

Ben « Nighthorse » (« Cheval de nuit ») Cambell préfère de loin son ranch au pied des Rocheuses aux fastes de Washington. Il doit y prendre soin – avec l'aide d'Indiens Utes de la réserve voisine – de quatre-vingts têtes de bétail, de plusieurs chevaux et de centaines d'hectares dont sa femme, Linda, fille d'éleveur, a hérité. Pourtant, né en Californie de père cheyenne, originaire d'une tribu du Montana, et de mère portugaise, ancien champion international de judo, il a pris goût au combat politique au point d'avoir emporté, le 3 novembre dernier, un siège au Sénat.

« Il n'est pas mauvais que des personnes de couleur entrent dans cette assemblée qui, jusqu'ici, était surtout un club de riches hommes blancs », explique-t-il en pensant à Mme Carol Moseley Braun, la première femme noire jamais élue au Sénat, et à lui-même, le premier sénateur appartenant à l'une des cinq cent dix tribus indiennes.

Elu à la Chambre des représentants depuis 1986, M. Ben Cambell se présente, en apparence, plutôt comme un cow-boy que comme un Indien. Il porte le chapeau, les bottes et le foulard, pour lequel il a obtenu une autorisation spéciale au Capitole, où la cravate est de rigueur. M. Cambell est aussi joaillier comme son père. Il a installé sur ses terres un atelier où travaillent huit artisans qui font des colliers, des bagues, des broches en argent ou en or incrusté de turquoises et d'autres pierres précieuses dont il aime lui aussi se parer. Mais M. Cambell ne sort pas souvent sa réelle parure – sa coiffe cheyenne aux soixante-douze plumes d'aigle. *« Si je n'apparais que comme un défenseur des intérêts indiens, je suis perdant »*, explique M. Cambell, qui n'oublie pas que dans le Dakota du Sud on appelle encore parfois les Indiens les *« nègres de plaine »* et que, dans les Rocheuses, il arrive qu'on lui demande avec mépris s'il faut le saluer en disant *« hugh ! »*.

Une personnalité hors du commun

Pour l'emporter dans un Etat conservateur, M. Cambell a pris garde, afin d'élargir son électorat, de ne mécontenter ni les ranchers, ni les industriels du bois et des mines en lutte constante contre les écologistes. M. Cambell n'était donc opposé ni à la construction d'un barrage sur l'Animas, un affluent du Colorado qui permettra, par ailleurs, d'irriguer plusieurs réserves indiennes, ni aux forages pour extraire du gaz du sous-sol qui, potentiellement, vont enrichir des tribus entières d'Apaches, de Navajos et de Utes. Malgré ses positions, il ne lui fallait pas non plus s'aliéner les protecteurs de l'environnement qui, dans les montagnes Rocheuses, forment une grande partie de l'électorat démocrate. M. Cambell a su retourner en sa faveur les préjugés existants, en particulier celui qui veut qu'un Indien soit *« proche de la nature »*.

Pendant sa campagne, une publicité télévisée le montrait sur son cheval parcourant au galop de grands espaces qu'il songeait – cela allait de soi – à protéger. Sur d'autres dossiers importants, comme celui des armes à feu, M. Cambell s'en est tenu au principe cher aux ranchers qui veut que l'Etat fédéral ne se mêle pas des affaires des propriétaires terriens. A l'Etat du Colorado de légiférer, éventuellement, sur la vente des carabines. Le candidat définissait de même sa politique sur l'avortement : l'Etat n'a pas à dicter aux femmes ce qu'elles doivent faire. M. Ross Perot, qui a remporté un score supérieur à sa moyenne nationale dans le Colorado, n'en disait pas plus. M. Cambell réunissait ainsi une vaste coalition d'écologistes, de femmes, de « cols bleus » qui connaissaient les origines modestes de « Ben », de ranchers et même d'industriels séduits par une personnalité hors du commun. Son adversaire républicain, le millionnaire Terry Considine, ancien élève de Harvard, marié à la fille d'un illustre général républicain, trépignait de rage face à M. Cambell, *« large d'un mile et épais d'un pouce »*. En réponse, le chef cheyenne traitait son riche adversaire de *« serpent aux larges poches »*. Un soutien de dernière minute du candidat présidentiel, M. Bill Clinton, qui a insisté tout au long de sa campagne sur la richesse de la diversité américaine, a permis à M. Cambell de l'emporter. L'événement a été une surprise même si les démocrates ont gagné sept Etats sur onze dans l'Ouest.

Le 20 janvier prochain, M. Ben « Cheval de nuit » Cambell conduira donc, dans son plus beau costume, sur son cheval, le groupe d'Indiens qui ira saluer la victoire de M. Clinton à la Maison Blanche. Après douze années pendant lesquelles les républicains ont ignoré les Indiens, M. Cambell est sûr que ses « amis », MM. Clinton et Gore, ne seront pas indifférents à la question indienne : *« Il doivent poursuivre la politique d'autodétermination des Indiens commencée au milieu des années 70, tout en cherchant à résoudre les problèmes des deux millions d'Indiens, dont 40 % vivent dans les réserves : l'alcoolisme, l'échec scolaire, la drogue, la violence et le chômage. On ne jette pas un enfant dans le lac sans lui avoir appris à nager. »*

RÉGIS NAVARRE

LOIN DES CAPITALES

Las Terrenas un paradis pour repaire

LAS TERRENAS (Saint-Domingue)

de notre envoyé spécial

Paulo est le plus heureux des hommes. Ce descendant de Bretons et d'Espagnols a enfin trouvé le petit coin de paradis dont il rêvait depuis plus de quarante ans. Lorsque son patron, Jean-Claude Fabiani – le créateur de Creeks reconverti dans l'immobilier – lui a proposé d'aller retaper un petit hôtel à Las Terrenas, un village perdu sur le littoral atlantique de la République Dominicaine, Paulo n'a pas hésité. A peine arrivé, il s'est trouvé une *jeune métisse qu'il emmène fièrement sur le* porte-bagages de sa mobylette et il a dessiné les plans de sa case. Paulo a déjà son bout de *terrain à la Ceiba, la plaine luxuriante qui* s'étale entre la plage et les collines verdoyantes qui surplombent l'océan.

Il y a encore trois ans, Las Terrenas était au bout du monde. La piste d'une vingtaine de kilomètres reliant le village à Sanchez, une bourgade endormie de l'autre côté de la montagne, était impraticable à la première pluie. De chaque côté de ce bout de route désormais asphalté, les paysages sont saisissants : au sud s'étend la vaste baie de Samana, bordée de milliers de cocotiers. Vers le nord, la route *plonge en lacets en direction des kilomètres* de plages de sable fin de Las Terrenas.

« Lorsqu'on a transformé l'hôtel en 1986, il a fallu aller chercher les sacs de ciment en bateau à Nagua, à une quarantaine de kilomètres à vol d'oiseau », se rappelle René Trecher, le patron du Tropic Banana. Cet ancien champion de ski originaire de Tignes est arrivé il y a dix-sept ans pour faire de la plongée sous-marine. Il a été un des premiers à s'installer et s'est lancé dans l'hôtellerie avec un ancien GO du Club Méditerranée, Jean Desdames. *« Il n'était pas utile d'avoir fait l'école hôtelière de Lausanne, mais il valait mieux savoir réparer un groupe électrogène »*, raconte ce pionnier, *qui a vu arriver la première voiture à Las* Terrenas.

Au fil des ans, d'autres Robinsons ont débarqué. Beaucoup de marins ont posé leur sac à Las Terrenas après avoir bourlingué plusieurs années sur les voiliers des Caraïbes. Des Français, des Espagnols, des Italiens, quelques Suisses : le village s'est européanisé. Les gamins à la peau mate et aux cheveux blonds et crépus qui gambadent sur les chemins de terre témoignent du brassage avec les « terreniens ». *« Les premiers habitants de Las Terrenas étaient des descendants d'esclaves venus de l'île Tortola* (appartenant aux îles Vierges britanniques) », *affirme Dona Nina*, une matrone qui loue des cabanes rudimentaires aux touristes fauchés.

Des aventuriers, des personnages plus ou moins recommandables se sont glissés parmi la nouvelle vague d'immigrants à la peau blanche. Emule d'Henri de Monfreid, le trafiquant d'héroïne Robert Delanne est venu se terrer à Las Terrenas après un détour par

Saint-Martin, l'île franco-néerlandaise à la réputation douteuse. *« Depuis toujours Las Terrenas est un repaire où les bandits viennent se cacher »*, raconte un avocat dominicain qui connaît bien la région.

Pendant quelques années, l'atmosphère s'est alourdie sous les cocotiers. *« Les embrouilles et les braquages étaient fréquents il y a deux ou trois ans quand les terrains changeaient trop souvent de mains »*, se souvient Pipo, le fils d'un républicain espagnol né à Toulouse. Après avoir galéré pendant des années, Pipo vend de jolies villas qu'il construit avec les menuisiers du village. Et Dona Nina constate, non sans une certaine amertume, que les bouts de plage qui se vendaient encore en pesos il y a quatre ou cinq ans se négocient aujourd'hui en dollars... à des prix multipliés par dix. La grande crainte de Pipo, c'est l'électricité. Depuis trois mois, on *ne parle que de ça à Las Terrenas. Une compagnie privée achève de construire une petite* centrale électrique qui va révolutionner le village. *« Si ça devient invivable, je reprends mon sac et je vais m'installer plus loin »*, lance Pipo, un passionné de cinéma, qui a un magnétoscope mais pas de réfrigérateur. Les cassettes vidéo sont parmi les articles les plus prisés à Las Terrenas. Les matchs de foot, les derniers films en français et les émissions de variétés circulent de case en case où les magnétoscopes sont alimentés par les groupes électrogènes.

Au rendez-vous des baleines

Le goût des Dominicains pour la musique à plein volume fait craindre le pire aux amoureux de la nature qui redoutent que les cieux étoilés ne perdent de leur éclat lorsque l'éclairage public sera branché. Mayo, le maire du village, un robuste commerçant qui se promène avec un revolver dans le pantalon, est conscient des risques du progrès. Il se réunit régulièrement avec les hôteliers et les restaurateurs, qui ont formé une Association pour le développement et la protection de Las Terrenas. *« L'avenir de Las Terrenas, c'est le tourisme écologique. Les grands projets, les usines à touristes sont un échec »*, affirme René Trecher.

Chaque année, en février, des dizaines de baleines à bosse se donnent rendez-vous dans les eaux chaudes au large de la presqu'île de Samana. C'est la période des accouplements et des naissances qui donnent lieu à d'étonnants ballets aquatiques. Le parc national Los Haitises, l'un des plus riches de la région par sa faune comme par sa flore, constitue une autre excursion proche de Las Terrenas. Et l'on annonce la construction d'un golf qui, selon ses promoteurs, ne déparera pas le site.

En attendant, le cimetière marin construit sur le rivage tout au bout de la route a accueilli son premier Français. Une histoire bête, une simple bagarre d'après-boire.

JEAN-MICHEL CAROIT

M. Bush est accusé de s'être auto-amnistié

Suite de la première page

Ils ne l'ont perdu que par la sanction des urnes en février 1990. M. Shimon Pérès, alors premier ministre israélien, a donc fait un cadeau empoisonné à M. Reagan en juillet 1985 lorsqu'il se fit le messager des Iraniens qui proposaient d'échanger des armes contre des otages. M. Reagan a eu la naïveté de faire confiance aux Iraniens, qu'il dénonçait pourtant au même moment publiquement pour leur soutien au terrorisme international, et le tort de confier ce dossier à son conseiller pour les questions de sécurité, l'amiral Poindexter, assisté par le lieutenant-colonel Oliver North. M. Reagan se serait ensuite désintéressé de toute l'affaire. Il ne sera finalement taxé lui-même que de *« négligence »* et jamais véritablement inquiété.

Il reste pourtant de nombreux points obscurs dans ce vaste trafic. Beaucoup d'argent a circulé, dont on n'a jamais retrouvé la trace. L'appât du gain, plus que le désir de sauver les otages ou de renverser les sandinistes, semble avoir été la motivation de certains protagonistes, *au premier chef le lieutenant-colonel North*. Il serait intéressant de connaître la version des Iraniens eux-mêmes...

Que savait exactement M. George Bush, alors vice-président ? Rien du tout, n'a-t-il cessé d'affirmer. Mais il a assisté pourtant aux réunions au cours desquelles étaient discutées, à la Maison Blanche, les modalités de l'opération. Il a même pris des notes copieuses qu'il ne s'est résolu *que tout récemment à confier au* procureur spécial chargé de l'enquête depuis 1986, M. Lawrence Walsh. Le moins qu'on puisse dire est qu'il a été lent à fournir ces documents : il vient seulement de promettre de tout dire... M. Bush a en outre, un peu trop habilement peut-être, choisi son moment pour accorder son « pardon présidentiel », une prérogative que lui donne la Constitution et qui éteint, sans possibilité d'appel, *une procédure judiciaire* en cours. Il n'y a guère en effet d'Américains qui lisent les quoti*diens ou regardent les maigres* journaux télévisés du 25 décembre. Pour beaucoup de commentateurs outre-Atlantique, cette action s'assimile de façon inacceptable à un pardon que le président sortant se serait accordé à lui-même.

Une différence de taille

Il y a en effet une différence de *taille entre ce geste et celui par* lequel M. Gerald Ford avait blanchi M. Richard Nixon après la démission de ce dernier en 1974 consécutive au scandale du Watergate. M. Ford, lui-même totalement innocent dans cette affaire, avait agi avant de se présenter devant les électeurs, et cela lui a peut-être coûté la présidence en 1976. *M. Bush cherche à tout effacer* après avoir perdu l'élection et s'était bien gardé, avant celle-ci, *d'annoncer ses intentions*.

Tout n'est peut-être pas terminé pour autant. Le procureur Walsh *est indigné et a déclaré vendredi* que M. Bush était devenu l'objet de ses investigations. Mais, dès lors que M. Weinberger et les autres protagonistes échappent à la justice, il serait quelque peu étrange que M. Bush, dont personne n'a jamais prétendu qu'il ait joué un rôle actif dans cette ténébreuse affaire, soit pris pour principale cible.

DOMINIQUE DHOMBRES

AFRIQUE

SOMALIE : l'opération « Rendre l'espoir »

Les légionnaires français et les « marines » ont pris le contrôle d'Hoddur

Cinq cents soldats, français et américains, sont entrés, vendredi 25 décembre, dans la ville d'Hoddur. Située à environ 450 kilomètres au nord-ouest de Mogadiscio, la petite bourgade, qui accueille plusieurs milliers de « déplacés », est appelée à devenir le quartier général du dispositif français « Oryx ».

HODDUR

de notre envoyé spécial

Autrefois à Hoddur, un panneau mettait en garde le visiteur : *« Ville interdite aux hommes armés. »* Si l'on surprenait un contrevenant en train de tirer un coup de feu en l'air, il payait une amende de 10 000 shillings ; s'il en tirait deux, on doublait l'amende ; trois coups de feu, il allait en prison. Aujourd'hui le panneau est rayé, la guerre est passée à Hoddur, amenant son lot de réfugiés et de misère. Depuis le vendredi 25 décembre, l'armée française y a pris ses quartiers.

Cinq cents hommes ont défilé, au petit matin de Noël, dans la rue principale : une enfilade de maisons blanches à l'italienne, de cases en terre séchée, le tout posé dans un décor de brousse lunaire. Ici, c'est le « Grand Ouest », ouvrant vers l'Ethiopie. Bien qu'escorté par les puissants hélicoptères américains Cobra, le cortège, singulièrement disloqué, avait peu de chose à voir avec le débarquement des « marines » qui, dix jours auparavant, à Baidoa, avaient offert un véritable show.

Commençant par encercler la bourgade, les unités françaises ont laissé les véhicules défiler dans le « centre-ville » : le café Roma Shop, le marché, avec ses petits vendeurs de savonnettes et de sacs de grains, le cinéma, provisoirement occupé par des paysans réfugiés, l'aéroport enfin – une simple piste de terre. Les Somaliens ont regardé, silencieux, les mouvements de troupes. Quelques gosses aux jambes squelettiques ont salué d'un sourire timide.

La symbolique de Noël n'a eu de *force que pour les militaires occi*dentaux. A Hoddur, comme dans toute la Somalie, ce 25 décembre n'était qu'un vendredi ordinaire, jour de prière et de repos. La veille, le détachement des soldats français avaient honoré la tradition, celle de *« la grande famille que constitue la Légion »*, selon les mots du Père Henry, un aumônier militaire venu spécialement célébrer la messe de Noël en plein bush (*le Monde* du 25 décembre).

Autrefois, sous le régime de Syaad Barre, on envoyait les fortes têtes de l'armée en pénitence dans le fort d'Hoddur – *« leur Sibérie à eux »*, résume un fonctionnaire des Nations unies. Aujourd'hui, la petite bourgade du sud de la Somalie est devenue le quartier général du dispositif français « Oryx », placé sous le commandement du général René Delhomme. Mille cinq cents hommes supplémentaires de la 13e DBLE (division blindée de la Légion étrangère) et du régiment d'infanterie de Djibouti devaient arriver samedi de Mogadiscio, accompagnés de dix hélicoptères Puma et de douze Gazelle.

Dix mille à quinze mille « déplacés »

Deux cents « marines » se retrouvent ainsi sous les ordres des Français, les Américains ayant décidé de redonner à ces derniers leur autonomie de commandement. La région, il est vrai, passe pour être relativement tranquille. Elle ne présente pas un grand intérêt stratégique – *si ce n'est sa proximité* avec l'Ethiopie – et ne nécessite pas une aide humanitaire d'extrême urgence, comme c'est le cas à Baidoa ou à Bardera, sous contrôle américain.

La ville d'Hoddur a été relativement épargnée par la guerre civile. Ses dix mille habitants n'ont pas connu les flux et reflux sanglants qui marquent, habituellement, les combats entre factions claniques rivales. La misère vient d'abord de la sécheresse, qui détruit périodiquement les récoltes. S'y est ajouté, à la fin des années 70, le poids des réfugiés éthiopiens fuyant la guerre civile en Ogaden. Les récents combats, particulièrement violents autour des localités d'Uegit et de Baidoa, ont fait affluer de nouvelles populations de paysans, tandis qu'apparaissaient les premiers « technicals ».

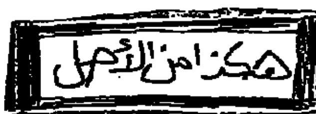
On estime aujourd'hui à dix mille, voire quinze mille, le nombre des personnes « déplacées » réfugiées à Hoddur. En septembre, une dizaine de centres nutritionnels ont été ouverts par le Comité international de la Croix-Rouge (CICR, Genève) et Médecins sans frontières (MSF), entraînant un afflux supplémentaire de réfugiés. Certains paysans font la route le matin, pour s'approvisionner à Hoddur, et repartent le soir vers leur village.

« Les armes sont apparues dès que l'aide humanitaire est arrivée massivement », note un employé des Nations unies. *« Deux sous-clans ont tenté de renverser le gouverneur local, qui a autorité sur toute la région. Ils estimaient que la nourriture n'était pas distribuée équitablement. Le gouverneur en est finalement ressorti renforcé et il coopère avec nous »*, assure-t-il.

Les militaires français ont d'ores et déjà rencontré le vieil homme, M. Mohamed Nour Shadeck, alerte malgré ses quatre-vingts ans. Le premier objectif de l'opération « Oryx » est d'inciter les populations déplacées à regagner leurs villages, situés aux alentours d'Hoddur. Certaines organisations humanitaires ont d'ailleurs déjà commencé à distribuer des graines de sorgho pour les futures semailles. Le second objectif est d'assurer la stabilité de la région et de faire taire les armes. Pour qu'un jour, peut-être, Hoddur puisse repeindre son fameux panneau, à l'entrée de la ville.

DOMINIQUE LE GUILLEDOUX

□ **TOGO : un militaire tué par des policiers.** – La mort d'un militaire, abattu par des policiers, lors d'un contrôle d'identité, mardi 22 décembre, à Lomé, *« n'est rien d'autre qu'un crime gratuit »*, a estimé, dans la soirée de jeudi, un communiqué de la primature (siège du gouvernement), à laquelle la victime était affectée. Ce communiqué vient démentir la version de la police, affirmant que ses agents avaient dû riposter aux tirs du militaire. – (AFP.)



POLITIQUE

La préparation des élections législatives

Deux-Sèvres : M. Jean de Gaulle sans successeur

NIORT

de notre correspondant

Candidat à la succession de M. Pierre de Bénouville, député (RPR) de la huitième circonscription de Paris, M. Jean de Gaulle vient de démissionner du comité départemental du RPR dans les Deux-Sèvres, département où il avait été « parachuté » en 1986. Depuis l'annonce de ce départ, le petit-fils du général de Gaulle entretient en effet des relations tendues avec les militants locaux, qui lui reprochent ouvertement d'avoir plutôt mal préparé son départ : le RPR n'a aucun candidat à proposer dans la circonscription, qu'il abandonne à l'UDF (1).

Contesté à Niort, M. de Gaulle paraît également avoir été désavoué à Paris. Il proposait deux candidats dans la première et la deuxième circonscription des Deux-Sèvres. Non seulement ils n'ont pas été retenus, mais lui-même n'a pas été invité à participer aux travaux de la commission des investitures de son parti pour son département. Dans ces conditions, il a préféré démissionner du comité qu'il présidait depuis 1986.

Avec son retrait, le RPR perd un siège de député dans un département où il compte peu d'élus. « *Moins qu'en 1986* », précisent les militants en guise de bilan.

Agé de trente-neuf ans, conseiller pour les affaires africaines auprès de M. Jacques Chirac et délégué général du RPR chargé de l'emploi, des entreprises et des questions économiques, M. de Gaulle a deux autres mandats en Deux-Sèvres : il est maire de Thénezay depuis mars 1989 et conseiller régional depuis mars dernier. Il laisse entendre qu'il souhaite les conserver.

RAYMOND MAUDET

(1) En contrepartie, Mme Armelle Guinebertière, conseiller général, vice-présidente du conseil régional, a annoncé sa candidature dans la quatrième circonscription, dont le député sortant est M. Albert Brochard (CDS). Elle pourrait être la seule candidate du RPR dans le département.

Au conseil régional de Poitou-Charentes

Hausse de la pression fiscale pour financer le programme Université 2000

POITIERS

de notre correspondant

Il a manqué une voix pour que le budget régional de Poitou-Charentes, approuvé par 27 voix contre 21 et 7 abstentions, soit adopté, mercredi 23 décembre, à la majorité absolue. Les élus UDF et RPR ont voté pour, ceux du PCF, du PS et du Front national ont voté contre et les écologistes se sont abstenus. La petite voix baladeuse est celle de M. Francis Georgel, élu en Charente à la tête de la liste de Génération Écologie et par ailleurs chargé de mission au parc naturel du Marais poitevin, qui avait voté en mars dernier dès le premier tour pour la réélection du président sortant UDF, M. Jean-Pierre Raffarin.

Ce budget 1993, équilibré à 1,3 milliard de francs, se traduit par une augmentation de 15 % de la pression fiscale, qui financera pour l'essentiel le programme Université 2000. « *Il faudra aller l'expliquer dans les chaumières* », a déclaré l'ancien ministre socialiste de l'intérieur, M. Philipppe Marchand, en soulignant la discrétion du président sur cette hausse.

M. L.

□ **Champagne-Ardenne : abstention du PS et des écologistes.** – A l'occasion du vote du budget régional, adopté par 26 voix sur 49, les neuf élus socialistes se sont abstenus ainsi que trois écologistes, le quatrième, M. Christian Le Beuf (Marne, GE), votant pour. M. Jean Kaltenbach, RPR, président du conseil régional, a reçu le renfort des vingt et un élus RPR et UDF, des deux élus du [mo]uvement Chasse, pêche, nature et traditions et surtout de deux personnalités divers droite, MM. Cyrille de Rouvre, maire de Chaumont, et Yves Renard, président de la chambre de commerce et d'industrie de Reims-Epernay, qui, à la tête de listes socioprofessionnelles, avaient mené en mars une vive campagne contre lui. Les huit conseillers du Front national et les trois du PCF ont voté contre. – *(Corresp.)*

M. Brice Lalonde sur Skyrock

Jeu de massacre

Quiconque n'a pas vu Brice Lalonde dans un studio de radio n'a aucune idée de ce qu'on appelle la jubilation radiophonique. Quiconque ne l'a pas vu, perché sur un tabouret, le costume de velours noir, la prunelle insolente, le sourire taquin, lire – que disons-nous lire, interpréter ! – devant un micro en pied un texte de quarante secondes, rapide, mordant, et drôle, ne sait pas pas combien l'instrument est grisant et le bonhomme grisé, les deux réciproquement conquis. Pas le moindre bafouillage, pas une hésitation, le texte manuscrit est lu comme s'il était parlé, avec ironie, force exclamations, une bonne humeur gaillarde et le ton d'un complice plus futé qui se livre à des potes : « *Vous savez quoi ?* »

D'ailleurs chacune de ses chroniques diffusées tous les soirs en semaine sur le réseau Skyrock à 19 h 55 commence par ce « *Vous savez quoi ?* » tonique et amusé. On devine qu'il va nous étonner. On devine aussi qu'il va se moquer. Il adore cela, Lalonde. Railler, dénoncer, fustiger. Juger « *nul* », « *ringard* », « *absurde* ». Et décocher des flèches. Direction tous azimuts. Mais de préférence du côté des politiques, des appareils, des bureaucrates. Au jeu de massacre, il est champion. A condition de le pratiquer sans exclusive ni hargne, et avec dérision. Brice Lalonde met toujours les rieurs dans son camp.

« Vous savez quoi ? »

« *Vous savez quoi ? Les Jeux olympiques, Albertville, jamais on n'a dépensé autant d'argent pour vraiment si peu de temps... Et le pompon, c'est la piste de bobsleigh, un immense congélateur avec 80 kilomètres de tuyau et de l'ammoniaque. Alors on a distribué des masques à gaz aux habitants, et puis le jour où il y a une compétition – c'est rare parce que les gens qui font du bob, il n'y en a pas tellement – eh bien, on interdit au public de venir. Quand même, ça donne à réfléchir...* »

Autre sujet, autre chronique : « *Vous savez quoi ? ... On en est aujourd'hui à trois fois plus de temps libre que de temps de travail alors que c'était l'inverse il y a deux cents ans. C'est le temps libre qui va devenir le centre de notre société (...) et un moyen nouveau de choisir sa vie, mais, pour l'instant, personne ne s'en est rendu compte. Tout est toujours organisé autour du travail avec les mêmes horaires pour tout le monde. Ça va forcément exploser. Ça donne à réfléchir...* »

Réfléchir mine de rien. Pas de quoi se prendre la tête. Juste sourire, et se sentir averti. Les messages de Lalonde se veulent légers, légers... même s'il ne doute de rien en avouant pour objectif « *l'élévation de chacun* ». « *Il faudrait des citoyens mieux informés, plus intelligents, dotés de repères pour appréhender le monde, déjouer les duperies, et démasquer les certitudes de soi-disant experts. Il faut donner envie aux jeunes de prendre la société en charge.* » Ce n'est pas de la propagande ! se récrie-t-il. Du journalisme, un peu : « *C'est tout ce que j'aime, depuis l'époque du* Sauvage. » Et de la politique, « *mais pas au sens vulgaire de chasseurs de voix en vue d'élections* ».

C'est en tout cas de la radio. Et de vieilles retrouvailles. Brice Lalonde n'en avait pas fait depuis 1977, au micro de la très mythique Radio verte, qui allait donner un coup d'envoi fameux au mouvement des radios libres. « *On jouait à cache-cache avec les policiers,* racontait-il un jour. *On écoutait leur radio grâce à des scanners ramenés en fraude des Etats-unis. On se savait dans l'illégalité, mais on avait le sentiment que c'était un juste combat.* » Le combat s'est déplacé. Lalonde, ancien ministre et leader courtisé, porte maintenant des cravates, et Pierre Bellanger, le patron de Skyrock, venu à la radio par les Amis de la Terre, s'est coupé barbe et cheveux. L'écologie reste toutefois un credo. « *Pas au sens partisan mais comme une façon d'appréhender la vie.* »

ANNICK COJEAN

▶ Skyrock : Paris, 96 MHz ; Avignon, 92,5 ; Bordeaux, 98,2 ; Brest, 91 ; Caen, 97,6 ; Clermont-Ferrand, 100,8 ; Grenoble, 96 ; Lille, 94,3 ; Lyon, 96,1 ; Marseille, 90 ; Montpellier, 106,4 ; Toulouse, 101,4.

POINT DE VUE

La morale est une vieille affaire...

par Bernard Stasi

Après MM. Max Gallo et Yves Cochet (*le Monde* des 16 et 24 décembre), M. Bernard Stasi, premier vice-président du CDS, répond à notre enquête sur « La crise morale de la politique » publiée dans *le Monde* du 12 décembre.

FONDÉS sur une vision complète et sur une explication globale de la société et de l'Histoire, le fascisme et le communisme avaient fait de la politique un absolu. Les notions de bien et de mal n'existaient qu'au service de la politique. Tout était bon qui permettait d'atteindre les objectifs politiques. Tout devait être combattu, et par tous les moyens, qui s'opposait aux desseins des détenteurs du pouvoir.

L'effondrement de ces idéologies a laissé un grand vide dans la pensée des hommes et dans la vie des sociétés. En durcissant en dogmes les vertus du libéralisme, certains ont voulu remplacer les idéologies défuntes par une autre idéologie, moins brutale dans ses moyens et moins criminelle dans ses fins, mais tout aussi globalisante.

On a vu ainsi la liberté de l'individu se pervertir en exaltation de l'individualisme, la liberté de l'économie déboucher sur la loi de la jungle, le développement de la consommation s'ériger en culte du matérialisme.

Eclairer la politique

Pas plus que le fondamentalisme marxiste, le fondamentalisme du marché n'était respectueux de la personne et n'acceptait une morale au-dessus de lui. Fondé sur l'égoïsme, puisqu'il suffisait que chaque individu, libéré de toute contrainte, se laisse aller à ses pulsions pour que la société progresse, le libéralisme dogmatique tournait le dos à la morale la plus élémentaire, laquelle exige, pour le moins, que les désirs des individus soient susceptibles d'être bridés.

Dans le champ de ruines de ces idéologies orgueilleuses, certains nobles esprits découvrent aujourd'hui la morale – comme une fleur inconnue, comme une idée neuve.

Est-il permis de dire que pour ceux qui ont toujours puisé leur inspiration dans les valeurs de l'humanisme chrétien la morale est une vieille affaire ? Ils n'ont pas attendu les bouleversements du paysage idéologique au cours de ces dernières années pour découvrir qu'il existe un au-delà de la politique – valeurs, morale, éthique, peu importe le nom – qui éclaire le champ politique pour ceux qui acceptent de se référer à cette lumière.

Eclairer la politique, c'est donner un sens à l'action politique qui, pour nous, ne saurait avoir pour finalité que l'épanouissement de l'homme, de tout homme, et non pas le service d'une classe, d'une race ou d'un Etat-nation, qui seraient conçus comme autant d'absolus.

Cette morale politique qui est la nôtre ne nous indique aucune solution concrète pour faire face aux problèmes de notre société. Mais elle nous impose certains comportements : le respect de l'autre, y compris de l'adversaire, le souci de la vérité au risque de déplaire, la recherche permanente du bien commun au-delà des intérêts particuliers, le refus d'utiliser n'importe quel moyen au service d'une fin, si noble soit-elle.

Cette morale-là nous impose aussi de donner à notre action politique certaines finalités. Comment celui qui adhère à ces valeurs pourrait-il ne pas accorder la priorité à l'amélioration du sort des plus défavorisés, à la construction d'une société solidaire, au dépassement des nationalismes ? Mais il doit savoir qu'il ne suffit pas, pour être fidèle à son éthique, de proclamer de généreuses intentions. C'est sur ses résultats qu'un homme politique est jugé. Et la noblesse de ses motivations, si elle peut atténuer sa responsabilité morale, ne saurait en aucun cas le dispenser d'assurer pleinement la responsabilité politique de ses actes – c'est-à-dire, le cas échéant, de ses idées et de ses fautes.

La morale issue de l'humanisme chrétien impose aussi à l'homme politique une certaine humilité. Si la morale ne doit pas être au service de la politique, la politique ne doit pas se donner pour ambition d'imposer une morale. Dans une société laïque – et nous nous félicitons que ce soit le cas pour notre pays – le choix de la morale individuelle relève de chaque conscience. Vouloir faire des citoyens des hommes vertueux suivant ses propres critères serait une entreprise totalitaire. Robespierre et Lénine, ne l'oublions pas, avaient voulu instituer un gouvernement de la vertu. Nous connaissons la suite... Et c'est aussi au nom d'une certaine morale que la révolution culturelle chinoise a massacré plusieurs dizaines de millions d'individus.

Le citoyen et la vertu

Mais s'il ne s'agit pas de vouloir moraliser une société par la force de la loi le responsable politique a pour mission de susciter, chez les citoyens, les comportements qui rendent possible la vie en commun et favorisent le progrès de la société. Il est de plus en plus vrai, comme le disait déjà Montesquieu, que la démocratie exige une certaine vertu de la part du citoyen : le respect des lois, le sens des responsabilités, l'attachement à la chose publique. On voit aujourd'hui, en France et ailleurs, les conséquences dommageables, pour la qualité de la démocratie, de l'affaiblissement de cette morale publique. Est-il besoin de rappeler que moins le citoyen pratique spontanément la discipline civique et les vertus républicaines, plus l'Etat est obligé d'intervenir pour faire respecter certaines règles, réduisant ainsi les espaces de liberté ?

Enfin, la nécessaire humilité de l'homme politique au regard de la morale impose qu'il ne se drape pas majestueusement dans les plis de la morale, qu'il ne s'exhibe pas en donneur de leçons ou en prêcheur de croisades.

Non, l'homme politique n'a pas à prêcher la morale. Qu'il se contente de s'y conformer de façon exemplaire. Mais cela est une autre histoire.

LIVRES POLITIQUES

ANDRÉ LAURENS

Sur le marché de l'ordre

AU bout de l'histoire devait surgir un monde unifié dans ses règles, ses valeurs et ses objectifs, un monde voué à intégrer l'ensemble de l'humanité. Non seulement on n'en est pas encore là, mais il y a un sérieux doute sur l'éventualité et l'opportunité de cette finalité. Paradoxalement, plus le processus de mondialisation s'accélère, plus on en mesure les dommages et les limites. Cependant, il continue sur sa lancée, la demande activant l'offre. « *Tout se passe comme si la logique de mondialisation conduisait à l'erreur par l'erreur et privait les sociétés périphériques de la capacité de se corriger* », écrit Bertrand Badie, dans un brillant essai sur *l'Occidentalisation de l'ordre politique*.

Il faut lire ce livre, si l'on veut, à l'écart des cheminements balisés de la diplomatie et des grilles de lecture trop sommaires, saisir et comprendre dans toutes ses nuances, ses contradictions et ses désordres le cours des relations mondiales. L'auteur commence par remettre à sa place l'explication purement « *économiciste* » de la notion de dépendance, dont il souligne *a contrario* les facteurs politiques. Il rappelle que l'exportation des modèles politiques ne s'est pas appuyée uniquement sur le vecteur de la colonisation et de la conquête, comme l'ont prouvé l'Empire ottoman, la Chine et le Japon. Et que les grandes nations colonisatrices que furent la Grande-Bretagne et la France n'étaient pas parmi celles qui, du point de vue économique, avaient le plus besoin de ces entreprises, lorsqu'elle s'y sont lancées (sans le soutien de leurs élites économiques).

L'auteur ne conteste pas la volonté exportatrice d'ordre politique des puissances occidentales, mais il montre combien celle-ci a rencontré un besoin d'importation de la part des pays non développés. Dans la plupart des cas, ces derniers se sont structurés, dans l'indépendance, autour d'une conception néopatrimoniale du pouvoir. « *La stratégie du prince,* écrit Bertrand Badie, *consiste à s'approprier l'espace politique et, à partir de celui-ci, les principales ressources que comptent les espaces sociaux privés.* » L'entourage, la bourgeoisie d'Etat, l'appareil politique s'alignent sur cette pratique. Le pouvoir, souvent construit sur le mode communautaire (tribalisme, clanisme, solidarité de fonction), gère les rapports avec l'extérieur et devient le maître des ressources et d'un système dans lequel des fonctionnaires trop nombreux et mal-rémunérés se rattrapent avec la corruption. L'habillage politique, qu'il soit idéologique, dynastique, ou paternaliste, importe peu, de même que le niveau de richesse (ou de pauvreté). Dans les pays nantis de richesses naturelles, la rente « *conforte la dépendance plutôt qu'elle ne l'efface* ».

Cette dépendance s'impose comme « *logique interactive sur le modèle clientéliste* », précise Bertrand Badie. Elle recouvre bien des domaines et mène au mimétisme constitutionnel, car « *l'Etat-client est conduit à identifier ses propres structures politiques à celles de l'Etat-patron* ». Selon l'auteur, la relation de clientèle, « *construite principalement à l'initiative du client* », offre le compromis le plus favorable pour « *gérer une relation étatique d'inspiration occidentale dans un contexte socio-politique relevant d'une autre culture* ». Des gages sont donnés de part et d'autre.

Bertrand Badie note aussi que le modèle de continuité administrative des anciens pays colonisateurs n'est pas la force dominante du néo-colonialisme : celui-ci est davantage soumis à la pression des flux transnationaux (culturels, économiques, religieux, démocratiques, médiatiques) qui consacrent plus sûrement l'hégémonie américaine.

La prétention universaliste de l'Occident s'est fondée sur l'idée de territoire, l'instauration d'un système interétatique (le droit international) et un modèle de société civile que, précisément, les flux transnationaux ont propagé. Sous la pression de contraintes externes et internes, les pays importateurs d'ordre politique ont développé des stratégies d'emprunt spécifique : l'auteur en dresse un tableau complet, de même qu'il rend compte des « *produits* » importés (droit, règles du jeu politique, contenu des débats).

Comme on sait, tout n'est pas allé dans le meilleur des mondes possibles, puisque ce vaste échange a entraîné, ainsi que l'actualité le montre encore, des désordres intérieurs et des désordres internationaux, sous l'effet de deux contradictions majeures : « *L'occidentalisation forcée est en même temps génératrice d'ordre et d'entropie : elle impose des règles universelles sans pouvoir imposer leur effectivité ; elle énonce une unification des mondes sans pouvoir réaliser une unification des sens.* » L'auteur en conclut que, entre l'universalisme naïf et la culturalisme, il convient de penser en d'autres termes les rapports interculturels, ce qui lui paraît possible s'ils « *ne sont plus dominés par la dialectique de l'importation et de la résistance, de la négation de la différence et de l'exclusion* ». Il s'agit d'institutionnaliser sur la scène internationale, comme dans les sociétés, où elle existe *de facto*, la multiculturalité, un des plus féconds néologismes qui aient, au propre et au figuré, droit de cité.

L'une des plus sombres exportations d'ordre politique fut le Code Noir, promulgué sous Louis XIV, à l'initiative de Colbert, en 1685, pour donner un cadre juridique à l'esclavage. Louis Sala-Molins, qui avait publié et analysé ce document (*le Code Noir ou le calvaire de Canaan*, PUF, 1988), en présente la version espagnole, datant de 1784, sous le titre *L'Afrique aux Amériques*. Le Code noir carolin, note le commentateur, « *se lamente explicitement d'avoir à imposer le poids écrasant d'un joug à des frères si mal lotis par le droit naturel* », alors, constate-t-il, qu'il impose en réalité « *une technique de dressage* ». Toutes choses égales, c'est le sentiment que peuvent inspirer certaines exigences de mise à la norme internationale, sinon universelle.

▶ ***L'Etat importé. L'Occidentalisation de l'ordre politique*, par Bertrand Badie. Fayard, 334 pages, 150 F.**

▶ ***L'Afrique aux Amériques, le Code Noir espagnol*, par Louis Sala-Molins. PUF, 184 pages, 130 F.**

M. Philippe Citroën directeur du cabinet de M. Michel Delebarre

M. Philippe Citroën, administrateur civil hors classe, a été nommé directeur du cabinet de M. Michel Delebarre, ministre d'Etat chargé de la fonction publique et des réformes administratives. Il succède à M. Gilbert Santel.

[Né le 27 décembre 1955 à Madrid, M. Philippe Citroën est ancien élève de l'Ecole nationale d'administration et titulaire d'une maîtrise de droit public. Administrateur civil, il travaille d'abord (1982-1986) à la direction générale de l'aviation civile puis est nommé à la représentation permanente de la France auprès de la CEE, pour s'occuper des transports et du tourisme. En octobre 1991, il entre au cabinet de M. Michel Delebarre comme conseiller technique et le suit aux ministères de l'équipement, de l'aménagement du territoire et de la ville, et à la fonction publique. Il était directeur adjoint du cabinet de M. Delebarre depuis le 5 avril 1992.]

□ **Le tribunal de Paris rejette un droit de réponse des filles de M. Le Pen à France 2.** – Saisi en référé par Mmes Marie-Caroline, Yann et Marine Le Pen, le premier vice-président du tribunal de grande instance de Paris, Mme Françoise Ramoff, a déclaré irrecevable, mardi 15 décembre, une demande de droit de réponse présentée par les trois filles du président du Front national à l'encontre de France 2. Celles-ci contestaient une affirmation de leur mère, dans l'émission « Envoyé spécial » du 5 novembre, selon laquelle elles « *ont été élevées dans un antisémitisme primaire* » par M. Jean-Marie Le Pen. Selon le tribunal, « *les propos incriminés ne visent que l'éducation « reçue » de leur père par les demanderesses, qui ne peut donc leur être imputée* », et « *les imputations alléguées sont trop indirectes, imprécises et sous-entendues pour être diffamatoires* ».

SOCIÉTÉ

RELIGIONS

Un entretien avec Mgr Jean-Louis Tauran

« L'usage de la force devrait être purement protecteur et dissuasif » nous déclare le secrétaire pour les relations avec les Etats du Vatican

Le message de Noël du pape, la préparation d'un nouveau rassemblement interreligieux le 9 janvier à Assise, l'annonce d'un voyage de Jean-Paul II au Soudan traduisent la préoccupation croissante de la diplomatie du Vatican pour la paix. Dans un entretien au Monde, *Mgr Jean-Louis Tauran, secrétaire pour les relations du Saint-Siège avec les Etats, c'est-à-dire « ministre des affaires étrangères » du pape, fait le point de la politique étrangère du Vatican, de ses discussions avec Israël, de ses espoirs de paix au Proche-Orient et en Yougoslavie. A propos d'une éventuelle intervention en Bosnie, Mgr Tauran déclare que* « l'usage de la force devrait être purement protecteur et dissuasif ».

« La fin des blocs a-t-elle contraint la politique étrangère du Saint-Siège à des ajustements ?

– Pour gérer la liberté retrouvée en Europe de l'Est, les grands axes de notre diplomatie sont inchangés : respect de la dignité de la personne humaine et de ses droits ; défense de la liberté de religion, qui est la liberté par excellence car, lorsqu'elle est bafouée, toutes les autres libertés le sont aussi ; promotion de la paix et moralisation de la vie internationale. Sur ces bases, le Saint-Siège aide les Eglises et les sociétés, prises dans les anciens blocs, à relever les défis moraux, culturels et sociaux qui se posent à elles.

– Parmi eux, il y a le retour au nationalisme. Fallait-il que le Saint-Siège reconnaisse en premier la Croatie et la Slovénie ?

– Il n'a précédé la CEE que de deux jours... Il s'agissait, par ce biais, d'essayer de hâter la fin des combats. Entre janvier et juin 1991, nous nous sommes employés à favoriser le dialogue pour tenter de préserver les structures fédérales de la Yougoslavie. Mais lorsqu'il a été clair que, en raison des hostilités provoquées par la Serbie à l'encontre de la Slovénie et de la Croatie, le conflit prenait davantage d'ampleur, que l'armée fédérale se faisait l'alliée des milices et décimait la population civile, nous avons estimé qu'il fallait mettre un terme au conflit dans le respect des principes du droit international.

» Avons-nous pris une position de pointe ? Disons que nous avons voulu secouer l'opinion. Il y avait un manque terrible de volonté politique chez les Européens. La crise yougoslave est un échec pour l'Europe. Ce qui s'est passé en Croatie et ce qui se passe en Bosnie-Herzégovine est la négation de tous les efforts faits pendant quarante-cinq ans pour que les conflits se règlent sans guerre. Et la plus grande tristesse, pour nous qui sommes un peu des fantassins de la Conférence pour la sécurité et la coopération en Europe, c'est de penser que les dix principes posés par la CSCE à Helsinki, Vienne et Paris sont tous violés, sans exception et vingt-quatre heures sur vingt-quatre !

– A la veille de l'intervention militaire en Somalie, le pape a défendu le « devoir d'ingérence humanitaire ». Dans l'ancienne Yougoslavie, faut-il aussi l'exercer par la voie militaire ?

– La parabole du bon Samaritain se répète. Sur le bord du chemin, quelqu'un est agressé. Nous devons arrêter le bras qui va le frapper, mais encore faut-il en prendre les moyens. Certains pensent qu'il conviendrait d'accompagner militairement – et de façon suffisament dissuasive – les convois humanitaires. Je conviens que c'est complexe à mettre en œuvre et dangereux. Mais on ne saurait demeurer résignés et passifs. C'est ce que le pape a voulu souligner.

» Dans cette difficile question, il faut recourir au principe éthique de la proportion à garder entre les risques inévitables et la fin qu'on se propose. L'idée même de « communauté » internationale fait un devoir à ses membres de venir au secours du plus faible, incapable d'assurer la défense de ses droits les plus fondamentaux. Je dirais que l'usage éventuel de la force devrait être dans ce cas purement protecteur et dissuasif.

Des « représentants permanents » avec Israël

– Où en sont les travaux de la commission bilatérale entre Israël et le Saint-Siège, créée en juillet ?

– A partir du moment où Palestiniens et Israéliens s'asseyaient à la même table, pourquoi le Saint-Siège ne se serait-il pas mis à parler directement aussi avec Israël ? Qui pourrait le lui reprocher ? Cette commission bilatérale est destinée à résoudre les problèmes qui se posent à l'Eglise catholique en Israël et dans les territoires qu'il contrôle temporairement. Ses résultats sont sans doute encore modestes, mais, comme pour le processus de paix engagé à Madrid, l'important est qu'un canal soit ouvert.

» L'objectif visé est la normalisation de nos rapports bilatéraux. Pour le Saint-Siège, cette normalisation ne commence pas forcément par des relations diplomatiques formelles. Celles-ci ne sont pas, pour nous, une fin en soi. Elles sont un moyen pour aider une Eglise locale lorsqu'elle en a besoin. Avant de songer à des relations diplomatiques formelles telles que le prévoit le droit international, il faut donc garantir à l'Eglise catholique des conditions normales en Israël.

» D'autres problèmes graves attendent une solution : nous espérons que le problème palestinien reçoive au moins un début de solution, que la situation de la région soit plus pacifique et que l'on accepte enfin d'envisager au moins la question de Jérusalem et des Lieux saints. Pour y parvenir, il se passera encore sans doute du temps, mais on peut envisager des solutions intermédiaires, graduelles, comme par exemple l'échange de représentants permanents.



– Le pape ira-t-il à Jérusalem avant ou après la conclusion de relations diplomatiques formelles ?

– Jean-Paul II a un grand désir non seulement d'aller à Jérusalem, mais de faire un pèlerinage dans toute la région où s'est incarnée l'histoire du Salut et qui a vu vivre et mourir Jésus. Mais une visite du pape ne peut être, en aucun cas, un signe de confrontation. Elle doit avoir un caractère de pèlerinage. Et celui-ci ne pourrait avoir lieu que dans une situation normale, dans une région où la paix ne soit plus seulement un souhait.

« Un Liban indépendant, souverain, uni »

– La situation nouvelle du Liban ne permet-elle pas à Jean-Paul II d'effectuer aussi le voyage souhaité à Beyrouth ?

– Au Liban, il n'y a plus la guerre, et c'est déjà beaucoup, mais il n'y a pas la paix. Des combats se poursuivent dans le Sud. Des forces armées non libanaises sont massivement présentes sur le territoire national. Les Libanais ne semblent pas avoir confiance dans leur avenir et il faut tout faire pour les aider à reconstruire un Etat, une vraie démocratie, et à faire redémarrer l'activité économique.

» Les Libanais comptent traditionnellement sur leurs amis. La France et le Saint-Siège en font partie. Mais les vrais amis sont ceux qui permettront de faire émerger un Liban indépendant, souverain, uni, où la diversité des communautés ne soit plus synonyme de déchirement, mais au contraire de collaboration mutuelle à tous les niveaux.

» Un synode des évêques du Liban est en préparation. Il devrait redonner à l'Eglise, dans la diversité de ses rites, un souci d'ouverture, une envie de regarder non plus vers le passé, mais vers l'avenir. Le pape pourra se rendre au Liban pour la conclusion de ce synode, c'est-à-dire le jour où sa visite pourra être perçue seulement comme un geste religieux, capable de rassembler tous les Libanais et de confirmer une situation alors redevenue, espérons-le, normale.

– Pourquoi le Saint-Siège a-t-il reconnu le nouveau régime militaire en Haïti, ce qui a suscité bien des protestations, y compris de chrétiens à l'intérieur du pays ?

– Je répète que les relations diplomatiques pour nous ne sont jamais une fin en soi, encore moins une approbation morale accordée à un gouvernement. Le Saint-Siège n'a jamais contesté l'élection de M. Aristide, mais il ne peut pas oublier les épreuves que l'Eglise a subies en janvier 1991 de la part de ses sympathisants. En un peu plus d'une heure à Port-au-Prince, la première cathédrale, le siège de la conférence épiscopale et la nonciature ont été saccagés et le nonce a échappé à la mort.

» Quand le Saint-Siège s'est rendu compte qu'un retour à une situation normale n'était pas rapidement envisageable, s'est posé un problème pastoral : pouvait-on laisser une Eglise locale et un peuple si profondément éprouvés sans un représentant du « Père » commun, dans la plénitude de ses fonctions ? C'est alors que le pape a décidé de nommer un nonce apostolique, un archevêque, à même d'aider ses frères dans l'épiscopat à affronter les lourds défis de l'heure. De surcroît, par sa qualité diplomatique, ce nonce est à même d'avoir accès aux pouvoirs en place, non pour approuver aveuglément leur gestion, mais pour faire valoir certains principes, défendre les droits de l'homme.

– Mais, dans le passé, une partie de la hiérarchie religieuse s'est laissée compromettre avec le régime Duvalier. N'est-ce pas ce que l'Eglise a payé ?

– C'est là une idée répandue dans certains milieux. Mais on oublie que l'Eglise a aussi souffert sous la dictature Duvalier. Des évêques allaient couramment récupérer leurs prêtres au palais présidentiel. Et plus d'une fois le Saint-Siège a dû intervenir pour défendre l'épiscopat. La question n'est donc pas aussi simple. Il est vrai que le concordat prévoyait que les évêques fussent nommés avec l'approbation du président. Cela a été le cas dans bien d'autres dictatures de l'Est comme de l'Ouest. Quelquefois, le Saint-Siège est contraint d'accepter certaines réalités pour permettre aux Eglises locales de jouir du minimum de liberté nécessaire à leur mission spirituelle. »

Propos recueillis par
MARIE-CLAUDE DECAMPS
et HENRI TINCQ

Dans son message de Noël

Jean-Paul II dénonce « la violence organisée et inhumaine » en Bosnie

De la loggia de la basilique Saint-Pierre à Rome, devant plusieurs dizaines de milliers de fidèles, le pape a prononcé, vendredi 25 décembre, son traditionnel message de Noël et a adressé ses vœux à la ville et au monde (*urbi et orbi*) en cinquante-quatre langues. Il a notamment exprimé ses inquiétudes sur la situation au Proche-Orient et dans l'ancienne Yougoslavie.

Dans son message de Noël, Jean-Paul II a renouvelé sa condamnation ferme des combats dans l'ancienne Yougoslavie : *« Je pense aux enfants de Sarajevo, de Banja-Luka, à la population de Bosnie-Herzégovine, otages d'une violence organisée et inhumaine »*, a-t-il dit, en insistant sur *« le mal et l'injustice qui oppriment »*. Les populations de ce pays se demandent, ajoute le pape, *« pourquoi l'on tue encore et pourquoi le mal semble régner sans rencontrer d'opposition, là où le fracas des armes empêche d'entendre même les pleurs inconsolés des femmes et des enfants, les gémissements des blessés, les appels plaintifs des mourants ».*

« Les brumes et les tempêtes de l'Histoire »

Jean-Paul II a aussi exprimé son inquiétude quant à l'avenir des discussions de paix au Proche-Orient. Se référant implicitement à l'expulsion par Israël de 415 Palestiniens vers le Liban-sud, il s'est dit préoccupé par le *« climat de haine et de lutte qui, en terre sainte, sur le sol sanctifié par la naissance de l'artisan divin de la paix, reste lourd et éloigne plus encore les espoirs suscités par le processus de paix entrepris à Madrid ».*

Poursuivant son tour des lieux de tension dans le monde, le pape a consacré une grande partie de son message à l'Afrique. Il a déploré la situation au Libéria, *« bouleversé et déchiré, depuis plus de trois ans, par des combats fratricides insensés »*, en Angola et au Mozambique où *« l'on vit dans l'attente d'une paix assurée et durable »*, en Somalie, où le pape s'est cependant réjoui que *« commence à apparaître la confiance en un avenir meilleur »* grâce à l'aide internationale.

Devant *« les brumes et les tempêtes de l'Histoire »* qui assombrissent *« la route de l'humanité »*, le pape a lancé un appel direct aux responsables politiques du monde entier : *« Ecoutez la voix du Christ, vous les responsables des nations appelés à veiller sur le sort des peuples. La solidarité – Il l'a lui-même proclamé par son silence dans la nuit de l'espérance – est la voie royale qui mène vers la justice et vers la paix. » « La vie est un chant de joie qui fait taire le cri menaçant de la mort »*, a-t-il poursuivi : *« Ecoutez la voix de l'amour, douce et puissante à la fois, vous qui brandissez les armes de la violence et de l'homicide. »*

Jean-Paul II a ensuite prononcé ses vœux de Noël en cinquante-quatre langues, dont le croate, le slovène, le serbe, l'arabe, l'hébreu, l'albanais et la plus grande partie des langues parlées dans l'ancien bloc communiste. Il a enfin demandé aux fidèles de prier pour la réussite de la rencontre interreligieuse des 9 et 10 janvier à Assise (Italie), où les représentants des religions d'Europe prieront pour la paix sur ce continent.

Avec le soutien des Eglises

Création du Groupe d'amitié islamo-chrétienne

L'Association pour le dialogue islamo-chrétien (ADIC), coprésidée par MM. Ali El Samman et Stelio Farandjis, vient d'élire comme vice-président le général Jannou Lacaze, ancien chef d'état-major de l'armée, député européen, qui a récemment lancé un mouvement politique indépendant. L'ADIC annonce qu'elle organisera, au printemps, à Paris, une table ronde réunissant des représentants des trois grandes confessions chrétienne, musulmane et juive.

Issu d'une scission au sein de l'ADIC, le Groupe d'amitié islamo-chrétienne, qui, lui, a le soutien des Eglises, vient d'adopter une charte, en date du 15 décembre 1992, précisant ses objectifs : *« Apporter une contribution au développement de la connaissance mutuelle entre les communautés chrétienne et musulmane de France ; promouvoir les valeurs éthiques et spirituelles communes à l'islam et au christianisme, dans le cadre d'une laïcité ouverte, en favorisant des prises de position conjointes. »* Le Groupe d'amitié islamo-chrétienne se déclare aussi *« ouvert à toutes les familles spirituelles »* (1).

Il compte parmi ses responsables deux anciens secrétaires du Service des relations de l'épiscopat français avec l'islam (SRI), les Pères Michel Serain et Michel Lelong, le pasteur Bouckechem, représentant la Fédération protestante de France, M. Jean-Pierre Bacqué, le Père Michel Jondot. Du côté musulman, les responsables sont notamment MM. Azzedine Guellouze, universitaire à Paris-I, M. Ben Cheickh El Hocine, fils de Cheickh Abbas, ancien recteur de la Mosquée de Paris, Hussein Amode, de la Réunion et Mme Djaouida Djazerli.

(1) Groupe d'amitié islamo-chrétienne, Père Michel Jondot, 9, rue Danicourt, 92240 Malakoff.

La contestation monte contre les nouveaux statuts du Consistoire israélite de Paris

Les représentants de la tendance minoritaire du Consistoire israélite de Paris (1), adversaires du président Benny Cohen, à qui ils reprochent de *« verrouiller »* l'association chargée du culte juif dans la région parisienne, demandent l'annulation du vote des nouveaux statuts par l'assemblée générale extraordinaire du dimanche 20 décembre (*le Monde* daté 20-21 décembre et du 22). Ils invoquent notamment des incidents (lancement d'une bombe lacrymogène par un membre du service d'ordre) et l'irrégularité des opérations électorales (absence de listes d'émargement).

Environ 1 500 personnes ont participé à cette assemblée, qui, devant l'affluence, a dû se déplacer dans la grande synagogue de la rue de la Victoire. On a entendu les cris de *« Benny Cohen démission »* ou, visant le grand rabbin de Paris, de *« Goldmann démission »*. Dans le brouhaha, le président du Consistoire de Paris n'a pas pu prendre la parole et les adhérents ont dû voter sans présentation ni explication des nouveaux statuts.

1) Notamment Henri Attia, Moïse Cohen, Philippe Ginsburger, Roger Pinto, René Levy, Maurice Allouche, Jacob Naouri, René Bouaziz, Max Bokobza.

SCIENCES

Pour la seconde fois aux Etats-Unis

Une souris génétiquement manipulée à des fins médicales va être brevetée

Une souris de laboratoire, dont le patrimoine héréditaire a été manipulé pour recevoir un gène humain la rendant résistante aux infections virales, devrait être brevetée aux Etats-Unis, le 29 décembre, par l'US Patent and Trademark Office (USPTO). Annoncée mercredi 23 décembre par un communiqué de l'université de l'Ohio, détentrice de l'invention, cette décision donnera le « privilège » de recevoir le second « brevet animal » attribué aux Etats-Unis. Le premier avait été accordé en avril 1988 à l'université Harvard pour la souris « Myc-Mouse », dont les chromosomes contiennent un gène humain impliqué dans le développement du cancer. Comparée à ses congénères, la souris modifiée par les chercheurs de l'université de l'Ohio, MM. Wagner et Xiao Chen, possède la particularité de sécréter régulièrement de l'interféron, une protéine humaine active dans la lutte contre les virus. Plus résistante aux infections, elle constitue ainsi un précieux modèle animal pour étudier les modalités d'action du système immunitaire dans la lutte contre les virus et les cancers. La technique employée pour obtenir cette nouvelle lignée transgénique est similaire à celle qui avait donné naissance à « Myc-Mouse » : dite de « micro-injection », elle consiste à insérer des gènes humains dans un embryon de souris juste après la fécondation. – *(UPI, AFP.)*

□ **L'archevêque de Cantorbéry lance un appel à l'unité de l'Eglise d'Angleterre.** – Dans son message de Noël, prononcé vendredi 25 décembre à la cathédrale de Cantorbéry, Mgr George Carey, chef spirituel de l'Eglise d'Angleterre, menacée de scission par le vote récent du synode autorisant prochainement l'ordination des femmes, a mis en garde les fidèles contre le risque de voir son Eglise accaparée par cette seule question des femmes-prêtres, perdant sa mission première d'annoncer et de célébrer Dieu.

□ **Renouvellement à l'association Islam et Occident.** – Les instances de l'association Islam et Occident, dont le président d'honneur est M. Jean-Pierre Fourcade et le président M. Francis Lamand, viennent d'être renouvelées en raison des départs de Mme Hélène Ahrweiler et du Père Michel Lelong. L'association Islam et Occident a déménagé au 8, rue de l'Arcade, 75008 Paris.

□ **Quatre évêques catholiques nommés en Albanie.** – Soucieux de la reconstruction de l'Eglise catholique en Albanie, le pape a nommé, vendredi 25 décembre, quatre évêques pour occuper des diocèses vacants. Deux d'entre eux ont passé plusieurs années en prison durant la période de plus forte persécution contre la religion, entre la seconde guerre mondiale et la mort du dictateur Enver Hodja en 1985. Les 2,8 millions d'Albanais sont pour la plupart musulmans, mais on évalue la communauté catholique à 250 000 pratiquants. – *(AFP.)*

Le Monde

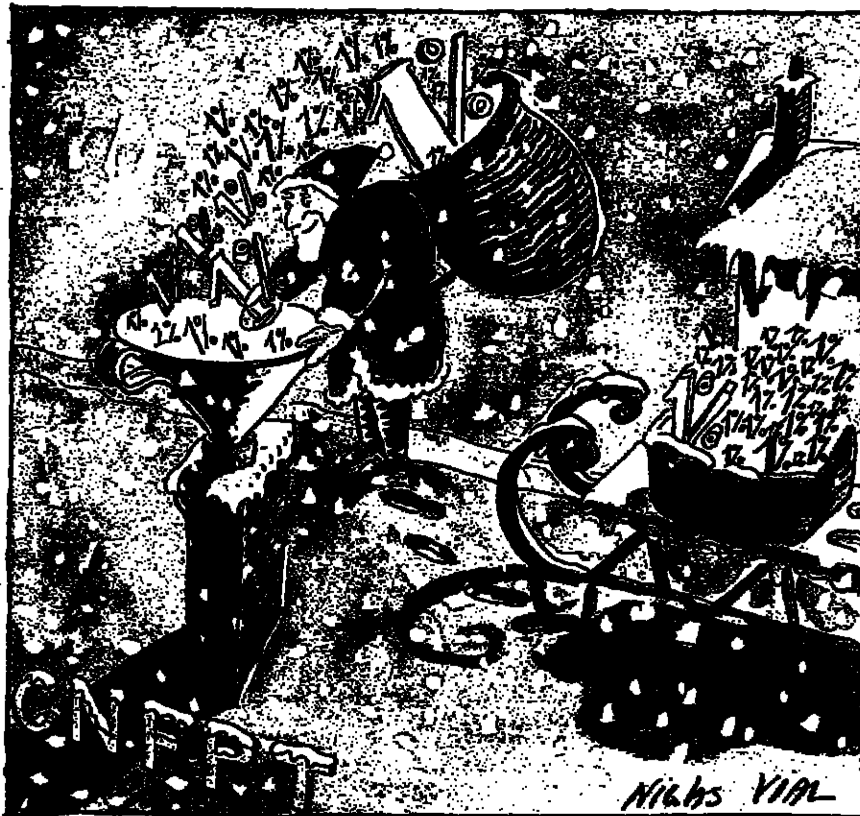
HEURES LOCALES

LES VINGT ANS DE LA FORMATION TERRITORIALE

Les professionnels du service public local ont amélioré leurs compétences grâce à la cotisation de 1 % versée par les collectivités

DANS les communes aussi, la formation a vingt ans ! C'est en 1972 que les employés de mairie ont obtenu la mise en œuvre du droit à la formation professionnelle continue, avec la création du Centre de formation des personnels communaux (CFPC). Son successeur depuis 1987, le Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT), a célébré cet anniversaire début décembre, à Angers. Des universitaires ont rappelé l'intérêt de la formation, outil de promotion sociale et levier d'une administration publique locale de qualité pour des élus qui ont désormais des soucis de gestionnaires. Ils ont cité en exemple le parcours d'un ouvrier devenu, grâce aux cours du CNFPT, secrétaire général d'une commune, ou d'une sténodactylo promue chef d'un service comptable.

Les collectivités locales – hormis celles qui, en milieu rural, ne disposent pas d'un agent à temps plein – lui consacrent au moins 1 % de leur masse salariale. En 1992, le montant de ce prélèvement s'est élevé à 824 millions de francs. Cette somme alimente le CNFPT. Celui-ci s'adresse à toutes les catégories de fonctionnaires territoriaux, soit 1,2 million de personnes travaillant dans les communes, les départements, les régions ou les établissements publics.



Des erreurs de jeunesse

Si les élus ne contestent nullement l'utilité de la formation, ils remettent en cause les erreurs de jeunesse du CNFPT (*le Monde* daté 7-8 avril 1991). La principale critique qui lui est adressée concerne ses missions. Le CNFPT propose de la formation, mais il organise aussi les concours de recrutement des fonctionnaires de catégorie A. Cette tâche avait été transférée au CFPC en 1972, ce qui avait contribué à *« moraliser et professionnaliser le recrutement du personnel*, selon Bernard Pouyet, directeur de l'Institut d'urbanisme de Grenoble. *Ainsi, il n'y a pas que des colleurs d'affiches dans la fonction publique territoriale »*. En outre, le CNFPT assume quantité de tâches diverses et variées : prise en charge des cadres privés de poste après une alternance politique ou devenus inaptes à leurs fonctions, publicité des offres d'emploi des personnels de catégorie A, paiement des frais de transport des stagiaires, remboursement des congés bonifiés attribués aux fonctionnaires d'outre-mer...

Le nouveau président du CNFPT, Raymond Vaillant (PS), combat vivement cette situation créée sous la cohabitation. *« Nous voulons réserver la totalité du 1 % à la formation »*, répète cet ancien enseignant, devenu à Lille le bras droit de Pierre Mauroy, en rappelant que la fonction publique d'Etat consacre 3,2 % de sa masse salariale à la formation de ses propres agents. Dans un récent rapport sur les dysfonctionnements de la fonction publique territoriale, un magistrat de la Cour des comptes, Jacques Rigaudiat, préconise lui aussi le recentrage du CNFPT sur ses missions de formation et la création d'un Centre national de gestion.

A Angers, Jean-Pierre Sueur, secrétaire d'Etat chargé des collectivités locales, s'est montré favorable à cette proposition. *« Le CNFPT doit bénéficier de la totalité du montant de la cotisation de 1 % pour ses missions de formation »*, a-t-il ajouté. Mais le ministre n'a pas précisé quelles pourraient être les recettes du Centre de gestion.

Les principes fondateurs du CNFPT que sont la mutualisation et le paritarisme ne font pas non plus l'unanimité. La mutualisation des fonds assure *« une solidarité entre monde rural et grandes villes »*, a précisé René Régnault (PS), porte-parole du CNFPT, pour répondre aux critiques de certains maires de métropoles comme Toulouse, Lyon ou Strasbourg, qui se plaignent de ne pas avoir un retour proportionnel à leur cotisation.

La gestion des fonds est paritaire, puisque la cotisation de 1 % constitue un salaire indirect. Le conseil d'administration du CNFPT est ainsi composé de 17 syndicalistes et de 17 élus. Le paritarisme est cher à la gauche, dans la mesure où il garantit, arithmétiquement, une présidence de cette tendance – syndicalistes et élus socialistes formant une majorité. Mais il est souvent accusé de favoriser une certaine inertie. La majorité politique ne pouvant rester stable qu'avec le soutien des partenaires sociaux, il se passe d'incessants marchandages, dont l'objet est parfois fort éloigné des grandes orientations pédagogiques. Pratiquant une véritable ingérence dans l'administration quotidienne du CNFPT, certains syndicats négocient recrutements, avancements ou mutations d'agents, qui relèvent théoriquement de la direction. Ce paritarisme tentaculaire explique sans doute la croissance continue des effectifs du siège, pourtant considérés comme pléthoriques, voici trois ans, par la Cour des comptes.

Pour Jean-Pierre Sueur, le paritarisme doit s'exercer dans les instances de contrôle du CNFPT, et non dans les organes de direction. Certains élus de droite – qui avaient supprimé le paritarisme sous la cohabitation – vont jusqu'à souhaiter qu'il ne s'exerce qu'au sein du conseil national d'orientation, instance consultative auprès du CNFPT.

Le CNFPT souffre d'une *« crise aiguë de confiance »*, diagnostiquait récemment Jacques Rigaudiat. En 1989, la Cour des comptes avait relevé un certain nombre d'infractions au code des marchés publics. Les magistrats dénonçaient le versement aux administrateurs et aux délégués de l'établissement d'indemnités illégales et non déclarées au fisc. Ils épinglaient une gestion administrative *« laxiste »*. Un président, Pierre Tabanou (PS), décédé depuis, un directeur, Jean-Luc Cuvelier, et un secrétaire général du CFPC, Joseph Gonzalez, ont été traduits devant la Cour de discipline budgétaire et financière. Ces deux derniers viennent d'être condamnés à payer des amendes de 5 000 francs. Depuis deux ans, le CNFPT semble pourtant s'être engagé sur la voie du redressement. Jean-Claude Peyronnet (PS), président du conseil général de la Haute-Vienne, président de juillet 1989 à mai 1992, a concentré ses efforts sur l'assainissement de la gestion. *« Désormais, les procédures se font en toute légalité, par le biais d'appels d'offres et de mises en concurrence »*, assure Alain Vernay, directeur général, responsable de cette réforme. Quant aux indemnités, *« elles ne sont plus versées »*, déclare Alain Vernay. L'organisation de l'établissement s'est rationalisée. Aux errements informatiques des années 80 a succédé la mise en place d'un schéma directeur.

Un plan pour la réforme comptable

Jean-Claude Peyronnet s'est, d'autre part, employé à moderniser la pédagogie, en embauchant une directrice de la formation, Huguette Brunel, transfuge de l'éducation nationale. Le CNFPT organise des sessions sur mesure pour mieux répondre aux besoins des collectivités. Il pratique l'évaluation de ses propres prestations. Il organise du conseil en formation, service rémunéré en sus de la cotisation de 1 %. Le CNFPT s'attaque ainsi à la concurrence du secteur privé, auquel les grandes villes confient souvent des sommes importantes (environ 2 % de leur masse salariale). Le CNFPT prépare aussi un vaste plan de formation à la réforme comptable, qui devrait concerner 50 000 personnes en 1996.

Les orientations pédagogiques nationales ayant été musclées, le président actuel peut pratiquer une *« déconcentration contrôlée »* de l'établissement. Raymond Vaillant s'est ainsi engagé à confier des *« enveloppes globales »* aux vingt-six délégations régionales, qui, bien qu'elles gèrent l'essentiel de l'activité de formation, n'ont pas encore bénéficié de transferts de responsabilité juridiques et financiers. Néanmoins, des difficultés demeurent. La construction statutaire, qui s'est enrichie de trois filières (culturelle, sportive, sociale) en deux ans, multiplie le nombre de formations initiales d'application devant être organisées par le CNFPT. Or celui-ci n'attend pas de nouvelles recettes. Le budget 1993 devrait être présenté avec un déficit de 40 millions de francs.

Le Sénat s'intéresse fort au CNFPT, puisqu'il a confié une enquête financière à Paul Girod (UDF). Déjà, en 1991, un rapport commandé par Charles Pasqua (RPR) préconisait un allégement du CNFPT, en *« cantonnant son action aux administrateurs et ingénieurs territoriaux »*. Si elle revient au pouvoir, la droite va-t-elle opérer un démantèlement du CNFPT, ou imposer une nouvelle réforme à l'établissement, qui en a déjà subi sept depuis sa création ?

Rafaële Rivais

Dynamiques

UN anniversaire et une étape : telle aura été l'année 1992. La décentralisation lancée par Gaston Defferre a eu dix ans. Mais, alors que les commémorations se sont multipliées, l'Etat n'a pas transféré de nouvelles compétences aux régions. Elles attendent toujours le second souffle, tant promis, de cette grande réforme.

En revanche, la loi sur l'administration territoriale de la République du 6 février risque bien de remodeler profondément la France aux 36 763 communes. Ce texte les incite à se regrouper. Déjà des alliances se font et se préparent un peu partout. Comme si certains édiles avaient compris que pour eux le choix est entre le regroupement et la disparition. En milieu rural, les maires semblent avoir oublié le traumatisme causé par la loi Marcellin de 1971 sur les fusions de communes. Aujourd'hui, ils sont prêts à s'unir pour enrayer la désertification des campagnes.

Du côté des grandes villes, la mise en route est plus laborieuse. De crainte de voir leur existence menacée par «l'impérialisme» des villes-centres, les élus des petites cités hésitent à collaborer avec elles. Cependant, la création de *« communautés de communes en milieu urbain »* devrait débloquer d'importants projets, comme à Marseille ou Toulon. La date du 6 février 1993 pour la constitution des schémas de coopération ayant été repoussée au 6 août, les maires vont bénéficier d'un nouveau délai pour réfléchir.

L'histoire dira si cette réforme donnera aux groupements l'occasion de grignoter plus de pouvoirs, au point de bouleverser le rapport des forces entre la commune, le département et la région. Une chose est sûre en tout cas : la vie locale devrait y gagner en dynamisme. C'est aussi l'objectif de la loi sur les conditions d'exercice des mandats locaux, qui permet aux élus minoritaires des conseils municipaux, généraux ou régionaux, de bénéficier de nouveaux droits en matière de formation. Elle devrait inciter les salariés des entreprises privées à s'investir dans cette vie publique, animée, pour l'heure, par des fonctionnaires, des retraités, des enseignants ou... des professionnels de la politique. Quel que soit le verdict des urnes en mars, les socialistes auront ouvert avec ces réformes un « chantier » que personne n'a vraiment l'intention de remettre en cause.

R. Rs

PARIS

LES CLIENTS COBAYES

Certains distributeurs utilisent les consommateurs de la capitale pour tester leurs nouveautés

A leurs nombreux titres de gloire les Parisiens peuvent en ajouter un autre qu'ils ignorent souvent : celui de clients cobayes. C'est en effet sur eux que les négociants les plus entreprenants testent les nouveaux produits et les techniques de vente innovantes. Réputés exigeants, gâtés par une concurrence « au couteau », friands de nouveautés, mais mithridatisés par les audaces dont on les gratifie et comptant dans leurs rangs plus de snobs que partout ailleurs, les habitants de la capitale sont des consommateurs en or. Les quartiers du centre, en particulier, constituent donc un laboratoire de terrain pour les commerces de pointe. Les nouveaux philosophes du négoce observent que le temps de la boulimie tous azimuts des « trente glorieuses » est passé. La concurrence est de plus en plus sévère. Comment se faire remarquer dans l'océan des boutiques, comment attirer le chaland, comment enfin provoquer la décision d'achat ? Tel est plus que jamais le problème des commerçants.

Des articles « coups de cœur »

Certains croient avoir trouvé la réponse. Ils s'efforcent de transformer les courses les plus banales en une flânerie de rêve et le passage à l'acte (et à la caisse) en partie de plaisir. Ainsi a-t-on vu depuis le début des années 80 prospérer une nouvelle profession : celle des designers commerciaux. En d'autres termes, les architectes d'intérieur sont entrés dans les boutiques. Dans les investissements du négoce de détail, l'aménagement des espaces de vente vient immédiatement après les dispositifs de lutte contre la fauche – la démarque inconnue – et l'informatisation de la gestion. Si les professionnels du design commercial sont déjà plus de trois cents en France, les plus grosses agences – certaines emploient plus de soixante personnes – sont toutes dans la capitale. Des architectes vedettes comme Christian de Portzamparc et Jean-Michel Vilmotte ne dédaignent pas cette nouvelle activité. D'autres comme Roland de Leu, Jean-Claude Prinz ou Jean-Yves Betoulaud sont en train de se faire un nom. Ils se sont d'ailleurs tous retrouvés, avec des confrères américains et britanniques, au Salon Equipmag, du 26 au 30 octobre à Paris.

Pour juger de leur savoir-faire, il suffit de se promener dans Paris. Rue de Caumartin, par exemple, entre l'Opéra et la Madeleine, se trouve le vétéran des Prisunic, ouvert là en 1931. Ce magasin, populaire s'il en fut, vient de dépenser près de 25 millions de francs pour se donner un nouveau look. Objectif : effacer l'image un tantinet paupériste et vulgaire qui s'attachait à ce type de point de vente « à prix unique ». Il s'agit de tenter la cliente embourgeoisée en lui proposant désormais, non plus des produits de première nécessité, mais des articles *« coups de cœur »* qui transformeront la corvée des emplettes en petite fête.

Marc-Ambroise Rendu

Lire la suite page 10

YVELINES

La ZAC de Villaroy jugée illégale

LE tribunal administratif de Versailles a annulé l'arrêté préfectoral du 7 novembre 1991 qui approuvait le plan d'aménagement de zone (PAZ) de la zone d'aménagement concerté (ZAC) de Villaroy, le dernier grand quartier d'habitation de *Saint-Quentin-en-Yvelines,* situé sur la commune de Guyancourt.

Le tribunal a fondé sa décision sur le caractère incomplet de l'étude d'impact, qui n'inclut pas l'estimation financière des travaux de replantation, de collecte des eaux usées, de traitement des eaux pluviales et d'aménagement des voies d'accès. « *Un simple oubli matériel* » selon la préfecture, tout comme l'oubli d'une note technique sur l'élimination des déchets, également reproché.

Le même tribunal administratif de Versailles a par ailleurs ordonné le sursis à exécution des travaux du techno-centre Renault, dont le permis de construire est attaqué par l'association Yvelines-Environnement et la commune limitrophe de Buc. Une décision au fond doit être rendue au mois de janvier sur cette partie du dossier d'urbanisation du plateau de Villeroy.

POITOU-CHARENTES

Insertion et sécurité

AMÉLIORER à la fois la sécurité dans la ville et la réinsertion des chômeurs : c'est le pari que Poitiers lance à travers son projet local de sécurité. Le contrat que la ville signe avec l'Etat est original : en mettant à la disposition de la police nationale huit emplois destinés à des « chômeurs de longue durée » qui seront affectés à des tâches administratives et techniques, elle libère quatre fonctionnaires en tenue pour une présence renforcée sur le terrain. Les personnes en réinsertion seront affectées à l'accueil, aux objets trouvés, à l'entretien des véhicules. En contrepartie, les quatre policiers renforceront l'îlotage et la sécurité à la sortie des écoles.

La ville de Poitiers a aussi décidé de prendre en charge financièrement six appelés du contingent servant dans la police nationale et envisage de créer une brigade spécialisée pour l'accompagnement des personnes âgées dans leurs déplacements.

RHÔNE-ALPES

Prolongement du métro de Lyon

LE prolongement de la ligne D du métro lyonnais, inaugurée en septembre 1992, a été ouvert au public le 12 décembre. Sur un parcours de 4,7 kilomètres, il comprend quatre nouvelles stations, entre l'hôpital Edouard-Herriot (Grange-Blanche) et la gare de Vénissieux. Les difficultés de mise au point du système de pilotage automatisé MAGGALY avaient obligé les collectivités locales à surseoir à cette mise en service. Les quatre nouvelles stations sont équipées de parkings « de dissuasion ». Ce nouveau tronçon porte la ligne à 12 kilomètres, parcourant Lyon d'est en ouest.

L'inauguration a pourtant été saluée par une manifestation de militants écologistes déplorant la priorité accordée à la voiture individuelle dans les dépenses d'équipement de la Communauté urbaine. De son côté, André Gerin, maire (PCF) de Vénissieux, a souhaité que le métro desserve un jour le quartier populaire des Minguettes.

SEINE-SAINT-DENIS

LE TRAMWAY DE LA BANLIEUE PARISIENNE

Chaque jour, 55 000 voyageurs emprunteront ce moyen de transport qui a coûté 766 millions de francs

« ÇA *y est, le tramway de Seine-Saint-Denis roule désormais sur toute la ligne.* » Après dix-huit mois de travaux qui ont sérieusement perturbé la circulation, l'activité commerciale et la vie quotidienne des habitants, il a fait une arrivée en fête avec clowns, orchestres et confettis dans la ville de Saint-Denis.

Six mois après une ouverture partielle entre la préfecture de Bobigny et La Courneuve, il a été mis en circulation sur la totalité de son parcours – 9 kilomètres – le 21 décembre, à l'issue de dix ans d'une « *bagarre à suspense* ». Durant ces dix années « *ponctuées d'espoirs et de déceptions* », le président du conseil général et maire de Bobigny, Georges Valbon (PC), et ses homologues de Drancy, La Courneuve et Saint-Denis, soutenus par la population, ont dû multiplier les actions pour « *imposer le bébé* » et pour qu'« *une voie soit ouverte entre Bobigny et Saint-Denis* ». Cela n'a pas été facile dans un tissu urbain très dense. Le grand chantier, mené dans des conditions difficiles, a provoqué de multiples désagréments (embouteillages, bruit, routes barrées...) et occasionné de sérieux bouleversements aux abords de la nationale 186. A titre anecdotique, la RATP a même été amenée à déplacer le mur d'enceinte de la Maison de la Légion d'honneur pour laisser pénétrer le tramway au centre de Saint-Denis. Une véritable « *affaire d'Etat* », qui a dû, à l'issue de multiples négociations, être finalement tranchée par un accord écrit du président de la République.

Sur les rails depuis juillet 1992 entre la préfecture de Bobigny (terminus de la ligne de métro n° 5) et La Courneuve, place du 8-Mai (terminus de la ligne de métro n° 7), le « *métro léger* » a déjà conquis des milliers d'usagers. Au design d'avant-garde, plus rapide que le bus, non polluant, confortable et accessible aux handicapés, il a été très vite adopté. Les voyageurs lui reprochent même son succès. « *Aux heures de pointe, les rames sont bondées et l'on a du mal à monter* », affirment les habitués, qui craignent un afflux massif et prévisible de nouveaux passagers en provenance ou à destination de la gare RER de Saint-Denis.

La « ligne des cocotiers »

Avec 25 000 voyageurs par jour enregistrés dès le mois d'octobre 1992 sur la portion de ligne Bobigny-La Courneuve (40 % de la ligne), le nouveau PDG de la RATP, Francis Lorentz, affirme que les résultats sont plus que prometteurs. Optimiste, le délégué départemental de la RATP en Seine-Saint-Denis, Pierre Lemaréchal, prédit qu'avec l'ouverture des onze nouvelles stations entre La Courneuve et Saint-Denis, le chiffre de 55 000 voyageurs par jour prévu au schéma de principe devrait être dépassé dans les premières semaines de janvier 1993.

Approuvée par l'ensemble des élus de Seine-Saint-Denis, la création de cette amorce de rocade en banlieue parisienne dans le nord-ouest du département est considérée comme « *une excellente chose* ». Néanmoins, les conseillers généraux RPR, UDF et divers droite regrettent que l'on ait retenu la solution tramway. Le président du groupe des élus de l'opposition, Christian Demuynck (RPR), lui reproche son coût et estime qu'il aurait été plus raisonnable d'opter pour un mode de transport moins onéreux (selon les chiffres officiels, le montant global des infrastructures de la ligne s'établit à 766 millions de francs, financés par l'Etat à 50 %, par la région Ile-de-France à 42,8 % et par le département de Seine-Saint-Denis (7,2 %) qui, outre sa participation au projet, a tenu à faire un effort supplémentaire de 150 millions de francs pour réaliser des aménageemnts esthétiques complémentaires. Le coût du matériel roulant (16 rames plus une rame de réserve), soit 225 millions de francs, a été entièrement assuré par la RATP.

Heureux du retour du tramway en banlieue, le doyen de l'assemblée départementale, Alfred-Marcel Vincent (PS), ancien wattman affecté dans les années 30 sur les lignes Bastille-Etoile et Saint-Ouen - Saint-Mandé - Exposition coloniale verrait avec satisfaction son prolongement vers le sud et son raccordement à la ligne SNCF Bondy - Aulnay, une ligne de 81 kilomètres à risques et à problèmes qui coupe quatre communes en deux et ne comporte pas moins d'une dizaine de passages à niveau, dont cinq sur la seule commune de Livry-Gargan, qu'il dirige depuis trente-cinq ans.

Bien que régulièrement évoqué, ce cas est loin d'être réglé. La transformation de cette ligne SNCF, dite « *des cocotiers* », en ligne de tramway moderne ne figure pas en effet dans les projets à court terme de la RATP. Seul est envisagé d'ici à l'an 2000, en Seine-Saint-Denis, l'éventuel prolongement de la toute nouvelle liaison Saint-Denis - Bogibny jusqu'à la gare SNCF de Noisy-le-Sec et son extension possible, selon les résultats d'une étude actuellement en cours, jusqu'à Montfermeil et Clichy-sous-Bois.

Martine Boulay-Méric

PARIS

LES CLIENTS COBAYES

Suite de la page 9

Finis les couleurs agressives, les publicités de marques tapageuses et les stocks entassés dans des gondoles utilitaires de grande capacité. Les teintes gris bleu, beige, saumon et rose, les présentoirs en « *acier brossé* », le regroupement harmonieux des produits par type et non plus par marque, sont censés créer « *une ambiance chic et feutrée* ». « *Dans quelques mois nous saurons si ça marche,* disent les vendeurs. *De ce test dépend la décision de la direction d'étendre la formule aux 231 magasins de la chaîne. Nous sommes le point de vente leader, la vitrine de Prisunic.* »

Tout à côté, sur le boulevard Haussmann, un Monoprix a, lui aussi, fait peau neuve. Son rayon d'alimentation a été entièrement réaménagé voici deux ans et même, pour la circonstance, rebaptisé Lafayette Gourmet. Pas moins. Là encore on souhaite conférer à ce temple de la grande bouffe une nouvelle image de luxe et de qualité. Caddies dorés poussés par des grooms, présentation raffinée dans des îlots aux couleurs conventionnelles (jaune pour les fromages, bleu pour le poisson), grande marque de caviar au beau milieu, tout a été étudié avec la collaboration de l'architecte Jean-Claude Prinz pour séduire le regard, l'odorat..., et la vanité.

Les étrangers aussi

Avec quelques services en prime. Pour la première fois en France des guéridons (150 couverts au total) permettent de déguster les produits avant de les acheter. A partir de 1 200 francs d'achat, la livraison est faite à domicile gratuitement et dans les trois heures. Mais seulement dans les arrondissements chics de la rive droite. Quant aux mets eux-mêmes – 10 000 articles ! – on signale les plus rares comme l'authentique parmesan ou le vrai bison du Limousin. Les promoteurs de cette opération s'estiment « *très satisfaits* » des résultats. Et ils commencent à songer à la province. Dans ce cas, Lyon, la ville des gourmets, serait évidemment la meilleure candidate.

Dans un tout autre registre la boutique de prêt-à-porter que Sonia Rykiel a fait aménager dans un ancien hôtel particulier du boulevard Saint-Germain est aussi un prototype. Les instructions qu'elle a données au designer Roland de Leu étaient claires. « *Faites-moi un aménagement déclinable dans le monde entier.* » D'où le choix de matériaux et de teintes « sages », adaptables partout et s'harmonisant avec les collections maison : des vêtements simples, chics, bien dessinés et qui résistent à la mode. Les meubles sont donc en chêne, les rambardes en métal noir, la moquette et les tenues des vendeuses de même teinte. Détail : des sièges sont disposés ici et là pour que Monsieur porte-chéquier puisse patienter en lisant son journal. Il y a même un écran vidéo pour les amateurs d'images.

Paris est encore le premier point d'atterrissage lorsqu'une formule commerciale étrangère vent tenter sa chance en France. Témoin la boutique qui vient d'ouvrir rue de Babylone dans les anciens entrepôts du Bon Marché. Le dessinateur de mobilier Terence Conran a minutieusement choisi cet endroit historique qui est en quelque sorte le site éponyme de l'imagination commerciale. Après s'être fait les griffes avec Prisunic puis Habitat, il a ouvert à Londres un magasin spécialisé dans la vente de produits, mobiliers et accessoires pour la maison. Mais cette fois très haut de gamme. Les affaires ont si bien marché qu'il a décidé de traverser le Channel. Clientèle visée : les professions libérales, le petit monde branché du show-biz et des médias. Le point de chute ne pouvait être que Paris.

La corde écolo

C'est encore dans la capitale que François Lemarchand, qui a dirigé Pier Import pendant des années et qui s'est cassé les dents sur une chaîne de restaurants de poissons, a fait ses gammes quand il a lancé la formule Nature et Découverte. L'idée de base consiste à vendre une gamme de produits non utilitaires en faisant chanter la corde écolo. L'agencement des boutiques a été confié au designer Jean-Yves Bétoulaud, un ancien prof d'histoire. Clients attendus : les quadragénaires des classes moyennes qui cherchent à oublier un instant leur mode de vie de super-consommateurs en fréquentant un espace où la nature est constamment évoquée. D'où suppression de la vitrine, exclusion de toute publicité, éclairage de sous-bois, utilisation de matériaux « naturels » comme le bois, la pierre, et même la terre.

Les quelques objets présentés sont judicieusement éclairés et accompagnés d'une étiquette informative. Pour qu'on puisse y amener les enfants sans complexe, le magasin doit être, disent les concepteurs, « *un lieu d'émerveillement, d'harmonie et de pédagogie* ». Pour compléter l'ambiance, une machine distribue des tisanes et un panneau d'information affiche les communiqués de certaines associations. Comble de prévenance, elles trouvent parfois au sous-sol un local de réunion.

Les trois premières boutiques ont été ouvertes en 1990 à Paris ou en Ile-de-France, toujours à proximité immédiate d'un centre commercial. Au bout de quelques mois d'expérience, la formule s'est révélée payante. Nature et Découverte a alors essaimé à Lyon, Marseille, Bordeaux, Toulouse, Lille, etc. Toutes agglomérations de plus de 350 000 habitants et dotées d'une université. Tels sont les critères de rentabilité. La formule semble avoir également du succès « en province » puisque ses promoteurs annoncent qu'ils remboursent l'investissement initial en treize mois. Un record, paraît-il. Encore une fois, ce sont les clients franciliens tendance écolo qui, sans le savoir, ont préparé cette réussite.

Marc Ambroise-Rendu

COURRIER

Les oublis de Bonne-Nouvelle

Je me félicite qu'une partie du quartier Bonne-Nouvelle soit rendue aux piétons (*le Monde* daté 15-16 novembre). L'amélioration est incontestable, mais pourquoi alors conserver la forme classique : trottoirs, caniveaux, chaussée, destinés à faciliter la circulation automobile ? Bien des esprits sont encore imprégnés par un siècle et demi de dévotion aux véhicules. Puisque le piéton reprend ses droits, pensons à d'autres formes qui ne soient plus strictement guidées par le fonctionnalisme et l'ingénierie.

Il est possible de faire onduler les voies pour casser la rigueur rectiligne et créer des appendices ça et là avec des arbres, des bosquets, des bancs, une cabine téléphonique, une terrasse de café...

Nous possédons de très bons ingénieurs souvent dépourvus de bon sens. Un banc ne s'implante pas à 10 mètres d'une cabine téléphonique. Les lampadaires ne sont pas nécessairement espacés de 15 mètres. Certains lieux de rencontre doivent, comme un repère, être mieux éclairés que d'autres...

Hormis quelques arbres enserrés de pavés, la verdure est totalement absente du quartier Bonne-Nouvelle. Dans certaines rues, aux intersections, il aurait été aisé d'implanter des îlots verdoyants, des lieux privilégiés de rencontre, tout en laissant un espace minimum à la circulation.

Dernier point : les deux-roues. Ceux-ci peuvent, à volonté, emprunter les voies piétonnes puisque les bornes rétractables sont incapables de retenir les fous du guidon. Mais il n'existe à ce jour, dans le quartier, aucun parcage pour vélos ou cyclomoteurs. Il s'agit là d'un oubli qui révèle le manque de concertation et l'absence d'un véritable parti d'aménagement intégrant la globalité complexe de la ville. Evoquer les réalisations réussies est bien le rôle d'*Heures locales,* mais ne ménagez pas les opérations frileuses ou tape-à-l'œil, quitte à froisser certaines âmes bien installées.

LUC LEGRAND
urbaniste, Paris

AGENDA

■ **Solidarités intercommunales.** – *Le centre culturel « Les Fontaines »,* dirigé par des pères jésuites, organise un colloque intitulé « *Communes riches, communes pauvres, quelles solidarités ?* », vendredi 15 et samedi 16 janvier 1993, à Chantilly (Oise). Intercommunalité, péréquation financière et aménagement du territoire seront au centre des débats.

► **Renseignements au (16) 44-57-24-60, Gonzague Callies.**

PUBLICATIONS

■ **Les emplois du local.** – La Direction générale des collectivités locales (DGCL) vient de publier un petit guide intitulé *Trouver un emploi dans la fonction publique territoriale.* Les auteurs rappellent que les collectivités locales ont employé 1,2 million de personnes en 1990, dans les secteurs suivants : administratif, technique, culturel, médico-social, sportif. Une centaine de fiches précisent les conditions d'accès aux différents métiers (niveau d'études, modalités de recrutement), les rémunérations mensuelles brutes prévues en début et fin de carrière, ainsi que les régimes indemnitaires autorisés. Elles indiquent aussi la nature des collectivités locales susceptibles de recruter du personnel : communes, départements, régions, établissements publics.

► **80 pages, 20 francs. La Documentation française, collection Décentralisation, 29-31 quai Voltaire, 75344 Paris Cedex 07.**

TEXTES

■ *Régimes indemnitaires sportif et culturel.* – Le *Journal officiel* a publié, jeudi 17 décembre, le régime indemnitaire des fonctionnaires territoriaux relevant des filières culturelle et sportive. Ce texte parachève le système de rémunération de soixante-quinze mille agents (*le Monde* daté 20-21 janvier 1991 et 5-6 janvier 1992).

La filière culturelle comprend le secteur de la conservation (patrimoine et bibliothèque) et celui de l'enseignement artistique. Le régime des conservateurs territoriaux est comparé à celui des fonctionnaires du ministère de la culture. Les primes des enseignants artistiques sont calculées sur celles du personnel de l'éducation nationale.

Les sportifs territoriaux sont comparés, pour la catégorie A, aux conseillers des directions départementales de la jeunesse et des sports. Quant aux agents des catégories B et C (chefs de services des sports, moniteurs), ils sont, faute de fonctionnaires équivalents dans les services de l'Etat, comparés... aux agents administratifs des préfectures.

NOMINATIONS

■ **Un nouveau directeur pour les maires ruraux.** – Michel Jean-Pierre vient d'être nommé directeur de la *Fédération nationale des maires ruraux* (FNMR), en remplacement de Denys Aguettant. La FNMR, que préside François Paour (proche de l'UDF), revendique 10 000 adhérents.

[Michel Jean-Pierre est né le 4 novembre 1947 à Strasbourg. Après des études à l'Ecole de journalisme de Strasbourg, il entre à *l'Est républicain* en 1970. Il travaille ensuite à la *Liberté de l'Est*, et aux *Dernières Nouvelles d'Alsace.* En 1976, il devient chargé d'études à la Délégation à l'aménagement du territoire et de l'action régionale (DATAR), où il s'occupe de télécommunications. Il prépare un plan d'équipement en réémetteurs de télévision dans les zones de montagne, et instruit les premiers dossiers de câblage. Il participe à la naissance du Minitel et de la télécarte. De 1983 à 1987, il est chargé de mission auprès du préfet de la région Auvergne, et s'occupe notamment de tourisme, d'agriculture et d'équipement. En 1988, il rejoint le secteur privé, en tant que directeur commercial d'une société d'informatique.]



RÉGIONS

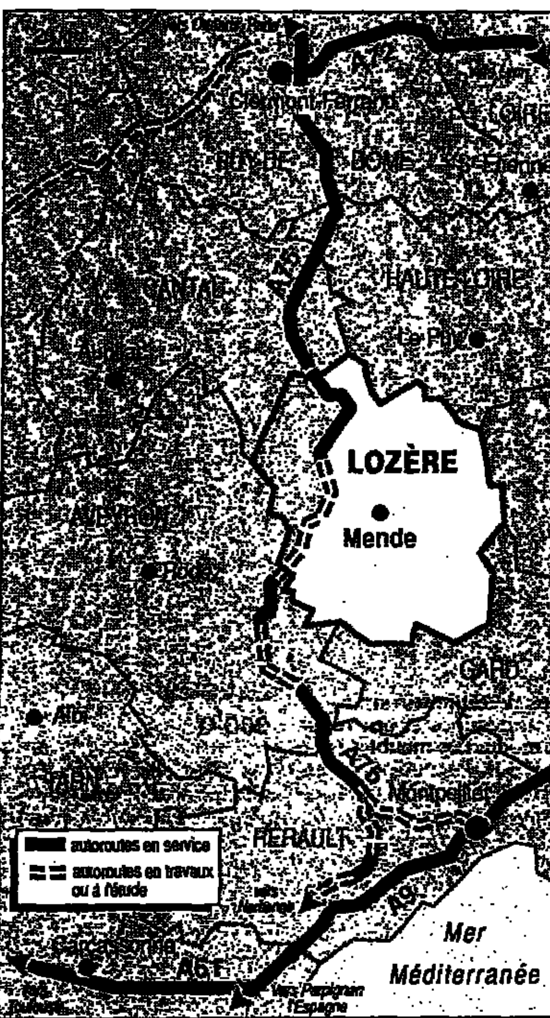
LANGUEDOC-ROUSSILLON

UNE AUTOROUTE POUR LA LOZÈRE

L'ouverture d'un tronçon de l'A 75 donne au Gévaudan un nouvel espoir de développement

LES vingt maires des communes riveraines de l'autoroute A 75 (la Méridienne), qui traversera en 1996 la Lozère, sur près de 70 kilomètres, ont déjà coché sur leur agenda la date du 8 janvier 1993. Ce jour-là, ils signeront avec les représentants de l'Etat, de la région, du département, des chambres consulaires et du tourisme une charte pour aménager l'espace environnant le ruban d'asphalte. Ce document aura valeur contractuelle entre les signataires. Il précise les grandes lignes du développement économique à promouvoir, propose la mise en valeur du paysage et esquisse un plan de financement pour les opérations projetées. Bref, il définit un aménagement global de la zone traversée par l'autoroute.

La politique de partenariat et de large consensus souhaitée par l'Etat prend tournure autour de l'A 75 en Lozère. Cette coopération, utile pour lutter contre les tentations spéculatives aux abords de l'axe routier, permettra également d'effectuer les choix délicats pour sauvegarder les espaces remarquables, maîtriser les urbanisations nouvelles, protéger les ensembles bâtis de qualité, réhabiliter les zones péri-urbaines, notamment celles proches de l'autoroute, et mettre en valeur le patrimoine touristique et culturel.



L'A 75 qui vient d'entrer en Lozère traversera le Gévaudan en 1996.

Un tracé intégré dans le site

A la différence de ce qui se passait ces dernières années, où l'autoroute était d'abord tracée pour relier un point à un autre, l'A 75, pour ses promoteurs et ses riverains, doit être en premier lieu un outil pour désenclaver la Lozère. Briser enfin cet isolement des plateaux des Causses qui a entraîné la régression de l'activité agricole, notamment en zone de montagne. Que serait, en effet, le Gévaudan sans l'aide européenne qui depuis dix ans se chiffre annuellement entre 45 et 54 millions de francs ? Le monde rural inclut aujourd'hui une multitude d'activités : services, artisanat et petites industries. *« Nous devons maîtriser ce développement, ne pas créer partout et n'importe comment, proposer des produits de qualité et ne pas craindre de viser l'exportation. L'A 75 a redonné confiance aux Lozériens, mais il est clair que ne résisteront, notamment face aux Européens, que ceux qui auront su maintenir une qualité sans faille »*, affirme Janine Bardou (UDF), président du conseil général de Lozère. Elle ajoute : *« L'autoroute est intéressante par ce que nous pouvons en faire et non par ce qu'elle est en elle-même. »*

Différents projets sont dans les cartons de l'assemblée départementale : création à l'entrée de la Méridienne dans le Gévaudan de l'aire de la Lozère où les automobilistes trouveront une station service, un hôtel, un restaurant, mais aussi une maison du département indiquant les possibilités touristiques offertes par la région ; étude d'une gamme de meubles dessinés par Jean-Michel Wilmotte, l'architecte décorateur parisien, auteur, notamment, de la nouvelle ligne des Champs-Elysées ; enfin, dynamiser certaines zones artisanales existantes.

A ces initiatives s'ajoutent la volonté des pouvoirs publics d'appliquer le « 1 % paysage et développement » lancé en 1991. C'est-à-dire que l'Etat verse 1 % des 2 165 millions de francs que coûtera la construction de l'autoroute – soit 33 millions de francs du kilomètre – à la mise en valeur des paysages et au développement des sites (hors emprise de l'ouvrage). A condition que tous ces partenaires participent pour une somme équivalente à cette opération. C'est une des bases de la rédaction de la charte qui sera signée au début de l'année prochaine.

Déjà en service sur 100 kilomètres dans le Puy-de-Dôme, la Haute-Loire et le Cantal, la Méridienne, autoroute A 75, continue sa progression et reliera en l'an 2000 Clermont-Ferrand à Béziers. Elle vient de faire sa percée en Lozère sur 25 kilomètres entre le Cantal et Aumont-Sud, mettant ainsi l'Aubrac à cinq heures de Paris. De gigantesques travaux ont déjà eu lieu au pied de la Margeride. Cinq échangeurs ont été créés, 27 ouvrages d'art construits, 30 kilomètres de voies de desserte tracées, 3,5 millions de déblais évacués, 1 000 000 de mètres cubes de granulats extraits pour la confection des chaussées, 150 000 arbres et arbustes plantés par l'Office national des forêts le long de la voie rapide... Un superbe tracé intégré dans le site et courant à une altitude variant entre 1 000 et 1 100 mètres.

Marc Marcesse, ingénieur paysagiste, avait prévenu : *« Bannir le pauvre, le banal, et au contraire favoriser l'innovation, l'originalité, la qualité. »* Les piles des ponts portent le granit de la montagne, le sommet des talus de terre dressés au bord de l'axe routier sont arrondis et ensemencés, les glissières sont construites en bois, les eaux de ruissellement de la chaussée récupérées dans des bassins invisibles de l'autoroute.

En cette fin d'année 1992, les hommes casqués de jaune et de rouge se dirigent vers Marvejols et La Canourgue. Chahutant la terre à vache, le macadam qui se glisse à flanc de collines offrira des paysages superbes. Il franchira le cours d'eau du Piou à une hauteur de 85 mètres. Un formidable ouvrage dont la construction demandera vingt-quatre mois et qui aurait rendu jaloux l'ingénieur Eiffel, bâtisseur du tout proche viaduc de Garabit.

Gratuité et multiplicité des accès

Construite par l'Etat pour ouvrir sur l'extérieur les régions isolées, l'A 75 sera gratuite et ses échangeurs nombreux (tous les huit kilomètres, au lieu de 30 kilomètres environ sur les autoroutes concédées). En Lozère, neuf entrées et sorties ouvriront la voie rapide sur l'Aubrac, la Margeride, les Causses et les Cévennes. Un atout indiscutable autorisant la découverte des huit baronnies qui dessinaient, hier, le Gévaudan, l'ancien *Gabalicus pagus*, le pays des Gabales. Un plateau mythique et solitaire retranché derrière son granit austère, ses vallées brumeuses, ses vastes pâturages balafrés par des murets, ses forêts de hêtres et de bouleaux, et ses chemins qui ne mènent nulle part. Une haute terre barrée par des mamelons plutôt que par des pics. Un pays ne possédant plus que 73 000 habitants et dont les enfants qui l'ont quitté ne reviennent que pour mourir. Un goût des Highlands d'Ecosse au nord, la saveur de la Corse au sud.

« Venez vous installer chez nous, c'est beau », répète André Crocherie, directeur de l'équipement du département. Cent quinze ans après la traversée de la Lozère par Stevenson et Modestine, le directeur de l'équipement trace, dans le même sens, une autoroute qui, si elle brise une intimité, offre au Gévaudan un ballon d'oxygène.

Jean Perrin

RHÔNE-ALPES

LA BATAILLE D'ENTREMONT

Cette commune de Haute-Savoie veut profiter de la solidarité départementale

PETIT village de montagne situé en contrebas des stations de La Clusaz et du Grand-Bornand (massif des Aravis), Entremont réclame un *« minimum vital »* pour les communes rurales en difficulté. Son maire, Gilles Maistre, militant des Verts élu en 1989, n'a pas hésité à observer douze jours de grève de la faim pour faire prendre en compte le principe d'un *« RMI communal »* par le conseil général de la Haute-Savoie.

De fait, avec ses 3,3 millions de francs, le budget communal autorise une marge de manœuvre extrêmement limitée. Pourtant Entremont aurait besoin de quelques équipements complémentaires pour assurer durablement l'avenir. Quelques logements sociaux, un local pour les pompiers, une salle d'animation communale digne de ce nom, une petite surface commerciale conforterait les 352 habitants dans leur choix de vivre ici. *« Certes nous pouvons bénéficier de subventions départementales, jusqu'à 60 % du montant total de certains travaux, mais comment voulez-vous que nous autofinancions la différence ? »*, interroge Gilles Maistre.

Les taxes d'habitation et professionnelle, très nettement supérieures à la moyenne départementale, atteignent le maximum tolérable et rendent difficiles l'installation et même le maintien des quelques commerces et entreprises artisanales. En attendant, on improvise en hébergeant des habitants à l'année dans les gîtes ruraux aménagés par la précédente municipalité pour bénéficier de retombées touristiques.

« Une insolente richesse »

Une bâche tendue au-dessus du préau de l'école fait office de salle des fêtes l'été, quand Entremont fait le plein de ses résidents secondaires et de ses centres de vacances. *« Nous ne demandons pas la Lune »*, font observer les habitants solidaires de Gilles Maistre. Vivre à Entremont serait-il un luxe ? interrogent-ils encore en s'étonnant que le chef-lieu de canton touche 6 millions de francs de subventions sur un centre de loisirs qui en a coûté 12...

Toutes générations confondues, les gens d'Entremont estiment que la solidarité départementale doit mieux jouer en pareil cas. Ils invoquent au passage *« l'insolente richesse »* de la Haute-Savoie, ces *« disparités choquantes »*, avec le sentiment d'avoir déjà fait le maximum pour sauver leur village de la mort lente. Leur mobilisation a permis de retrouver la boulangerie, mais pas l'épicerie. De maintenir l'école hébergée dans les locaux de la mairie et d'ouvrir une cantine scolaire, de conserver l'agence postale, de faire face, avec l'aide départementale il est vrai, aux dégâts causés par la terrible crue du Borne, la même qui a provoqué la catastrophe du Grand-Bornand en juillet 1987. Ils souhaiteraient que le département tienne compte de leur volonté, trop farouche peut-être, de *« vivre au pays »*. L'appel a finalement été entendu. Après trois ans de silence, le conseil général vient de renouer le dialogue, avec Entremont et son maire contestataire.

Gérard Del Rio

AQUITAINE

UN LABEL POUR LES FERMES-AUBERGES

Le tribunal de Périgueux donne sa définition

L'ASSIETTE était pleine mais les produits ne venaient pas tous de la ferme. Du coup, Françoise et Anne-Sabine Coustou ont été poursuivies pour publicité mensongère. Elles ont été relaxées par le tribunal correctionnel de Périgueux.

C'est pendant l'été 1991 que les services de la répression des fraudes de la Dordogne avaient dressé procès-verbal à l'encontre de ces deux belles-sœurs qui tiennent la ferme-auberge des Fontilles sur la commune de La Douze. En étudiant leur carte et leur menu, et en les comparant aux productions de l'exploitation, les contrôleurs étaient parvenus à la conclusion que les deux jeunes femmes n'avaient pas le droit d'utiliser le vocable ferme-auberge. Les deux tiers des produits employés pour la confection des repas provenaient de l'extérieur de la ferme. Le Syndicat départemental de l'industrie hôtelière de la Dordogne avait saisi l'opportunité qui lui était offerte pour se porter partie civile. Depuis plusieurs années, ses responsables se plaignent en effet de la concurrence déloyale des agriculteurs et des libertés prises par *« les restaurateurs à la ferme »*.

En peu de temps, des dizaines de fermes-auberges sont apparues en Périgord. Les paysans ont vu là une façon de boucler des fins de mois difficiles car, l'été venu, les Britanniques et les Néerlandais, notamment, prennent d'assaut ces tables qui se doivent de cultiver *« l'authentique »*.

Faire jurisprudence

Certaines d'entre elles ont une excellente réputation. Mais d'autres bradent le terroir et n'hésitent pas à servir du foie gras d'importation ou des poissons qui n'ont jamais fréquenté les rivières du Périgord.

Comme il n'existe pas de définition légale de la ferme-auberge, le tribunal de Périgueux, à partir du cas qui lui était soumis, a déterminé ce que devrait être un établissement de ce type, eu égard aux indications de la charte nationale des fermes-auberges et à ce qu'est en droit d'attendre un consommateur. Le jugement qu'il a rendu pourrait bien faire jurisprudence. Une ferme-auberge, selon le tribunal, est *« une ferme dont la partie auberge est un complément d'activité, ainsi qu'un moyen pour l'agriculteur et sa famille de faire valoir directement dans un cadre et avec un accueil appropriés la production de leur ferme et d'exploitations voisines à la condition que les produits mis en œuvre dans l'élaboration des repas proviennent exclusivement de l'approvisionnement fermier local, lorsqu'il s'agit de spécialités typiques régionales. Qu'ils aient principalement cette origine pour les autres plats servis et que les achats complémentaires indispensables restent minoritaires, accessoires »*.

Vus sous cet angle, les faits reprochés à Françoise et à Anne-Sabine Coustou n'étaient pas délictuels. Seuls 20 % des produits utilisés provenaient des grossistes ou d'hypermarchés. Le reste était issu de la ferme proprement dite et d'exploitations voisines, les spécialités ayant été achetées à un éleveur distant d'une quinzaine de kilomètres.

De notre correspondant en Dordogne
Dominique Richard

BRETAGNE

Guingamp : de la caserne à l'université

UNE antenne de l'Université catholique d'Angers va s'ouvrir à la rentrée prochaine à Guingamp (Côtes-d'Armor) dans l'ancienne caserne de La Tour-d'Auvergne, où s'effectuaient les épreuves de sélection des appelés du Grand Ouest : les fameux « trois jours ». Près de quatre cents jeunes passaient quotidiennement devant les officiers recruteurs. De 1978 à 1988, les 4 hectares de la caserne n'abritaient plus qu'une cinquantaine d'hommes chargés de l'organisation des périodes de réserve.

Désertés depuis quatre ans, les bâtiments ont été acquis par la ville de Guingamp qui va donc les mettre à la disposition de l'Université catholique d'Angers. 27 millions de francs ont été investis dans l'acquisition et l'aménagement des lieux ; 21 autres millions seront consacrés à la réalisation d'une cité universitaire à l'intérieur de la caserne.

Quatre cents étudiants (psychologie, mathématiques et langues) sont attendus à la première rentrée. Le chiffre devrait doubler l'année suivante. Jusqu'alors cette antenne de l'Université catholique était basée à Saint-Brieuc.

Assistance artistique pour les petites communes

LE conseil général d'Ille-et-Vilaine a confié, pour une durée de trois ans, aux Productions du dauphin, une mission d'assistance artistique auprès des communes de moins de 10 000 habitants. L'objectif est de permettre à ces communes, qui ne disposent pas d'un service d'action culturelle, de bénéficier du concours de professionnels pour l'organisation de manifestations. Véritable « entreprise d'ingénierie culturelle », selon le mot de son directeur, le comédien et metteur en scène Loïc Frémont, l'association les Productions du dauphin, installée depuis 1980 à Saint-Malo, se voit attribuer le rôle de conseiller en technique et en gestion des spectacles.

Les interventions de l'équipe en direction des élus locaux ou des présidents d'association vont du conseil dans le domaine de la construction ou de l'équipement de salles existantes à l'encadrement du personnel municipal, ou des associations, en passant par la suggestion d'événements culturels locaux.

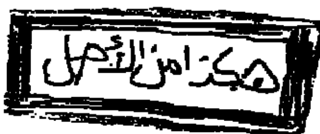
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Communauté communiste autour d'Aubagne

LA ville d'Aubagne (Bouches-du-Rhône) et trois communes limitrophes formant un bassin de 60 000 habitants ont l'intention de constituer une communauté de villes avant la fin de l'année.

A cette occasion, Aubagne, Cuges-les-Pins, La Penne-sur-Huveaune et Roquevaire devraient unifier leurs taux de taxe professionnelle (environ 24 %) dès 1993. Ces quatre communes sont administrées par des élus communistes. Le Parti communiste a voté contre la loi sur l'administration territoriale de la République, parce qu'il se dit opposé à la « coopération forcée », mais non à l'intercommunalité.

Les quatre communes estiment que leur destin est lié à celui de Marseille, dont elles sont distantes de quelques kilomètres, mais que, si elles s'associaient avec cette grande ville de plus de huit cent mille habitants, leur existence serait menacée.



LISIEUX

L'espoir du miracle



EN même temps que les tables de multiplication, les enfants de Lisieux apprennent la formule des adultes : leur ville a été « sinistrée deux fois ». D'abord la destruction *due aux bombardements* alliés d'août 1944, ensuite la reconstruction d'après-guerre. La nostalgie des maisons à encorbellements – on pouvait presque se serrer la main en étage d'un côté de la rue à l'autre – n'est pas prête à s'évanouir devant l'urbanisme de brique rouge et de béton de l'architecte Camelot. Il faut dire à la décharge de ce dernier, doté d'un patronyme propice à tous les jeux de mots, que les Lexoviens ont beaucoup modifié ses plans initiaux...

Voilà donc la capitale du Pays d'Auge, habillée d'une bien triste réputation qu'aggrave la *série de handicaps* que *les uns* et les autres assènent à tout horsain (1). Victimes de la superpuissance de Caen, d'une trop écrasante renommée de leur Côte Fleurie, de la division de la Normandie en deux régions, les Augerons *en général* et les *Lexo*viens en particulier se plaignent d'être oubliés, négligés, voire méprisés... Transports et communications leur fournissent leur premier sujet de mécontentement et de récrimination.

L'autoroute passe à une vingtaine de kilomètres... parce que le maire de l'époque, Robert Bisson (RPR), ne voulait pas qu'une telle infrastructure puisse gêner le développement de sa cité. Cette dernière se voyait même promettre à l'horizon 1985 une population de 150 000 habitants. Les plus sceptiques ont eu raison, malgré eux, des rêves des visionnaires des années 60 : Lisieux voit le nombre de ses habitants diminuer d'un recensement à l'autre (– 4,79 % entre 1982 et 1990), et vieillir dans le même mouvement. Les modes de vie changent et les plus riches des contribuables ne sont pas forcément ceux qui restent en ville : dur, dur pour les finances communales.

Désenclaver aussi par la formation : un IUT devrait ouvrir à la rentrée 1994

A l'heure des TGV, l'avant-gardiste turbotrain des années 70 a vieilli. La nationale 13 *continue inexorablement à faire* traverser la ville quotidiennement à deux mille camions, dont une bonne cinquantaine transportent des matières réputées dangereuses. Et pourtant, la ligne ferroviaire Paris-Cherbourg est *en voie d'électrifica*tion. La fameuse rocade tant attendue pour détourner la circulation des poids lourds devrait sortir de terre, à moins que ne vienne la retarder une remise en cause de son tracé prévu au sud de la ville.

C'est sur un dossier bien précis que s'empoignent, en cette fin d'année, édiles et nota*bles : le* raccordement à l'axe Calais-Bayonne, celui qui ouvrirait d'un côté, la porte du tunnel sous la Manche et de l'Europe industrielle, de l'autre, celle du Grand Sud-Ouest et de la péninsule ibérique.

La chambre de commerce et d'industrie de Honfleur-Lisieux diffuse largement une brochure qui, sous le titre *A la croisée des chemins* et la signature de son président, Serge Joigneaux, conteste l'actuel tracé autoroutier dessiné au sortir du pont de Normandie qui va doubler à l'ouest celui de Tancarville, au sud du Havre. Pour les contesta*taires, le projet actuel, qui fait* un détour à l'est par l'Eure pour frôler Bernay, est contradictoire avec les prévisions de trafic et ne facilitera en rien le développement du Pays d'Auge. Il ne vaut, en tous les cas, pas celui *qu'ils défendent, celui qui* de Honfleur descend droit et direct vers le sud, sur Pont-l'Evêque, Lisieux, Livarot, Vimoutiers, en un mot sur le sud du Pays d'Auge.

Depuis un an à la tête de l'établissement consulaire, Serge Joigneaux, un des rares patrons du cru, à la tête d'une entreprise *de planchers métalliques,* a fait de ce dossier sa priorité et son cheval de bataille au point d'avoir organisé une manifestation qui a rassemblé quelque cinq cents personnes dans les rues de Honfleur. Il attend avec *« impatience et confiance »* les délibérations des conseils municipaux, d'autant que celui de Lisieux vient de se ranger à ses argu*ments. Alors que* l'enquête d'utilité publique doit se clore le 5 janvier, le conseil municipal a massivement approuvé, jeudi 3 décembre, un texte contre lequel ont voté les Verts et sur lequel se sont abstenus sept conseillers dont le *maire,* Yvette Roudy (PS). Cette dernière, ainsi mise en minorité notamment par une partie de ses propres amis politiques, reconnaît de la *« sympathie »* à la démarche mais, pour elle, *« cette croisade » arrive un peu tard.* Elle accepte de mener une bataille mais pas sur plusieurs fronts : elle en a choisi un autre, unique, celui de la rocade de contournement.

Le leitmotiv du désenclave*ment a un deuxième volet* : la formation. Il est même certains responsables socio-économiques pour trouver la preuve de ce manque d'élites locales dans le parachutage politique... Ce complexe d'infériorité ne devrait pas *durer. Lisieux attend son insti*tut universitaire de technologie, dont l'ouverture est prévue pour la rentrée 1994 et qu'enfin lui soit reconnue une capacité à former des diplômés universitaires. A défaut de la discipline pas encore *choisie par le rectorat, la* municipalité a décidé du site : le quartier du Nouveau-Monde, déjà doté du Nautile, centre d'attractions et de sports nautiques, dont Yvette Roudy n'est pas peu fière en rappelant les promesses non tenues par ses prédécesseurs de construire une piscine.

Ses détracteurs ne lésinent pas sur l'ironie : a-t-on jamais vu une piscine susciter des créations d'emploi ? Le textile, qui a fait de la ville le principal centre industriel du département au long du dix-neuvième siècle, a quasiment disparu. Depuis le début des années 80, les fermetures ou les réductions d'activités se succèdent : que ce soient les malheurs d'Ernault, victime de la crise de la machine-outil, des piles Wonder quand Tapie, *associé à Bouygues, coupe les* ailes de l'unité de Lisieux, la *« saga tragique »*, selon l'expression de M[me] Roudy, de Technifil, spécialiste du fil métallique soudé, ou encore Isoroy, symbole d'industrie vacillante du *bois, « toujours en difficulté mais encore là »*... Il n'est pas jusqu'à Knor-Dahl, spécialiste allemand des systèmes de freinage qui aujourd'hui ne revoie ses effectifs (cinq cents personnes) à la baisse. Désormais, c'est la petite *métallurgie, le bois et l'agro*alimentaire, avec notamment Nestlé, qui se partagent une polyindustrie qui ne compte pas de grosses unités dominantes. Du coup, l'hôpital se retrouve le plus gros employeur de la ville : mille deux cents salariés pour onze cents lits.

Toute ville, fût-elle moyenne, a ses ambitions et ses traditions. Lisieux a celle du marché du samedi. Les autochtones comme les « résidents secondaires » viennent faire leur plein de coquillages d'Ouistreham, de fromages de Livarot, de Camembert et de Pont-l'Evêque, de *crème fraîche,* des *fruits* et légumes que les producteurs étalent sitôt cueillis. Rien à voir avec la foule bruyante des marchés provençaux. Ici, le ton est à la confidence. Aucun marchand ne vient troubler les conversations à voix basse des files d'attente en vantant, à voix haute, les mérites de ses pommes. *Quand les agriculteurs distri*buent un tract pour mettre en garde contre le danger de la désertification rurale, c'est avec respect qu'on le lit et le glisse dans sa poche... pas un ne traîne à terre.

La ruralité, c'est aussi le marché aux bestiaux du vendredi. Les cours actuels ne sont guère porteurs pour le commerce des bovins de viande. D'année en année, le volume des échanges baisse : il y a une dizaine d'années, c'étaient quelque quatre cents bœufs, taureaux, vaches, broutards et veaux qui étaient achetés chaque semaine à Lisieux ; pour le deuxième vendredi de décembre, il n'y avait que deux cent dix-sept bovins à occuper les enclos quand la cloche donnant le signal du début des transactions a résonné.

Plus *traditionnel* encore, les deux foires annuelles : celle des arbres, le premier week-end de mars et celle des picots, le 1[er] août. La première remonte au Moyen Age et s'appelait alors la foire aux pépins, réservée aux plants d'arbres fruitiers. Aujourd'hui, toutes les essences sont à vendre et transforment les rues *de la ville en chemins forestiers.* La deuxième n'est peut-être pas promise à un grand avenir mais c'est un rite que d'acheter son petit dindon qui fera la dinde de Noël, six mois plus tard.

Mais sa célébrité, Lisieux *sait qu'elle la tient d'abord* de sainte Thérèse. Un million de pèlerins, chaque année, calculé à l'once des cierges vendus. Henri Proust, ancien secrétaire de mairie en délicatesse avec Yvette Roudy après deux ans de collaboration, *devenu* directeur des services du pèlerinage, chiffre : *« Trois pèlerins et demi par bougie vendue »*, ce qui, dit-il, correspond à une autre estimation selon laquelle *« 100 % des pèlerins visitent la basilique, 20 % le Carmel et 10 % les Buissonnets, la maison d'enfance de Thérèse »*.

« La cohabitation entre monde religieux et monde de la cité se déroule sans heurts », assure Michel Triqueneaux (UDF), pharmacien (à ne pas confondre avec Jean-Philippe, médecin, responsable de Lisieux 2000 et membre « critique » de la majorité municipale). Même si du pèlerinage dépendent quelque 500 ou 600 emplois directs, notamment dans l'hôtellerie (650 *chambres, soit trois fois* plus que dans une ville de même importance), les Lexoviens sont plus attachés à leur cathédrale, où est enterré l'évêque Pierre Cauchon, juge du procès de Jeanne d'Arc et où – condition*nel de rigueur – Aliénor d'Aqui*taine aurait épousé Henri II, qu'à la monumentale basilique néogothique un rien kitch qui domine la ville.

L'anticléricalisme remonte, selon le docteur Lévêque, président de la vivace association Le Pays d'Auge, au temps où l'évêque-comte détenait pouvoirs spirituels et temporels. Au moment du Concordat, une délégation de Lexoviens est même venue à Paris pour demander la suppression de l'évêché. Et l'une des principales artères commerciales de la ville porte même le nom d'un radical et libre-penseur notoire, Henry Chéron, enfant du pays, maire de 1894 à 1908, puis de 1935 à *1936, dont la principale gloire* fut d'avoir succédé à Raymond Poincaré au ministère des finances et d'être l'auteur de fameuses formules comme : *« Le blé, c'est de l'or »* ou encore : *« L'épi sauvera le franc. »*

Une Normandie de carte postale où la vache à lait se découpe sur le manoir à colombages

*Cohabitation et collabora*tion. Jean-François Guimier, président de l'office municipal du tourisme, et le Père Raymond Zambelli, directeur du pèlerinage, œuvrent conjointement pour rapprocher les grands *sanctuaires français et dévelop*per leur promotion vers des marchés lointains. Cohabitation et collaboration. Il n'était qu'à voir les mines ravies et attentives du Père Zambelli et d'Yvette Roudy, coprésidant sur l'estrade de l'espace Victor-Hugo la conférence de Catherine Rihoit, auteur de *la Petite Princesse de Dieu.* Nul ne doute que la municipalité participera en 1997 au prochain événement thérésien, le centenaire de la mort de la sainte.

La complémentarité entre pouvoir civil et pouvoir religieux, la bonne entente qui préside aux relations entre les deux n'ont, à l'évidence, pas déteint sur les sphères politiques. Les deux principaux ténors de la vie locale ont en commun de ne pas être enfants du pays. A gauche, la Bordelaise Yvette Roudy, devenue député du Calvados en 1986 à la faveur de la proportionnelle, qui a su le rester en 1988 dans le cadre du scrutin uninominal, et maire depuis 1989 ; à droite, le Parisien *André Fanton, lui aussi ancien* ministre, conseiller général et conseiller municipal.

L'un et l'autre ont fort à faire avec leurs propres troupes. André Fanton n'a pas, aux dires de ses « alliés » et rivaux UDF, *réussi « sa greffe ». Yvette* Roudy se plaint du manque d'esprit de coopération de ses « amis » du PS départemental et de leur chef de file Louis Mexandeau, toujours soucieux de privilégier Caen. Le premier *se moque : « Être né ici est la première qualité, savoir lire et écrire arrive loin derrière... Tant pis ! »*. La seconde passe outre : à défaut d'être adoptée, elle a fait sienne, sa ville *« pas très riche »*, mais qui *« change, bouge, s'équipe »*.

Lisieux, centre de cette Normandie de carte postale où la vache à lait au pied du pommier se découpe sur *le* manoir à colombages, se compare volontiers à ses grandes sœurs de Caen et de Rouen. Elle a envie d'en faire autant même si les moyens lui manquent. Elle en attend un peu pour faire beaucoup. *Lisieux veut croire au* miracle.

Anne Chaussebourg

(1) Le mot signifie « étranger » en Normandie. *Le Horsain. Vivre et survivre en pays de Caux*, de Bernard Alexandre, a été publié par Plon, dans la collection « Terre humaine », en 1988.

Chiffres

■ **Sous-préfecture** du département du Calvados, Lisieux compte 23 703 habitants.

■ **L'agglomération**, qui réunit cinq communes, compte 28 022 habitants.

■ **Résultats des élections municipales du 19 mars 1989 :**

I., 15 079 ; V. 11 297 ; A., 25,08 %, *E., 10 877.*

Union gauche (Roudy, PS), 5 882 (54,07 %), 27 élus (4 PC, 14 PS, 9 div. g.).

Union droite (Triqueneaux, UDF), 4 995 (45,92 %), 8 élus (3 UDF, 3 RPR, 2 div. d.).

■ **Résultats du référendum sur l'Union européenne du 20 septembre 1992 :**

I., 14 747 ; V., 10 387 ; A., 29,56 %, *E.,* 9 936.

Oui .... 5 103 (51,35 %).

Non .... 4 833 (48,64 %).

La maison de l'insertion

C'est, assure la fierté locale, la plus ancienne maison de Lisieux, édifiée entre la fin du XII[e] et le milieu du XIV[e] siècle. Mais ce n'est pas tant l'âge qui attire l'œil sur le bâtiment de la rue Paul-Banaston, que ses couleurs : ici, les colombages sont teintés de [illegible] [illegible] ce qu'ils ont fait.

Cette fierté, ils la partagent avec d'autres. Avec ceux qui, autre exemple, nettoient les berges de la Touques, de l'Orbiquet, du Cirieux ou encore du Graindin, quatre des onze cours d'eau qui arrosent la cuvette de Lisieux. La ville, on l'a dit, a une tradition d'action sociale ancienne. C'est l'une des toutes premières à avoir financé une bourse d'aide aux chômeurs. Cette BAC a donné naissance à une BAC-environnement que n'hésitent pas à solliciter les services techniques de la ville pour des travaux.

Le centre communal d'action sociale, qui emploie quelque cent quatre-vingt personnes, « gère » près de 60 % des RMI locaux, soit quelque deux cent quarante personnes, quatre *résidences* pour personnes âgées, un foyer de cent dix chambres pour jeunes travailleurs, deux crèches pour l'accueil de cent-cinquante enfants. La maison Saint-Laurent rêve de voir sa voisine, la *maison* Saint-Leu, subir un sort aussi enviable que le sien : devenir une étape obligée d'une promenade dans le vieux Lisieux.

A. Ch.

Prochain article :
VALENCIENNES

● *Dans la série « Cités »,* le Monde *a déjà publié : Arras (daté 15-16 novembre) ; Saint-Malo (daté 22-23 novembre) ; Mâcon (daté 29-30 novembre) ; Perpignan (daté 6-7 décembre) ; La Rochelle (daté 13-14 décembre) et Rodez (daté 20-21 décembre)*

DÉFENSE

Une initiative de M. Pierre Joxe

Des sociétés d'armement financeront la réflexion sur les problèmes stratégiques en France

Dix sociétés ou offices d'armement ont été sollicités, dans le cadre de la loi sur le mécénat, pour financer la réflexion sur la défense en France et remplacer l'actuelle Fondation pour les études de défense nationale (FEDN) créée il y a vingt ans sur la base d'un institut autonome proche des milieux universitaires. Cette démarche particulière, voulue par le ministre de la défense, M. Pierre Joxe, contraint M. Pierre Dabezies à quitter la présidence de la FEDN alors qu'il avait été réélu l'été dernier à son poste pour trois ans.

Créée en 1972 pour animer la réflexion en matière de stratégie et de géopolitique, la FEDN vivait de fonds publics (quelque 3,7 millions de francs, dont les neuf dixièmes en provenance du ministère de la défense) et du produit (environ 1,3 million de francs) de la vente de ses publications – fort appréciées – et de l'organisation de colloques internationaux.

Un imbroglio juridique

M. Pierre Dabezies, ancien officier, ancien ambassadeur au Gabon, actuellement professeur de droit public et de science politique à Paris-I, avait été élu, pour la première fois en 1989, à la présidence de la FEDN sur une proposition de M. Jean-Pierre Chevènement, alors ministre de la défense. De l'avis de l'entourage de l'actuel ministre de la défense, M. Joxe, la FEDN n'est pas une véritable fondation, puisqu'elle fonctionne grâce à des subventions, notamment étatiques, et elle n'est donc plus en conformité avec la loi. C'est pour cette raison que l'actuelle FEDN a été mise en demeure de se dissoudre. Son conseil d'administration (à l'issue d'un vote de 9 voix pour, 7 contre et 1 abstention) a refusé de le faire à la majorité des trois quarts comme les statuts l'y obligent. Ecartant la solution d'une simple modification des statuts, qui aurait permis à la FEDN de se rénover, le ministère de la défense a choisi une option plus radicale qui consiste à créer une nouvelle Fondation pour les études de défense (FED). Un commissaire-liquidateur sera nommé, dans la mesure où le temps a manqué pour obtenir, dans les délais, la reconnaissance d'utilité publique au profit de la nouvelle formule, et il sera difficile de démêler, rapidement et sans créer un contentieux, l'imbroglio juridique né après le refus – maintenu pour l'heure – de l'ancienne FEDN de disparaître. L'idée de M. Joxe a été de demander à des constructeurs et à des offices de commercialisation d'armement (1) de financer la nouvelle FED, censée, selon le ministre de la défense, être capable de *« susciter le débat d'idées et le renouvellement de la réflexion sur les problèmes de défense dans un contexte géostratégique qui connaît de profondes mutations »*. Six de ces industriels et de ces exportateurs d'armes seront membres du conseil d'administration, aux côtés de représentants de cinq administrations (défense, affaires étrangères, éducation nationale, intérieur et recherche) et de six membres cooptés (à l'exclusion de tout universitaire contrairement à la FEDN).

M. Joxe a annoncé que le président de la FED sera désigné lorsque celle-ci sera reconnue d'utilité publique. Plusieurs noms sont d'ores et déjà avancés, en tête desquels figure celui de M. François Heisbourg, ancien directeur de l'Institut des études stratégiques de Londres et, aujourdhui, important reponsable du groupe Matra pour les questions de stratégie.

(1) Il s'agit des groupes Aérospatiale, Dassault, GIAT-industries, Matra-défense, SNECMA, Thomson, Société nationale des poudres et explosifs (SNPE), Elf-Aquitaine, et des offices de commercialisation d'armes SOFRESA et COGEPAC.

Un risque majeur

par Jacques Isnard

L'IDÉE de M. Joxe est pour le moins inattendue et même plutôt saugrenue. Le ministre de la défense peut sans doute se prévaloir de l'exemple des Etats-Unis, où il existe des fondations qui fonctionnent sur le modèle de ce qui vient d'être ainsi inventé pour la création de la FED, à savoir des sources de financement privées supposées être de bon aloi ou assez désintéressées pour conforter une réflexion d'intérêt public. Mais n'est-ce pas « le » mirage américain ? Une fondation, c'est aussi l'outil qui, par exemple, permet à des chercheurs, d'où qu'ils viennent, d'approfondir et de nourrir, en toute indépendance d'esprit, un travail original et décapant dans des disciplines intellectuelles qui, si elles étaient laissées aux caprices de la libre entreprise, seraient ou abandonnées à elles-mêmes, ou altérées, voire endoctrinées.

Dans le cas présent, M. Joxe a pris un risque majeur. A qui fera-t-on croire que le « complexe militaro-industriel » sera neutre dans cette affaire, alors qu'il est fondamentalement juge et partie ? Qui paie commande. Et qui commande détermine la réflexion ou, du moins, voudra l'orienter. Les industriels du secteur sont déjà suffisamment accusés en France de vouloir prendre la place des états-majors, lorsqu'il s'agit de définir l'emploi d'un système d'arme, pour que, de surcroît, on ne les soupçonne pas, maintenant, de chercher, par le biais de leur participation à la FED, à influer sur les concepts de défense.

Création d'un Collège interarmées de défense

Par décret au *Journal officiel* du jeudi 24 décembre, le ministre de la défense, M. Pierre Joxe, crée un Collège interarmées de défense, qui remplace, à compter de septembre 1993, les Ecoles supérieures de guerre (propres à chacune des trois armées), l'Ecole supérieure de la gendarmerie nationale, l'Ecole supérieure de guerre interarmées et le cours supérieur interarmées. M. Joxe avait annoncé ce projet l'an dernier.

Sous l'autorité du chef d'état-major des armées, ce Collège interarmées de défense prépare les officiers supérieurs des trois armées et de la gendarmerie à détenir éventuellement des responsabilités d'état-major, de commandement et de direction. Comme c'est aujourd'hui le cas pour les organismes auxquels il se substitue, ce Collège pourra accueillir des ingénieurs de l'armement, des officiers des services et des étrangers.

□ **Une nouvelle revue d'histoire militaire.** – Dénommée *Samothrace*, une revue d'histoire militaire publie son premier numéro destiné à des chercheurs, des universitaires, des étudiants et aux passionnés d'histoire ou de stratégie. Chaque mois, un thème sera retenu et traité par des spécialistes français ou étrangers, avec une place de choix réservée à l'iconographie et à la cartographie. Pour son premier numéro, *Samothrace* se consacre à l'expédition d'Egypte du général Bonaparte en 1798.

▶ ***Samothrace*, Centre d'affaires Leaders, 72/78, Grande-Rue, 92310 Sèvres. 50 pages, 49 F.**

Un spectacle de jeunes à Mantes-la-Jolie

« Nous crèverons l'horizon »

« Les keufs (1) *! »* Un murmure de frayeur traverse la salle remplie de lycéens. Une escouade de CRS vient d'investir la scène du Normandie, le théâtre municipal très kitsch de Mantes-la-Jolie (Yvelines). Un clin d'œil plus tard, les « policiers » chaussent d'énormes lunettes fumées et s'installent derrière un petit orchestre. Ce sera l'unique allusion au « malaise des banlieues » dans un spectacle interprété par des jeunes issus de la cité pour la plupart du Val-Fourré.

Nous crèverons l'horizon n'est pas une pièce fadasse sur les jeunes-de-banlieue-en-galère jouée par des amateurs ni un manifeste urbanistico-sociologico pleurnichard. C'est une suite de sketches en forme d'autoportrait vérité d'une jeunesse qui veut croire à son avenir. Refusant de présenter les « jeunes de banlieue » comme d'éternelles victimes, le metteur en scène Ahmed Madani a mêlé débutants et professionnels, dix jeunes tous dévorés par le démon du théâtre. Il a écrit son spectacle à partir d'improvisations qui révèlent la vision qu'ont ces jeunes de leur corps, de leurs parents, de leur cité, de leur vie future, du monde qui se prépare. C'est drôle, poétique, grinçant et vrai. Se prenant au jeu des « J'aurais aimé être..., j'aurais voulu avoir... », les comédiens évoquent les angoisses existentielles et sexuelles de l'adolescent de base, sans trop faire ricaner leur public de lycéens : une performance ! Saïd joue avec talent son propre personnage, celui du jeune beur qui rêve d'avoir des épaules de boxeur *« pour que personne ne m'écrase dans la vie »*, tandis que Rachel recherche *« l'amour et la force »*. Viviane, elle, se voit avec *« les lèvres de Vanessa Paradis, les cheveux d'Isabelle Adjani »*, et s'imagine *« sans boutons sur la gueule »*. D'autres interprètent avec réalisme les psychodrames enfants-parents, les blessures amoureuses, le désœuvrement du jeune chômeur lymphatique vissé jour et nuit à la télé, la drague sans issue, la chasse au stage, à défaut d'emploi, les longues heures où l'on « zone », mimant l'ennui sans ennuyer ni tomber dans la caricature. Gentiment féministe, volontairement altruiste, leur discours se veut optimiste et n'hésite pas à parler « morale » à des jeunes réputés cyniques. Ils veulent *« donner de l'espoir »*, rendre leur fierté à ceux dont le quartier est montré du doigt, agir *« contre la peur »*, montrer en un mot qu'*« y'a de la vie là-dessous »*.

PHILIPPE BERNARD

(1) « Flic » en verlan.

▶ **Madani Compagnie, 19, rue de Seine 78200 Mantes-la-Jolie. Tél : (16-1) 30-94-15-93. Le spectacle *Nous crèverons l'horizon* tourne pendant trois mois dans plusieurs villes des Yvelines.**

MÉDECINE

A Briançon (Hautes-Alpes)

Un établissement recevant des sidéens menacé de fermeture

Le centre médical de moyens séjours Les Neiges, de Briançon, (Hautes-Alpes), un ancien sanatorium de 220 lits, en partie reconverti dans le traitement des malades du sida, est menacé de fermeture en application des dispositions de la loi hospitalière de 1991.

MARSEILLE

de notre correspondant régional

Récemment placé au centre d'une polémique concernant l'accueil des sidéens par rapport à la vocation climatique de Briançon (*le Monde* daté 18-19 octobre), le centre des Neiges est, de nouveau, sur la sellette. Le ministère de la santé a décidé la fermeture quasi complète de l'établissement, dans un délai d'un an, en raison, d'une part, de l'excédent des lits de moyen séjour existant dans la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur (PACA) et, d'autre part, des impératifs de régionalisation du recrutement des malades découlant de la nouvelle loi hospitalière.

Deux tiers des malades séjournant aux Neiges proviennent des hôpitaux de la région parisienne, du nord et de l'ouest de la France. Il s'agit, notamment, de sidéens, de cancéreux ou d'autres personnes socio-handicapées qui sont traités dans une unité de « suite de soins lourds ». Bien que le centre remplisse, à cet égard, un rôle éminemment utile, on lui oppose le strict respect de la carte sanitaire.

« Imbroglio »

Le 11 décembre, le préfet des Hautes-Alpes, M. Claude Guéant a fait part, officiellement, de la volonté du ministère de la santé de supprimer 115 lits sur 220. Pour le reste, 55 doivent être redéployés sur d'autres établissements de Briançon (les sidéens étant, en principe, transférés au centre hospitalier de la ville) et 50 doivent être transformés, sur place, en lits de maison de retraite et de longs séjours pour personnes âgées. Le préfet a donné l'assurance à l'ensemble des cent soixante employés des Neiges qu'ils seraient reclassés.

En raison d'un statut très particulier, le centre est également placé sous la tutelle des ministères des finances et de la défense avec lesquels le ministère de la santé ne s'est apparemment pas concerté. Le 12 décembre, le conseil d'administration de l'établissement s'est prononcé, par huit voix contre une, pour la poursuite de l'activité en votant le budget prévisionnel pour 1993.

Le président du conseil d'administration, M. Jean Griot, qui parle d'*« imbroglio »* à propos de la situation, juge *« incompréhensible »* la décision du ministère de la santé, car le bilan d'exploitation des Neiges est positif avec une activité médicale accrue en 1992 (80 % de taux de remplissage). La municipalité (UDF) de Briançon, de son côté, a adopté une motion dans laquelle elle *« réaffirme* [sa] *volonté de maintenir les Neiges dans le potentiel sanitaire et climatique briançonnais »* et dénie à l'Etat le droit de *« prendre en otage les malades et le personnel »*.

GUY PORTE

REPÈRES

FAITS DIVERS

Des pirates de la route agressent des automobilistes dans l'est de la France

Des pirates de la route ont dérobé des bijoux, de l'argent et une voiture, jeudi 24 décembre, deux heures avant la messe de minuit, en agressant à six reprises des automobilistes circulant en Meuse, en Moselle et en Meurthe-et-Moselle. Circulant à bord de véhicules sans doute volés, le visage masqué par des cagoules et n'utilisant pas d'armes, les agresseurs ont contraint leurs victimes à s'immobiliser sur le bas-côté de routes départementales. Un fonctionnaire de police a ainsi été délesté de son argent, de ses papiers et de sa voiture. Un conseiller général (PR) de la Meuse, M. Arsène Lux, accompagné de son épouse et de sa fille, ont été dépouillés de leur argent et de leurs bijoux.

Six morts dans l'incendie d'un appartement à Suresnes

Le père, la mère, les trois enfants âgés de huit, dix et douze ans, et le grand-père d'une famille réunie pour fêter Noël ont péri, vendredi 25 décembre vers midi, dans l'incendie d'un appartement de Suresnes (Hauts-de-Seine). Une bougie aurait mis le feu au sapin, selon les premiers éléments de l'enquête. Le feu se serait alors rapidement propagé dans l'appartement de cet immeuble moderne, surprenant la famille Hirtz à son réveil.

Pris de panique, le père aurait tenté de sauver des flammes deux de ses trois enfants, en les jetant par la fenêtre. Il s'est ensuite lancé à son tour dans le vide. Tous trois sont morts en s'écrasant dans la cour, quatre étages plus bas. Dans l'appartement, les pompiers ont retrouvé les corps carbonisés de la mère, du troisième enfant et du grand-père. Seule la grand-mère, qui a été intoxiquée par les fumées, a échappé aux flammes en se réfugiant dans la cuisine. Une soixantaine de pompiers, dont deux ont été légèrement brûlés, ont empêché que les flammes ne se propagent aux autres étages. Une enquête visant à déterminer les causes de l'incendie a été confiée au service départemental de police judiciaire des Hauts-de-Seine.

INONDATION

Quatorze morts dans le sud de l'Iran

Quatorze personnes ont été tuées et neuf cents habitations ont été emportées par des inondations qui sévissent dans le sud de l'Iran depuis le début de la semaine. Les provinces les plus touchées sont celles de Fars et de Kerman où sept personnes ont péri et plus de huit cents maisons ont été détruites. – *(AP.)*

IMMIGRATION

Mariages blancs à Persan (Val-d'Oise)

Une cinquantaine de « mariages blancs » ont été organisés par une employée chargée de l'état civil à la mairie de Persan (Val-d'Oise) qui a été inculpée, mercredi 23 décembre, de faux et usage de faux. La filière a permis à des immigrés résidant dans l'Hexagone d'acquérir la nationalité française en épousant, sur le papier, une Française.

Les candidats au mariage devaient régler environ 50 000 F à l'employée indélicate, qui les domiciliaient fictivement dans un bar de Persan. Une partie de la somme était reversée aux « témoins » et aux « mariées », qu'elle se chargeait de recruter. L'employée de mairie empochait le reste de l'argent en échange des fausses pièces administratives qu'elle fournissait. C'est à leur insu que les maires adjoints de Persan ont officialisé ces épousailles de papier. Les mariages sont donc effectifs : ils ne peuvent être ni annulés ni cassés. Près de deux cents « mariés » et « témoins » devront être entendus par les enquêteurs. Agée de quarante-huit ans, l'employée de mairie, dont l'identité n'a pas été révélée, a été laissée en liberté sous contrôle judiciaire.

SANS-LOGIS

Occupation du hall du George-V

Une centaine de personnes, dont une majorité d'enfants, ont occupé pendant près de deux heures, vendredi 25 décembre après-midi, le hall de l'Hôtel George-V de Paris (quartier des Champs-Elysées) à l'appel de l'association Droit au Logement (DAL). *« C'est Noël, tout le monde est tolérant »*, a commenté la direction de l'hôtel, qui a distribué aux enfants des ballotins de chocolat. Après avoir scandé *« Un toit, un droit »* et chanté devant le sapin qu'ils avaient installé dans le hall, les manifestants sont repartis, dans le calme, aux environs de 17 heures.

« Il fallait effectuer un acte symbolique, afin d'aider les Français bien logés à comprendre la détresse des mal logés », a précisé M. Albert Jacquard, président d'honneur de l'association DAL, pour qui cette action se situe *« dans le droit fil de ce que* [lui] *a demandé le Président de la République »*. Ancien directeur de recherche à l'Institut national d'études démographiques (INED), M. Jacquard a été nommé par François Mitterrand, mercredi 23 décembre, parmi les membres du Haut comité pour le logement des personnes défavorisées.

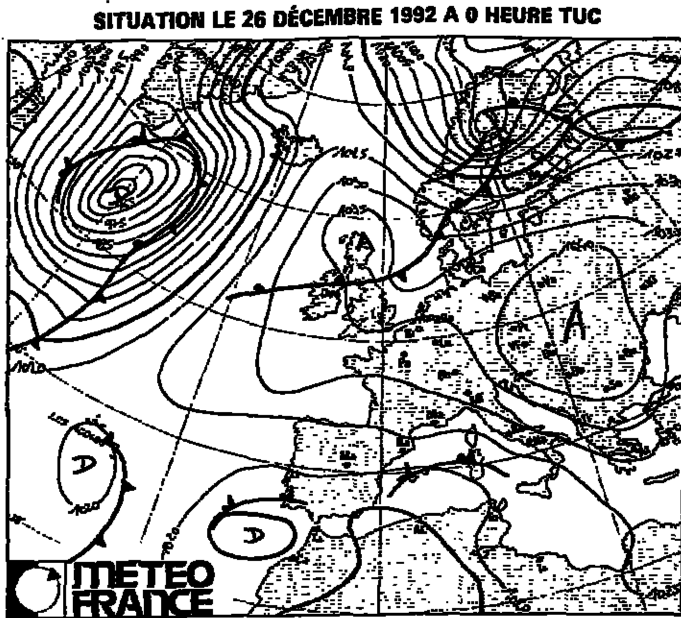
FOOTBALL

Les Girondins de Bordeaux font appel

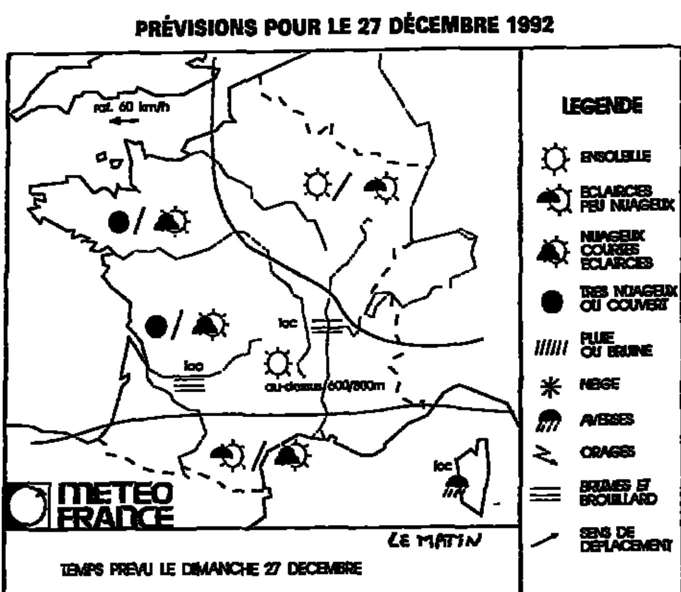
Les Girondins de Bordeaux ont décidé, vendredi 25 décembre, de faire appel de la décision de la commission centrale d'arbitrage de faire rejouer le match de championnat qu'ils avaient remporté contre Toulouse le 12 décembre (1-0) (*le Monde* du 24 décembre). Saisie par Toulouse, la commission avait estimé que le but de la victoire des Bordelais avait été marqué à la suite d'une faute technique de l'arbitre. Le président des Girondins, M. Alain Afflelou, avait annoncé dans un premier temps qu'il se pliait à la décision de la commission. Il a finalement préféré suivre l'entraîneur Rolland Courbis qui lui conseillait de faire appel.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 26 DÉCEMBRE 1992 A 0 HEURE TUC



PRÉVISIONS POUR LE 27 DÉCEMBRE 1992



Dimanche, soleil au nord, plus nuageux au sud. – Le matin, au nord d'une ligne Rouen-Lyon, le soleil sera de plus en plus généreux avec un vent d'est se renforçant. Sur les Alpes et le Massif Central, les nuages bas persisteront dans les vallées, mais au-dessus de 700 mètres le soleil brillera largement. Des régions ouest jusqu'au nord *Aquitaine, les nuages seront encore* nombreux avec encore des brouillards sur le Sud-Ouest. Des Pyrénées au Languedoc-Roussillon jusqu'au Sud-Est, les nuages et les éclaircies alterneront. Sur la Corse le ciel sera nuageux avec quelques ondées.

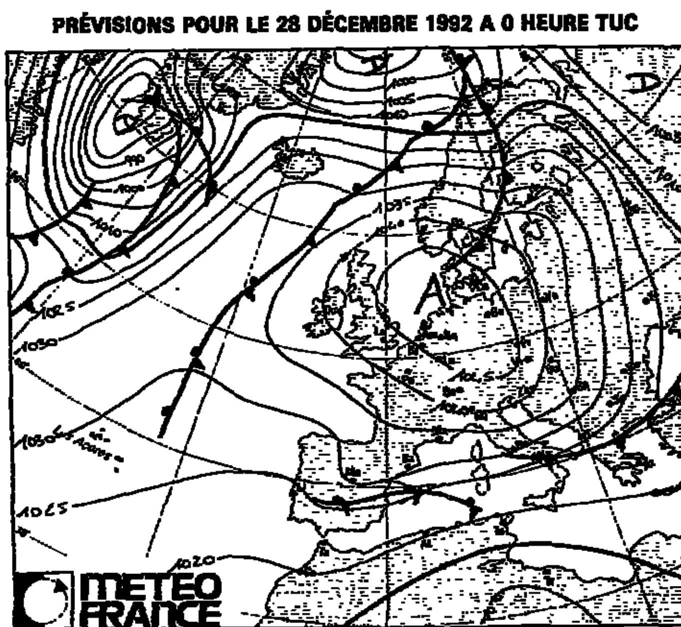
L'après-midi, le soleil gagnera du terrain et brillera sur toute la moitié nord du pays. Il fera beau en montagne, et les éclaircies deviendront plus nombreuses des Pyrénées au pourtour méditerranéen. En Corse, quelques ondées seront encore possibles.

Le vent de nord-est soufflera à *80 km/h entre* la Corse et le continent. En Manche, il atteindra 60 km/h en rafales.

Les températures seront fraîches avec des minimales de – 2 à – *4 degrés le matin sur la moitié nord* du pays, – 4 à – 7 degrés sur les régions est, et 0 à 2 degrés sur l'extrême Sud du pays. Il fera plus doux sur les côtes méditerranéennes avec 5 à 7 degrés.

Les températures maximales ne dépasseront guère 1 à 3 degrés au nord de la Loire ainsi que sur Rhône-Alpes, 0 à 2 degrés sur le Nord-Est, 4 à 6 degrés sur le Sud-Ouest, 10 degrés sur les régions méditerranéennes.

PRÉVISIONS POUR LE 28 DÉCEMBRE 1992 A 0 HEURE TUC



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 26-12-92

Valeurs extrêmes relevées entre *le 25-12-1992 à 6 heures TUC et le 26-12-1992 à 6 heures TUC*

FRANCE			
AJACCIO	16	7	N
BIARRITZ	9	6	B
BORDEAUX	10	4	B
BOURGES	4	0	C
BREST	6	5	C
CAEN	4	3	C
CHERBOURG	6	6	C
CLERMONT-FER.	5	2	P
DIJON	2	1	C
GRENOBLE	6	3	C
LILLE	3	0	C
LIMOGES	10	0	B
LYON	5	2	C
MARSEILLE	13	9	C
NANCY	0	-2	C
NANTES	5	2	C
NICE	12	8	D
PARIS-MONTS.	3	1	C
PAU	12	2	C
PERPIGNAN	10	8	P
POINTE-A-PITRE	31	23	D
RENNES	4	3	C
ST-ETIENNE	4	2	P
STRASBOURG	1	-2	C
TOULOUSE	12	4	B
TOURS	3	0	C

ÉTRANGER			
ALGER	20	9	D
AMSTERDAM	2	-1	C
ATHÈNES	7	5	C
BANGKOK	32	19	N
BARCELONE	14	10	P
BELGRADE	-1	-10	B
BERLIN	-4	-9	D
BRUXELLES	2	-1	C
COPENHAGUE	1	-4	C
DAKAR	24	20	D
GENÈVE	2	1	C
HONGKONG	20	15	–
ISTANBUL	1	-2	C
JÉRUSALEM	5	-1	*
LE CAIRE	13	5	D
LISBONNE	12	8	D
LONDRES	6	4	C
LOS ANGELES	18	8	N
LUXEMBOURG	-1	-4	C
MADRID	11	8	C
MARRAKECH	18	4	D
MEXICO	21	8	D
MILAN	7	-6	B
MONTRÉAL	-7	-18	N
MOSCOU	-4	-6	C
NAIROBI	23	14	–
NEW-DELHI	25	9	D
NEW-YORK	1	-7	C
PALMA	17	12	P
PÉKIN	2	-6	C
RIO-DE-JANEIRO	28	22	–
ROME	12	5	D
SÉVILLE	18	6	D
SINGAPOUR	30	23	C
STOCKHOLM	2	1	N
SYDNEY	30	20	N
TOKYO	9	3	D
TUNIS	19	9	N
VARSOVIE	-5	-11	D
VENISE	3	-4	D
VIENNE	-3	-8	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été : heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque *semaine dans notre* supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Samedi 26 décembre

TF 1

20.45 Divertissement : Le Grand Bluff. Présenté par P. Sébastien.

22.35 Variétés : Music Stars. Emission présentée par M. Drucker. Avec Sheila.

23.50 Série : Mike Hammer.

FRANCE 2

20.50 Magazine : La Nuit des héros. Présenté par M. Creton. Au Palais-Royal, en présence de Jack Lang.

22.50 Magazine : Double jeu. Présenté par Thierry Ardisson. Spécial soleil.

FRANCE 3

20.45 Téléfilm : Vacances au purgatoire. De Marc Simenon, avec Marie-Anne Chazel, Michel Pilorge.

22.20 Journal et Météo.

22.42 Dessin animé : Ernest le vampire (et à 23.37).

22.45 Magazine : Strip-tease. De Jean Libon et Marco Lamensch. Ils sentaient bon le sable chaud, d'André François ; Les Trois Mamans de Mamadou, de Stéphane Le Gall ; Dieu seul suffit, de Benoît Mariage ; Les Groupies de la pianiste, de Sophie Deflandre.

23.40 Magazine : Salut Manu. Présenté par Manu Dibango et Yianna Katsoulos avec le Soul Makossa Gang. Invités : Véronique Sanson, Zazie, Daddy Yiod.

CANAL PLUS

20.35 Téléfilm : A la recherche de l'or perdu. De Burt Kennedy, avec Willie Nelson, Jack Elam.

22.00 Flash d'informations.

22.05 Divertissement : Samedi soir avec les Nouveaux.

23.00 Cinéma : Xtro 2. ■ *Film canadien de Harry Bromley Davenport* (1990). Avec Jan Michael Vincent, Paul Koslo, Tara Buckman.

ARTE

20.40 ▶ Documentaire : Une passion mexicaine. De François Reichenbach.

22.00 Cinéma d'animation : Le Hérisson dans le brouillard. De Youri Norstein.

22.10 Cinéma d'animation : Le Héron et la Cigogne. De Youri Norstein.

22.20 Magazine : Macadam. Zingaro.

23.30 Série : Monty Python's Flying Circus (40 min).

M 6

20.40 Téléfilm : Le Contrat secret. De John Davis, avec Michael Brandon, Christopher Lee.

22.35 Téléfilm : Deux sorcières au collège. De Rod Holcomb, avec Melissa Sue Anderson, Mary McDonough.

Dimanche 27 décembre

TF 1

20.40 Cinéma : Goldfinger. ■ Film britannique de Guy Hamilton (1964). Avec Sean Connery, Gert Fröbe, Shirley Eaton.

22.35 Magazine : Ciné dimanche.

22.45 *Téléfilm :* La Star et le Diplomate. De Richard Michaels, avec Robert Wagner, Lesley-Anne Down.

23.27 Dessin animé : *Ernest* le vampire (et à 1.02).

FRANCE 2

20.50 Cinéma : Hiver 54, l'abbé Pierre. ■ Film français de Denis Amar (1989). Avec Lambert Wilson, Claudia Cardinale, Robert Hirsch.

22.40 Variétés : Smaïn au Théâtre de Paris. Avec ses nouveaux sketches, ses chansons.

0.10 Journal et Météo.

FRANCE 3

20.45 Spectacle : Les Miss France 1993. Présenté par Julien Lepers, avec la participation de Linda Hardy, miss France 1992. Election de la miss France 1993, en direct du CNIT à la Défense.

23.05 Journal et Météo.

23.30 Cinéma : Rigolboche. ■ Film français de Christian-Jaque (1936). Avec Mistinguett, André Lefaur, Jules *Berry.*

CANAL PLUS

20.35 Cinéma : Hidden Agenda. ■ Film britannique de Ken Loach (1990). Avec Brian Cox, Frances McDormand, Brad Dourif.

22.15 Flash d'informations.

22.25 Magazine : L'Equipe du dimanche. Présenté par Pierre Sled. Football. Basket américain : Phoenix-Golden State, match de championnat de la NBA. Golf : Tournoi Johnny Walker.

ARTE

20.11 Feuilleton : Heimat. D'Edgar Reitz (5e et 6e épisode). *Faute de certificat prouvant qu'il est aryen, Paul ne peut débarquer à Hambourg. La guerre bouleverse la vie quotidienne jusque dans les campagnes.*

22.15 Reportage : Un monument en l'honneur du Hunsrück. De Jörg Schömmel. *Reportage sur le tournage de* Heimat.

23.00 Documentaire : Histoire des villages du Hunsrück. D'Edgar Reitz (2e partie ; 60 min). *Les coulisses du tournage.*

M 6

20.45 Cinéma : A nous les garçons ! □ Film français de Michel Lang (1984). Avec Claire Vernet, Roland Giraud, Sophie Carle.

22.35 Magazine : Culture pub. Noël bête et méchant.

23.10 Téléfilm : Joy à Moscou. De Jean-Yves Pavel, avec Zara Whites, Karla Klein.

CARNET DU Monde

Décès

– Yvonne et Dimitry Panitza-Yablanski,
Bertrand Fourcade,
Dominique, Alessandra et Marthe Fourcade,
Robert Denning,
Et tous ceux qui l'ont entouré,
ont le chagrin de faire part de la mort de

Vincent FOURCADE,

survenue à Paris, le 24 décembre 1992.

La cérémonie religieuse aura lieu le lundi 28 décembre, à 8 h 30, en l'église Saint-François-de-Sales, 6, rue Brémontier, Paris-17e, suivie de l'inhumation au cimetière de Montsoult (Val-d'Oise).

16, rue de Chazelles,
75017 Paris.

Anniversaires

– Il y a cinq ans, le 26 décembre 1987,

Anatoli MASLOV

disparaissait brutalement à l'âge de trente-six ans.

Catherine,
sa femme,
demande à tous ceux qui l'ont connu et aimé de garder en leur cœur le souvenir *de son sourire.*

« Cet amour tout entier
Si vivant encore
Et tout ensoleillé
C'est le tien
C'est le mien
Celui qui a été
Cette chose toujours nouvelle
Et qui n'a pas changé... »
Jacques Prévert.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.*

– Il y a deux ans, le 27 décembre 1990, cessait de vivre

Adriana TOURAINE,
née Arenas.

Nous demandons à tous ceux qui l'ont connue et aimée une pensée pour elle.

Alain, Marisol, Philippe, Michel, Isabelle.

– Sa famille et ses amis pensent à

Aby WIEVIORKA.

26 décembre 1992.

Remerciements

– Au nom de

Ilio NOVELLINO,

à tous ses amis et collègues, ceux du Lacito et ceux du Laboratoire d'Ivry, réunis le jour de sa crémation et qui ont voulu témoigner de leur lien avec lui par leur offrande, un merci ému.

Pour que ceci soit annoncé dans ce journal dont il était le fidèle et quotidien lecteur.

CARNET DU MONDE

Renseignements :
40-65-29-94 ou 40-65-29-96

Les avis peuvent être insérés
LE JOUR MEME
s'ils nous parviennent avant 9 h
au siège du journal,
16, rue Falguière, 75015 Paris
Télex : 206 806 F
Télécopieur : 46-66-77-13
Tarif de la ligne H.T.

Toutes rubriques .... 100 F
Abonnés et actionnaires .... 90 F
Communications diverses ... 105 F
Thèses étudiants .... 60 F

Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées. Minimum 10 lignes.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5941

HORIZONTALEMENT

I. N'en est pas à un mot près. Corse ou Breton. – II. Personne qui parle cru. Très découvert. *Préfixe.* – *III. Coupe le contact. Se vend en tube. Ne* réfléchit pas. – IV. Faire disparaître. En slip. Le trou du souffleur. – V. Situation plus élevée, gagnée à la force du poignet. – VI. Abréviation. Comme un mot inconnu de toute langue vivante. – VII. Homme de tête. Lettres de noblesse. Ne fait plus bonne mesure en matière de jugement. – *VIII. Vieux rouge.* En Allemagne. L'un grignote, l'autre capitalise. – IX. Sur un devis. Antique agent *des transmissions.* – X. Terme musical. Sont dans le vent. D'un auxiliaire. – XI. Evite d'en dire *d'avantage. Superbe, elle n'est pas* admirée pour autant. Transporté. – XII. *Quartier de Nevers.* Franchit les limites de la réserve. Utilise parfois les rapides comme moyen de transport. – *XIII. Permet à d'aucuns de* ne pas désespérer. Détendu ou dégonflé. Se suivent en courant. – XIV. Passer un « bon » moment. Escalier d'amoureux. – XV. Sous le *charme de l'automne. Perle ou* coquille. On n'en voit plus la queue d'un en Europe.

VERTICALEMENT

1. *Dégradation consacrant la ruine de certains pavillons.* – 2. Perse. Point répété. Bout dans la marmite. Précise une possession. – 3. Reçoit la médaille pour ses succès. La *palme a le sien.* – 4. *Colonne montante.* Crée un courant. – 5. Adverbe. Occupe une place importante. – 6. Stimulant verbal. Dépouiller un canard ou un poulet. *Nageuse complètement à poil.* – 7. Etalon. Ses fils d'antan n'ont plus la faveur des filles d'aujourd'hui. Apparences. – 8. Présente à son début un profil mongolien. *Résoudre un problème d'identité.* – 9. *Transformateur organique.* Lettre. Peut faire perdre un avantage. – 10. Gauloise supérieure. Participe. – 11. Mieux vaut l'avoir à l'œil que dans le dos. Peut être l'héritage *d'un mal « loti ». Assez lourd.* – 12. Ouvrages de préceptes. A confiance en son étoile. – 13. Se trouvent souvent derrière ceux qui les suivent. Durée. Pas obligatoirement approuvé. – 14. Favori d'un tiercé. Symbole. Se faire à moitié pardonner. – 15. Pairs de père en fils. Collection de perles.

Solution du problème n° 5940

Horizontalement

I. Gentiment. – II. Ahasvérus. – III. Bar. Glu. – IV. Etire. – V. Ais. Sutra. – VI. Ur. Essaim. – VII. *Oise.* Gai. – VIII. Kilt. Ben. – IX. Ire. Su. Ta. – X. Orale. – XI. Funambule.

Verticalement

1. Gâteau. *Kief.* – *2.* Eh ! Tiroir. – 3. Nabis. Iléon. – 4. Tsar. Est. Râ. – 5. Ivresse. Sam. – 6. Me. Us. Bulb. – 7. Ergotage. Eu. – 8. Nul. Riant. – 9. Tsunami. Ane.

GUY BROUTY

CULTURE

THÉATRE

La petite Poucette et le grand méchant loup

Marguerite Duras est une vraie enfant sous les bons yeux du président

MARGUERITE ET LE PRÉSIDENT
à l'Aquarium

François Mitterrand est présent chaque soir sur la scène du théâtre de l'Aquarium, à la Cartoucherie de Vincennes. Ce n'est pas une surprise : il est le premier président de notre République qui ne s'en tient pas à inaugurer les grandes premières de la Comédie-Française. Il aime le théâtre vraiment, hante les salles hors Paris, visite les jeunes troupes. Mais, là, il fait mieux : il monte lui-même sur les planches. Pas bêcheur : tenue relaxe, pantalon de velours châtaigne, veste d'intérieur. Et son célèbre feutre noir, comme s'il se trouvait dans une maison de campagne pas tellement chauffée l'hiver. Il fait lui-même bouillir de l'eau, pour reprendre une tasse de thé. Pour en offrir aussi : une visiteuse est là, Marguerite Duras.

Le président a lu *l'Amante anglaise*, *Vera Baxter*, *le Navire Night*, entre autres. Il dévore les livres. Avant 1981, il faisait, chaque samedi matin, son marché à la librairie La Hune, à Saint-Germain-des-Prés. Depuis, il recherche plutôt les éditions originales, même les jours de très grosse fièvre politique. Le matin de sa récente intervention chirurgicale, de sa chambre d'hôpital, il téléphonait à la librairie Les Arcades, rue Cambon, et commandait l'édition originale de *Chéri-Bibi*, de Gaston Leroux. *«Je vous le fais porter?»*, demanda le libraire. *«Non, je passerai le prendre, d'ici quelques jours.»* Et il vint.

En 1986, *l'Autre Journal* publiait, en cinq livraisons, de très longs entretiens de François Mitterrand avec Marguerite Duras. Ils s'étaient rencontrés, de juillet 1985 à avril 1986, à plusieurs reprises espacées. Ce sont des fragments de ces entretiens que Didier Bezace a mis en scène à l'Aquarium. François Mitterrand est interprété par Jean-Marie Galey. Ce n'est pas du tout une présence d'imitateur, du style Thierry le Luron, par exemple. C'est d'un art plus approfondi, plus sensible, et très attachant.



BRIGITTE ENGUERAND

Lucie Philipe et Jean-Marie Galey : deux oiseaux de nuit

Le visage de Jean-Marie Galey n'est pas celui de François Mitterrand, mais il n'en est pas non plus éloigné ; il a ce côté cardinal florentin sculpté dans un ivoire un peu doré par la patine. Les mains ont des gestes mesurés qui ne sont pas exactement ceux du président – par exemple, elles ne se passent pas onctueusement l'une sur l'autre comme lorsqu'il nous répétait que Maastricht allait sauver le pays (les Martiniquais appellent ce geste, en créole, *«faire-'Pilate-là»)*. Les mains de l'acteur inventent celles d'un personnage libéré, confiant (tel qu'il était, peut-être, en compagnie de Marguerite Duras). Question optique, ce Mitterrand est déjà un phénomène fascinant de mensonge-vérité.

Mais bien plus saisissantes encore sont les paroles qu'échangent ces deux oiseaux de nuit – il semble que les entretiens aient eu lieu très tard, quand le président n'avait pas mieux à faire. Il semble que Marguerite Duras, plutôt sur la pointe des pieds malgré un culot pas banal, titille le président à propos de faits précis qui lui tiennent à cœur. Mais elle n'ose pas mettre carrément les points sur les «i», laissant ainsi à l'hôte un petit angle de sortie par lequel, l'air de rien, il s'engouffre avec un huitième de sourire, sans se presser. Et passez muscade! Chère Marguerite, a-t-il l'air de dire, vous êtes une romancière de première force, et dramaturge, et cinéaste, ça oui. Mais grosse tête politique, ce n'est pas si sûr.

Par exemple, comme une joueuse d'échecs novice et fanfaronne avance un petit pion – qu'elle va perdre, – Marguerite Duras lance un nom : Ronald Reagan! Calme courtois du président : oui, peut-être, ce nom lui dit quelque chose... Ronald Reagan! insiste Marguerite Duras... Mais, oui, bien sûr, daigne concéder le président, mais il n'y a pas que lui au monde... *«Pourquoi donc vous êtes-vous rendu chez le président des États-Unis juste à la veille de l'élection présidentielle de 1981 ?, Que lui avez-vous dit, que signifie au juste le texte que vous avez approuvé ce jour-là?»*, brûle de demander Marguerite Duras. Mais elle n'ose pas. Alors, elle dit des broutilles : Reagan a fait ceci, ou cela, et François Mitterrand, qui sent monter une légère inflammation, retire sa veste d'intérieur, rappelle doucement que Reagan est président, mais qu'il n'est pas tous les États-Unis à lui seul. *«Non,* clame Marguerite, *Reagan, c'est tous les Américains, et moi je suis reaganienne!»* Étonnement du président, qui laisse passer deux ou trois anges, et, avec une infinie douceur, murmure : *«Si nous parlions d'autre chose que de Ronald Reagan?»*

L'innocence en personne

Autre offensive de Marguerite : les communistes. En 1986-1987, elle se veut l'anticommuniste de choc. C'est même un peu beaucoup pour cette raison qu'elle idolâtre Mitterrand, parce que avec l'aide de Mendès France et de Gaston Defferre *il a été* le naufrageur opiniâtre du PC, lequel se retrouve dans l'obligation de soutenir celui qui l'a mis à terre. C'est grandiose, pense-t-elle. Et de lancer l'affaire sur le tapis. Le président voudrait-il se prononcer? Bon sourire franc du président : *«Mais oui, bien sûr, le PC, un parti, oui...»*

«Mais c'est qu'ils n'ont pas bougé du tout depuis 1945», proteste Marguerite. Mais, encore une fois, elle n'ose pas aller droit au but, et prend une tangente. *«Les ministres communistes qui ont œuvré sous ma présidence ont fait un excellent travail,* chantonne presque François Mitterrand, *je regrette qu'ils ne soient pas allés plus loin»*... Et de remettre sa veste d'intérieur, pour passer à autre chose.

Didier Bezace, homme posé, a confié le rôle de Marguerite Duras à une enfant, une fillette. Des joues roses, des yeux bleu ciel, des nattes blondes, des genoux ronds : l'innocence en personne. Vous penserez par moments à un Poucet petite fille apportant le pot de beurre au grand méchant loup déguisé, cette fois, en grand-père. Et, sans rire, le climat de conte de fées de cette irrésistible soirée, *Marguerite et le Président*, compte pour beaucoup dans le charme, dans l'emprise de la chose.

La nuit d'hiver. Le froid dehors. Le pinceau de nacre de la lune. Un grand écrivain et un grand politique, entre fatigue et sommeil. Une amitié. Une différence. Quelque chose de complètement irréel. Peut-être, surtout, un voyage très lointain, au-delà du théâtre, au-delà de l'Elysée, au-delà de cette chambre de Trouville où veille Marguerite Duras : la visite de deux solitudes, de deux oublis, et, finalement, de deux confiances, amusées, en simple appareil.

MICHEL COURNOT

▶ Les 28, 30 décembre et 2 janvier à 20 h 30, en alternance avec « les Vœux du président» ». Tél. : 43-74-99-61.

CINÉMA

Tant d'années loin des sunlights

UNE CAMÉRA A LA PLACE DU CŒUR
de Philippe Garrel et Thomas Lescure. Admiranda/Institut de l'image. 230 p., 120 F.

Bien qu'empruntée à une réplique de *l'Enfant secret*, le titre du livre, *Une caméra à la place du cœur*, suggère exactement le contraire de ce qu'est l'homme dont il s'agit ici. Ce serait plutôt «un cœur-caméra» qu'il faudrait dire à propos de Philippe Garrel, enfant secret du cinéma français, réalisateur de l'exigence des sentiments, sourcier obstiné d'une certaine «pureté» des images. Garrel n'est pas du tout formaliste ni avant-gardiste comme on le dit parfois, les rares fois où on parle de lui, mais entièrement dans le camp des émotions et, jusqu'à une période récente en tout cas (avant *Rue Fontaine*, *les Baisers de secours* et *J'entends plus la guitare*, qui font plus de place aux dialogues), plus proche du cinéma muet, en noir et blanc, «expressionniste», que des «innovations» techniques.

Rien n'est acquis d'avance dans les films de Garrel, ni la place du cinéaste (à l'extérieur et à l'intérieur du champ), ni la frontière entre sa vie privée et son travail, ni la quantité de lumière que doit recevoir la pellicule, ni la durée des plans, ni la nature et la quantité de dialogues que doivent échanger les personnages. Parce qu'il se méfie de ce qui est convenu, où il devine qu'un pouvoir a déjà décidé, Garrel construit, pour lui et à chaque instant, la réponse qui paraît la plus juste, selon ce qu'il faut bien appeler une éthique.

Et ainsi, par la mise en cause des normes en vigueur, ses films deviennent des œuvres politiques, dont on verra peut-être, un jour, qu'ils conservent des traces essentielles de ces vingt-cinq dernières années, si peu et si mal regardées par le cinéma français. Avec, comme rançon prévisible, la quasi-obscurité dans laquelle aura survécu leur auteur. Mais à tout prendre, survivre vaut sans doute mieux que le sort du «frère en cinéma» de Garrel, Jean Eustache, suicidé en 1981.

Rien d'académique dans ce portrait cosigné par Garrel et Thomas Lescure et publié par Admiranda, qui est aussi le titre d'une très belle, très passionnante et très confidentielle revue (derniers numéros parus : «Ambiances américaines», «Sud et Nord»). Mais un «montage» de scénarios, de lettres et de poèmes (signés Godard, Douchet, Jean Seberg, Léos Carax, Nico...), de photos, de documents de travail, organisés autour d'un long entretien entre Garrel et Lescure et qui évoque toute la trajectoire de l'auteur de *la Cicatrice intérieure*, *Elle a passé tant d'heures sous les sunlights* et *Liberté la nuit*.

JEAN-MICHEL FRODON

Quatre-vingt-dix-sept ans seize mille films

CHRONIQUE DU CINÉMA
sous la direction de Pierre Lherminier, ill., 960 p., 295 F jusqu'au 1er janvier, puis 335 F.

CINÉ GUIDE
d'Eric Leguèbe, Omnibus, 1 260 p., 145 F.

Conformément aux principes de la collection «Chronique», voici un fort volume consacré, année par année, à l'histoire du cinéma. Après un prologue «préhistorique», chaque chapitre, de 1895 à 1992, comporte la liste des grandes récompenses et un éphéméride des événements de l'année, suivis d'une série d'articles thématiques, augmentés d'une importante iconographie. Chaque décennie fait également l'objet d'un article de fond, signé par un spécialiste reconnu et l'ouvrage est complété par un passage en revue des principaux «genres» cinématographiques. D'une conception plus classique, on trouve à la vitrine des libraires la réédition, considérablement augmentée, du *Cinéguide* compilé par Eric Leguèbe, et qui recense 16 000 films, avec pour chacun mention de leur date, de leur nationalité, du titre original, le nom du réalisateur et un court résumé de l'intrigue.

J.-M. F.

La collection Besson

NIKITA
de Luc Besson. Ed. Bordas, 190 p., 240 F.

Les rapports entre le cinéma et les livres sont variés : le plus simple étant l'adaptation d'un roman, le plus douteux la «novellisation» d'un film, c'est-à-dire la confection d'un roman qui en raconte l'intrigue. On trouve également les *making of* de quelques grosses productions à effets spéciaux, reportages plus ou moins romancés des tournages. Aux Editions Bordas, Luc Besson publie un volume, le premier d'une collection, «Histoire de», et qui réunit tous ces genres : l'histoire de son film *Nikita*.

Le livre est beau et mégalo. Beau parce qu'il est d'un grand format, d'une fine impression, avec une couverture glacée et de superbes photos de la préparation et du film – qui a connu un important succès jusqu'aux Etats-Unis et au Zaïre, en passant par le Japon, l'Autriche, le Burundi... la liste complète des pays où il a été distribué est donnée.

Le livre est mégalo par nature, puisque, autour du scénario (de Luc Besson) avec tous les dialogues, Luc Besson raconte ses problèmes d'écriture, de production, ses souvenirs de repérage, de tournage, de promotion. On y trouve également des renseignements pratiques sur le budget, la biographie des principaux comédiens. Et bien entendu, les remerciements aux *«gens du film, car tout le monde a accepté de collaborer à cet ouvrage»*.

Sans doute le cinéaste ne dit pas tout, mais il sait choisir ce qui peut rendre compte d'une ambiance, celle qui ressort du film lui-même. Il y a de l'information pratique, on apprend pas mal, on peut deviner davantage. On trouve finalement une forme de pudeur dans cette façon de «mettre en scène» le parcours d'une idée qui devient une histoire, passe par le quotidien besogneux, *«drôle d'équilibre entre le rêve et la méthode»*. C'est, avec les indispensables photos, l'intérêt du livre.

Luc Besson entend continuer avec ses autres œuvres – sans doute a-t-il pris des notes. Le second volume à paraître, à la fin de février 1993, sera l'histoire du *Dernier Combat*. A ne pas manquer, car il proposera un concours de scénarios pour des courts métrages dont le ou les gagnants seront produits par les Films du Dauphin.

COLETTE GODARD

ARTS

Mille ans de culture impériale

Une exposition rassemble quatre cents pièces illustrant l'art byzantin du quatrième au quinzième siècle

L'ART BYZANTIN DANS LES COLLECTIONS NATIONALES
au Musée du Louvre

Belle, bien documentée, l'exposition montre des œuvres qui n'étaient pas sorties des réserves depuis des années. Somptueux, le catalogue fait appel aux meilleurs spécialistes. Un sentiment de frustration saisit pourtant le visiteur. Peut-être a-t-on lu trop rapidement le sous-titre de l'exposition ? On attendait «Byzance», c'est «l'Art byzantin dans les collections publiques françaises» que l'on contemple. Moins spectaculaire, le propos devient alors celui qui fait le quotidien du travail d'un conservateur qui montre ses collections et en dresse l'inventaire.

Si l'on accepte le principe, «Byzance, l'art byzantin dans les collections nationales» est une réussite. Le catalogue-inventaire bénéficie de reproductions en quadrichromie. Il nous fait découvrir la chronologie la plus claire, sinon la plus complète, que nous ayons lue sur ce sujet complexe. Les textes généraux sont didactiques, rarement pontifiants, les notices d'œuvres érudites.

Tout commence par la géopolitique. Nouvel empereur des Romains, Constantin veut recentrer la capitale d'un monde trop étendu vers l'orient. En 324 après J. C., il jette, près du Bosphore, les bases d'une nouvelle métropole, qui prend son nom. En 330, Constantinople est consacrée aux dieux de l'ancienne Rome, qui partageaient, depuis dix-sept ans, leur panthéon avec la divinité, enfin autorisée, des chrétiens. Ces derniers s'imposent si rapidement qu'en 392, sous le règne de Théodose, les anciens cultes païens sont interdits. Le nouvel Empire va se séparer définitivement de l'ancienne Rome, bientôt livrée aux Barbares. La civilisation byzantine durera mille ans, avant la prise de Constantinople par les Turcs en 1453.

Limites des inventaires-catalogues

Ce millénaire de culture impériale chrétienne a connu quelques âges d'or marqués par l'éclosion de chefs-d'œuvre. Certains sont réunis ici : plaques d'ivoire sculptées, offertes par les nouveaux consuls aux notables qui les avaient soutenus, pièces d'orfèvrerie, pièces de monnaie, manuscrits, soieries, etc. L'ampleur des collections nationales permet de retracer l'histoire de Byzance et une partie de son faste.

Mais, là, le bât blesse. Si les raisons de la présence de ces objets sur notre sol sont évoquées dans le catalogue (échanges commerciaux ou diplomatiques, croisades), rien n'est dit de leur impact, autrefois discuté par les spécialistes, sur l'art occidental, de la «renaissance» carolingienne à la Renaissance italienne. Nos collections ne sont, en outre, qu'un reflet de la grande histoire de l'art byzantin. Ne pouvait-on s'éloigner un peu du sujet, ne pas passer sous silence l'architecture? Saint-Vital de Ravenne, Sainte-Sophie de Constantinople méritaient quelques pages dans le catalogue, quelques évocations dans l'exposition. Montrer, par exemple, la tête d'ange en mosaïque extraite de la basilique Santa Maria Assunta de Torcello, sans signaler sa position dans le bâtiment, ne permet pas de reconstituer les programmes iconographiques des architectes byzantins.

On bute là sur les limites des inventaires-catalogues qui accompagnent ce type d'exposition. L'épaisseur généreuse de l'ouvrage pouvait laisser espérer un état général de la question ; le titre choc de l'exposition, une découverte de l'ensemble d'une civilisation mal connue du grand public. Ce n'est pas le cas.

L'étudiant se penchera néanmoins attentivement sur des cartels explicatifs fort bien réalisés. L'amateur se réjouira de la pure contemplation d'objets superbes. C'est si beau, le Louvre des antiquaires.

HARRY BELLET

▶ Jusqu'au 1er février 1993. Tél. : 40-20-51-51 (répondeur ; attention, le mode de consultation téléphonique conseillé est erroné depuis juillet). 35 F. Entrée du musée plus expositions temporaires : 45 F ; 27 F pour les personnes âgées de dix-huit à vingt-cinq ans et les plus de soixante ans. De 10 heures à 21 h 45. Fermé le mardi. Catalogue : 532 p., 128 illustrations couleurs, 202 en noir et blanc, 490 F.

□ **Un Cranach pour Colmar.** – Le Musée Unterlinden de Colmar a pu acquérir une œuvre importante de Lucas Cranach l'Ancien, *la Crucifixion* (vers 1520-1522) grâce à une aide exceptionnelle de l'Etat. Cette peinture sur panneau, provenant d'une collection particulière suisse, a été acquise par la société Schongauer, gestionnaire du musée. Présentée au public à partir de samedi 19 décembre, elle rejoint dans cet établissement un autre panneau de Cranach d'un style et d'une inspiration différents, *la Mélancolie*, acquis en 1983. La pièce maîtresse de ce musée – l'un des plus visités de France – est le fameux polyptyque d'Issenheim, de Mathias Grünewald.

CORRESPONDANCE

La fin de la Biennale de Lyon

Après l'annonce par la mairie de Lyon qu'elle renonçait à l'organisation de la deuxième édition de la Biennale de musique française (le Monde *du 22 décembre), Yves Petit de Voize, son directeur artistique, nous a adressé une lettre dont voici les principaux passages :*

Une vingtaine d'œuvres devaient être enregistrées pendant ou après leurs exécutions au cours de l'édition 1993 de la Biennale. Tout cela a demandé un important travail de mise au point – édition du matériel d'orchestre, lectures préalables, planification du travail de répétition et mise sur pied de tournées très difficiles à financer (...). Tous les ensembles et les artistes se réjouissaient de voir aboutir tant d'efforts communs en faveur d'un projet musical unique par son propos et la diversité de ses retombées (colloques, partitions, disques, etc.). La Ville de Lyon a pourtant décidé, en pleine phase contractuelle avec les musiciens, d'y mettre fin alors même que certaines institutions musicales lyonnaises voient leurs crédits s'accroître. C'est triste et surprenant pour tous ceux (...) qui ont été choyés, encouragés, aidés avec tant de soins et tant de présence – tant de discours aussi – pendant les deux dernières années par les autorités lyonnaises.

[L'annonce du coup d'arrêt mis à la Biennale de musique de Lyon conduit à poser le problème de la responsabilité de la Ville de Lyon envers les interprètes qui auront travaillé des œuvres inconnues du répertoire français afin de les faire découvrir au public. Il leur sera difficile, en effet, de les programmer dans un autre contexte. Tout comme les orchestres pressentis de façon officielle par la direction artistique de la Biennale, ils sont en droit de demander un dédommagement financier en raison des préjudices subis par cette annulation. Etaient annoncés l'Orchestre de Bournemouth (Grande-Bretagne), l'Orchestre du Capitole de Toulouse, l'Orchestre national de France, le Yomiuri Nippon Orchestra, l'Orchestre de la Radio et de la Télévision hongroise, l'Orchestre de la Scala et une théorie de solistes et de chefs dont Martha Argerich, les frères Pasquier, Gérard Poulet, Riccardo Muti, Lawrence Foster et Andrew Litton. Le montant de la subvention de la Ville de Lyon à sa Biennale s'élevait à 6 millions de francs, le reste du budget était apporté par différents sponsors. – A. Lo.]

AGENDA

THÉATRE

AKTÉON-THÉATRE (43-38-74-62). L'Après-midi d'un prince : 19 h.

ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). L'Amour foot : 17 h et 20 h 45, dim. 15 h 30.

ATELIER (46-06-49-24). Le Jugement dernier : 15 h 30 et 20 h 30.

AUDITORIUM DE LA GALERIE COLBERT (42-09-32-42). Duo pour voix obstinées : 21 h.

BATEAU-THÉATRE OURAGAN (40-51-84-53). Je? Deux!! Maux... : 19 h, dim. 17 h. Le Cabaret de la grand-peur : 20 h 30, dim. 16 h 30.

BERRY-ZÈBRE (43-57-51-55).Dim. Les Champêtres de joie : 20h30.

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). La Jalousie : 18 h et 21 h, dim. 15 h 30.

BOUFFONS-THÉATRE DU XIXE (42-38-35-53). Escurial : 19 h.

CAFÉ DE LA DANSE (40-26-28-58). Don Juan d'origine : 20 h 30.

CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51). Le Graphique de Boscop : 20 h. Qui vous savez : 22 h.

CARTOUCHERIE-ATELIER DU CHAUDRON (43-28-97-04). Vous avez dit Labiche? : 20 h 30, dim. 16 h.

CARTOUCHERIE-EPÉE DE BOIS (48-08-39-74). L'Abuseur de Séville : 20 h 30.Dim. La Vida es Sueno (en espagnol) : 16h.

CARTOUCHERIE-THÉATRE DE L'AQUARIUM (43-74-99-61). Marguerite et le Président : 20 h 30. Les Vœux du président : 22 h, dim. 16 h.

CARTOUCHERIE-THÉATRE DU SOLEIL (43-74-24-08). Iphigénie à Aulis : 15 h 30. Agamemnon : 19 h 30.Dim. Les Choéphores : 13h. Les Euménides : 13h.

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). Etats frères? Et ta sœur... : 21 h, dim. 15 h 30.

CENTRE CULTUREL DE LA CLEF (45-31-33-11).Dim. Le Grand Méliès : 16h, 20h30.

CINQ DIAMANTS (45-80-51-31). Le Jeu de l'amour et du hasard : 20 h 30, dim. 17 h 30.

CITÉ INTERNATIONALE (45-89-38-69). Le Venin des histoires : 20 h 45, dim. 16 h 45. Le Pleure-misère : 20 h 45, dim. 16 h 45.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). Meurtres au music-hall : 21 h.

COMÉDIE DES CHAMPS-ELYSÉES (47-20-08-24). L'Aide-mémoire : 18 h et 21 h, dim. 15 h 30.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). L'Epouse prudente : 21 h, dim. 15 h 30.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Voltaire-Rousseau : 19 h et 21 h 30, dim. 15 h.

COMÉDIE-FRANCAISE (40-15-00-15). La Serva amorosa : 14 h. Le roi s'amuse : 20 h 30.Dim. Antigone : 14h.

CONFLUENCES (40-24-07-49). Poucette : 19 h.

DAUNOU (42-61-69-14). Le Canard à l'orange : 21 h, dim. 15 h 30.

DÉCHARGEURS (TLD) (42-36-00-02). Qui est le véritable inspecteur Hound? : 20 h 45, dim. 15 h 30.

DEUX ANES (46-06-10-26). Le Traité de ma triche : 21 h, dim. 15 h 30.

ELDORADO (42-49-60-27). Monsieur Amédée : 18 h et 21 h.

ESPACE ACTEUR (42-62-35-00). Au bal à Boulingrin : 20 h 30, dim. 16 h.

ESPACE HÉRAULT (43-29-86-51). La Nuit juste avant les forêts : 16 h et 20 h 30.

ESPACE JEMMAPPES (46-34-01-58). Arlequin serviteur de deux maîtres : 21 h.

ESPACE MARAIS (48-04-91-55). Le Mariage forcé : 18 h. L'Ile des esclaves : 19 h, dim. 15 h. Feu la mère de madame : 20 h, dim. 18 h. La Mouette : 21 h. Danse avec les fous : 23 h, dim. 19 h.Dim. Le Mariage de Figaro : 16h.

ESSAION DE PARIS (42-78-46-42). Salle II. Le Machiniste têtu : 20 h 30, dim. 16 h.

FONDATION DEUTSCH-DE-LA-MEURTHE (60-10-55-24). Exercices de style : 20 h 30, dim. 15 h 30.

FONTAINE (48-74-74-40). Le Clan des veuves : 15 h 30 et 20 h 45.

GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18). La Contrebasse : 20 h 45, dim. 15 h.

GALERIE CHRISTIAN SIRET (42-61-46-04). Un amour : 17 h 30.

GRAND EDGAR (43-35-32-31). Lamy and Co : 18 h et 20 h 15. Une fille entre nous : 22 h.

GRANDE HALLE DE LA VILLETTE (40-03-39-03). Les Pieds dans l'eau : 17 h et 21 h, dim. 14 h.

GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). Délire à deux : 19 h. Amours en pièces : 20 h 30. Le Rire amer du belouga : 22 h 15.

GYMNASE MARIE-BELL (42-46-79-79). Solo : 17 h et 20 h 30.

HÉBERTOT (43-87-23-23). Sans cesse : 18 h 30. L'Ecole des femmes : 21 h, dim. 15 h.

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. La Leçon : 20 h 30. Lautrec sur la Butte : 21 h 30.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99). Brûlez tout! : 21 h, dim. 15 h.

LA CIGALE (42-33-43-00). Pierre Palmade : 20 h 30.

LA VIEILLE GRILLE (47-07-22-11). Carmen Paradise : 21 h.

LE CARRÉ BLANC (42-81-27-14). Novochnie, Novochnie, Novochnio : 17 h.

LE FUNAMBULE THÉATRE (42-23-88-83). Quatuor à gages : 20 h 30.

LE RELAIS DU BOIS (40-50-19-56).Dim. Clovis : 16h.

LE TRIANON (42-09-93-44). Auguste et Chambre-à-air au pays des piranhas : 14 h 30.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. Le Petit Prince : 18 h 45. L'Ecole des dictateurs : 20 h. Douce : 21 h 30. Théâtre rouge. Voici le temps des assassins : 18 h 30. Les Peupliers d'Etretat : 20 h. Tout va bien, je vais bien! : 21 h 30.

MADELEINE (42-65-07-09). Edwidge Feuillère en scène : 21 h, dim. 15 h 30.

MARAIS (42-78-03-53). L'Ecole des femmes : 21 h.

MARIE STUART (45-08-17-80). Huis clos : 19 h 30. Savage Love (anglais-français) : 21 h 15.Dim. Marie and Bruce (en anglais) : 17h, 20h30.

MARIGNY (42-56-04-41). Suite royale : 21 h, dim. 15 h.

MATHURINS (42-65-90-00). Les Palmes de M. Schutz : 20 h 30, dim. 15 h.

MATHURINS (PETITS) (42-65-90-00). Nocturne à Nohant : 18 h 30.

MÉTAMORPHOSIS (42-61-33-70). Marchand de rêves : 21 h, dim. 15 h.

MICHEL (42-65-35-02). Chantal Gallia : 21 h, dim. 16 h.

MICHODIÈRE (47-42-95-22). La Puce à l'oreille : 17 h et 20 h 30, dim. 16 h.

MOGADOR (48-78-04-04). Les Bas-fonds : 15 h et 20 h 30.

MONTPARNASSE (43-22-77-74). Mortadela : 18 h et 21 h 15, dim. 15 h 30.

MONTPARNASSE (PETIT) (43-22-77-30). La Traversée : 21 h, dim. 15 h 30.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). Les Jumeaux : 18 h et 21 h, dim. 15 h.

UVRE (48-74-42-52). Les Dimanches de M. Riley : 20 h 45, dim. 15 h.

OLYMPIA (47-42-25-49). Marc Métral dans Cadeau de Noël : 14 h 30. Guy Bedos et Muriel Robin : 20 h 30.

PALAIS DES GLACES (GRANDE SALLE) (42-02-27-17). C'est vous qui voyez! : 20 h 30.

PALAIS DES GLACES (PETIT SALLE) (48-03-11-36). Bud dans tu t'es vu quand t'as ril : 21 h.

PALAIS-ROYAL (42-97-59-81). Sans rancune : 21 h, dim. 15 h.

PÉNICHE-OPÉRA (42-45-18-20). Bernard est mort : 21 h, dim. 17 h.

PETIT THÉATRE DE PARIS (48-74-25-37). Patrick Bosso : 21 h.

POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). Salle I. Montaigne ou Dieu, que la femme me reste obscure! : 21 h, dim. 15 h. Salle II. La Peau trop fine : 21 h, dim. 15 h.

PORTE SAINT-MARTIN (42-08-00-32). Knock : 17 h et 20 h 45, dim. 15 h.

POTINIÈRE (42-61-44-16). Ministrel : 17 h et 21 h, dim. 15 h 30.

RANELAGH (42-88-64-44). Trekking : 20 h 30, dim. 17 h.

ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20). Deux siècles d'amour : 20 h 30.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47). Une aspirine pour deux : 17 h 30 et 20 h 45, dim. 15 h.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93). Charité bien ordonnée : 20 h 30. Elle et Dieudonné : 22 h, dim. 17 h.

THÉATRE 14 - JEAN-MARIE SERREAU (45-45-49-77). Monsieur Klebs et Rozalie : 20 h 30, dim. 17 h.

THÉATRE DES CHAMPS-ELYSÉES (49-52-50-50). Ulysse et la baleine blanche : 20 h 30, dim. 17 h.

THÉATRE DÉJAZET (48-87-52-55). Les Crétins verts dans le spectacle de fin d'année : 20 h 30, dim. 15 h.

THÉATRE DE DIX-HEURES (46-06-10-17). Lilia : 20 h 30.

THÉATRE D'EDGAR (42-79-97-97). D'Alba est stone... Mais ils vécurent heureux : 20 h 15. Brigitte Lahaie : 22 h.

THÉATRE GRÉVIN (42-46-84-47). Chantal Ladesou : 20 h 30.

THÉATRE DE LA MAIN-D'OR BELLE-DE-MAI (48-05-67-89). Belle de Mai. Félicité ou le Merveilleux Théâtre d'art et de science du docteur de Groningue : 20 h 30, dim. 17 h.Dim. Frieda's Flight or She who can but doesn't (en anglais) : 18h. Three men in a boat : 14h30.

THÉATRE DE LA MAINATE (42-08-83-33). Jean-Luc Debattice : 20 h 30, dim. 18 h 30. Les Zappeurs : 22 h, dim. 20 h 30.

THÉATRE MAUBEL-MICHEL GALABRU (42-23-15-85). Le Vagabond de Whitechapel : 20 h 30, dim. 15 h. Didier Follenfant : 22 h.

THÉATRE NATIONAL DE CHAILLOT (47-27-81-15). Salle Gémier. Mystification ou les Catins de M. Diderot : 20 h 30, dim. 15 h. Salle Jean Vilar. Les Rustres : 20 h 30, dim. 15 h.

THÉATRE NATIONAL DE LA COLLINE (43-66-43-60). Grande salle. Macbett : 15 h 30 et 20 h 30. Petite salle. Sourire des mondes souterrains : 21 h, dim. 16 h.

THÉATRE NATIONAL DE L'ODÉON (43-25-70-32). Le Chevalier d'Olmedo : 15 h et 20 h 30.

THÉATRE DE NESLE (46-34-61-04). Dis-moi que tu m'aimes : 22 h. Salle II. Roro er Saoz : 22 h.

THÉATRE PARIS-PLAINE (42-50-15-65). L'Homme invisible : 15 h et 19 h, dim. 16 h.

THÉATRE DU ROND-POINT RENAUD-BARRAULT (42-56-60-70). Saute, Marquis! : 19 h, dim. 15 h. Conversation en Sicile : 20 h 30, dim. 17 h.

THÉATRE SILVIA MONFORT (45-31-10-96). Samedi, dimanche et lundi : 20 h 30, dim. 17 h.

THÉATRE DU TAMBOUR ROYAL (48-06-72-34). Monsieur chasse! : 20 h 15, dim. 15 h.

THÉATRE TRÉVISE (48-45-10-11). Gustave Parking : 20 h 30.

TOURTOUR (48-87-82-48). Le Voyage de Mémé : 19 h. Voyage au centre de la Terre : 20 h 30.

TREMPLIN-THÉATRE DES TROIS-FRÈRES (42-54-91-00). Hocine Slimane : 20 h 30.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). Batailles : 19 h.

VARIÉTÉS (42-33-09-92). Thé à la menthe ou t'es citron : 17 h 30 et 20 h 45, dim. 15 h.

RÉGION PARISIENNE

AUBERVILLIERS (THÉATRE ÉQUESTRE ZINGARO) (44-59-79-99). Opéra équestre : 20 h 30, dim. 17 h 30.

BATEAU-THÉATRE DOCTEUR PARADIS (46-48-78-69). Le Misanthrope et l'Auvergnat : 20 h 30, dim. 17 h.

CERGY-PONTOISE (THÉATRE 95) (30-38-11-99). Eau de Cologne : 21 h.Dim. La Trilogie des tables : 15h, 18h, 21h.

NANTERRE (ESPACE CHORUS) (42-38-38-52). Cendrillon : 14 h 30 et 17 h 30, dim. 10 h 30.

NEUILLY-SUR-SEINE (L'ATHLÉTIC) (46-24-03-83). La Double Inconstance : 20 h 30.

VANVES (THÉATRE LE VANVES) (46-45-46-47). La Dame au petit chien ; Un mouton à l'entresol : 20 h 30, dim. 15 h.

PARIS EN VISITES

LUNDI 28 DÉCEMBRE

« Les passages couverts du Sentier où se réalise la mode féminine. Exotisme et dépaysement assurés », 10 h 30, 3, rue de Palestro (Paris autrefois).

« Exposition « Trésors de la Cité interdite », à Chinagora », 10 h 30, métro Maisons-Alfort - Ecole vétérinaire, arrêt de l'autobus 103 (P.-Y. Jaslet).

« Des appartements royaux du Louvre aux Noces de Cana de Véronèse », 10 h 30 et 14 h 30, métro Louvre (Art et histoire).

« Les plus célèbres chefs-d'œuvre du Louvre, de l'Antiquité au dix-neuvième siècle », 14 h 30, place du Palais-Royal, devant les grilles du Conseil d'Etat (Arts et caetera).

« Fastes et mystères de l'Opéra Garnier », 14 h 30, en haut des marches à l'extérieur (Connaissance de Paris).

« La Grande Mosquée de Paris », 14 h 30, 1, place du Puits-de-l'Ermite (Europ explo).

« L'Ile de la Cité, naissance de Paris, vieilles maisons de chanoines », 14 h 40, 2, rue d'Arcole (Paris autrefois).

« Chefs-d'œuvre de l'art asiatique au Musée Guimet », 15 heures, entrée du Musée, 6, place d'Iéna (Paris et son histoire).

« Picasso et les choses », 16 heures, Grand Palais, entrée de l'exposition (P.-Y. Jaslet).

CINÉMA

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24-)

SAMEDI

Du burlesque à la comédie américaine : Charlot soldat, de Charles Chaplin, All Night Long (1924), V'là flotte (1928), 18 h 30 ; Permission jusqu'à l'aube (1955, v.o. s.t.f.), de Mervyn Le Roy, John Ford et Joshua Logan, 21 h.

DIMANCHE

Du burlesque à la comédie américaine : Fatty Fatal Fun (1915), The Bakery (1921), The Bellhop (1921), Should tall men Marry (1928), de Clyde Bruckman, On the Front Page (1926), 18 h 30 ; Une femme qui s'affiche (1952, v.o. s.t.f.), de George Cukor, 21 h.

PALAIS DE TOKYO (47-04-24-24-)

SAMEDI

Histoire permanente du cinéma : Robin des Bois (1922), d'Allan Dwan, 16 h ; Casanova (1927), d'Alexandre Volkoff, 18 h 30 ; le Fils du sheik (1926), de G. Fritzmaurice, 21 h.

DIMANCHE

Histoire permanente du cinéma : la Femme et le Pantin (1935, v.o. s.t.f.), de Joseph von Sternberg, 16 h 30 ; Comme tu me veux (1932, v.o.), de George Fitzmaurice, 18 h 30 ; Vedette (1924), de A. Dwan, 21 h.

CENTRE GEORGES POMPIDOU

SALLE GARANCE (42-78-37-29-)

SAMEDI

Le Cinéma mexicain : El Apando (1975, v.o. s.t.f.), de Felipe Cazals, 14 h 30 ; Reed (1971, v.o. s.t.f.), de Paul Leduc, 17 h 30 ; la Murer de Benjmain (1990, v.o. s.t.f.), de Carlos Carrera, 20 h 30.

DIMANCHE

Le Cinéma mexicain : la Jeune fille (1960, v.o. s.t.f.), de Luis Bunuel, 14 h 30 ; la Tarea (1991, v.o. s.t.f.), de Jaime Humberto Hermosillo, 17 h 30 ; Bugambilia (1944, v.o. s.t.f.), d'Emilio Fernandez, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, grande galerie, porte Saint-Eustache, Forum des Halles (40-26-34-30-)

SAMEDI

I love Paris, Paris vu par les Américains : Paris souterain : Universal Newsreel (1930-1932, v.o. décembre 1951), la Folle de Chaillot (1969, v.o.) de Bryan Forbes, 14 h 30 ; Café de la paix : la Grande Farandole (1939, v.o.) de H. C. Potter, 16 h 30 ; la Seine (v.o.) : Charade (1963) de Stanley Donen, la Charge de la 8e brigade (1964, v.o.) de Raoul Walsh, 18 h 30 ; Notre-Dame : Quasimodo, le bossu de Notre-Dame (1939, v.o.) de William Dieterle, 20 h 30.

DIMANCHE

I love Paris, Paris vu par les Américains : Ecrivains : Un clin d'œil à Fitzgerald (1965) de Guy Seligmann, Henry Miller, l'odyssée (1969, v.o.) de Robert Snyder, 14 h 30 ; Cinéastes : Universal Newsreel (1930-1932, v.o. janvier 1948), Rituel (1986) de J. F. Dars et Anne Papillault, Tell me Sam (1989) d'Emil Weiss, 16 h 30 ; Aventuriers : Spot Gervais Danone (1987), l'Odyssée de Charles Lindbergh (1957, v.o.) de Billy Wilder, 18 h 30 ; America, America : Elo cante calling America (1986) de Beug et Simpson, Centenaire de la statue de la Liberté (1986), l'Extravagant Mr Ruggles (1935, v.o.) de Leo McCarey, 20 h 30.

LES EXCLUSIVITÉS

A DEMAIN (Fr.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

L'ACCOMPAGNATRICE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30 36-65-70-68) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 36-65-75-08) ; Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

AGANTUK LE VISITEUR (Ind., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LES AMANTS DU PONT-NEUF (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

ATTACHE-MOI! (Esp., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

BASIC INSTINCT (**) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50 36-65-70-76) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 36-65-70-44).

BEAU FIXE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 36-65-75-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

BEETHOVEN (A., v.f.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (42-56-52-78) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

BEIGNETS DE TOMATES VERTES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50 36-65-70-76).

LA BELLE ET LA BÊTE (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46 36-65-70-74) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 36-65-70-23) ; George V, 8e (45-62-41-46 36-65-70-74) ; Reflet République, 11e (48-05-51-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 36-65-70-45) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 36-65-70-47) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 36-65-71-44).

BEZNESS (Fr.-Tun.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09).

BLADE RUNNER-VERSION INTÉGRALE (A., v.o.) : Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (45-80-77-00) ; v.f. : Français, 9e (47-70-33-88).

BODYGUARD (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 36-65-70-83) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94 36-65-70-73) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 36-65-75-08) ; George V, 8e (45-62-41-46 36-65-70-74) ; George V, 8e (45-62-41-46 36-65-70-74) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 36-65-70-23) ; Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93 36-65-70-23) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 36-65-70-18) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins (ex Fauvette), 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 36-65-71-44).

C'EST ARRIVÉ PRÈS DE CHEZ VOUS (*) (Bel.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 36-65-70-67) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 36-65-70-43) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 36-65-70-14) ; George V, 8e (45-62-41-46 36-65-70-74) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 36-65-70-44) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 36-65-70-47).

CERCLE DE FEU (A.) : La Géode, 19e (40-05-80-00).

CERRO TORRE (Fr.-All.-Can., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LA CHASSE AUX PAPILLONS (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

LE CHÊNE (Rou., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

CHÉRIE, J'AI RÉTRÉCI LES GOSSES (A., v.f.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LA CITÉ DE LA JOIE (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; George V, 8e (45-62-41-46 36-65-70-74).

COEUR DE TONNERRE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 36-65-70-67) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50 36-65-70-76) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LA CRISE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Rex, 2e (42-36-83-93 36-65-70-23) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 36-65-70-72) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 36-65-71-88) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 36-65-70-81) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 36-65-70-45) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16 36-65-70-61) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94).

DELICATESSEN (Fr.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LE DERNIER DES MOHICANS (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; George V, 8e (45-62-41-46 36-65-70-74) ; v.f. : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

DES HOMMES D'HONNEUR (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 36-65-70-72) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 36-65-75-08) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 36-65-70-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 36-65-70-18) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins bis (ex Fauvette bis), 13e (47-07-55-88) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 36-65-71-44).

DES SOURIS ET DES HOMMES (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 36-65-70-67) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82).

DJEMBEFOLA (Fr.-guinéen) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

EDWARD II (Brit., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34).

LES ENFANTS VOLÉS (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

EPOUSES ET CONCUBINES (Fr.-Chin., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

ET LA VIE CONTINUE (iranien, v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

L'ETRANGÈRE (Brit., v.o.) : Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04).

FATALE (Fr.-Brit., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 36-65-75-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16 36-65-70-61) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 36-65-70-23) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 36-65-71-88) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 36-65-71-33) ; Gaumont Gobelins bis (ex Fauvette bis), 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Miramar, 14e (36-65-70-39) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

LES GORILLES DE MONTAGNE (A.) : La Géode, 19e (40-05-80-00).

LE GRAND PARDON II (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 36-65-70-83) ; Rex, 2e (42-36-83-93 36-65-70-23) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30 36-65-70-68) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 36-65-70-14) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 36-65-70-82) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 36-65-70-18) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 36-65-70-47) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 36-65-71-44).

GROCK (Suis.) : Utopia, 5e (43-26-84-65) ; Ranelagh, 16e (42-88-64-44).

HOOK (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

IMPITOYABLE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (42-56-52-78) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

IN THE SOUP (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

INCIDENT A OGLALA (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 36-65-70-67).

INDOCHINE (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

J F PARTAGERAIT APPARTEMENT (*) (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; George V, 8e (45-62-41-46 36-65-70-74).

JEUX DE GUERRE (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46 36-65-70-74) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 36-65-70-18) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42).

LE JOUR DE L'ÉCLIPSE (Sov., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

L 627 (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46 36-65-70-74) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42).

LABYRINTHE DES PASSIONS (Esp., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

LOIN DU BRÉSIL (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

LUNA PARK (russe, v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

LUNES DE FIEL (*) (Fr., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 36-65-70-67) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

MAC (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

MAMAN J'AI ENCORE RATÉ L'AVION (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 36-65-70-83) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 36-65-70-72) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 36-65-70-81) ; Gaumont Grand Ecran Grenelle (ex Kinopanorama), 15e (43-06-50-50) ; v.f. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 36-65-70-83) ; Rex, 2e (42-36-83-93 36-65-70-23) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 36-65-70-72) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 36-65-70-14) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 36-65-70-81) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 36-65-70-81) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 36-65-70-18) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 36-65-70-45) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Gaumont Grand Ecran Grenelle (ex Kinopanorama), 15e (43-06-50-50) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 36-65-71-44).

MARIS ET FEMMES (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 36-65-70-83) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Grand Action, 5e (43-29-44-40 36-65-70-63) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30 36-65-70-68) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94 36-65-70-73) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40 36-65-70-88) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 36-65-70-44) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 36-65-71-33) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16 36-65-70-61) ; v.f. : Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

LES MEILLEURES INTENTIONS (danois, v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

MEN AT WORK (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

1492, CHRISTOPHE COLOMB (A., v.f.) : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 36-65-75-08) ; Gaumont Gobelins (ex Fauvette), 13e (47-07-55-88) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42).

LE MIRAGE (Fr.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

MOSCOU-PARADE (Fr.-russe, v.o.) : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

MY OWN PRIVATE IDAHO (*) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

LES NUITS FAUVES (*) (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

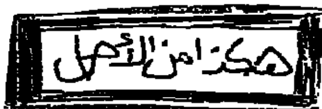
LE PETIT PRINCE A DIT (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 36-65-75-08) ; Gaumont Gobelins (ex Fauvette), 13e (47-07-55-88) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94).

PROSPERO'S BOOKS (Brit.-Hol., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

QIU JU UNE FEMME CHINOISE (Chin., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (45-80-77-00) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38).

RESERVOIR DOGS (**) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 36-65-70-67) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

RETOUR A HOWARDS END (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).



SOCIÉTÉ

DÉFENSE

Une initiative de M. Pierre Joxe

Des sociétés d'armement financeront la réflexion sur les problèmes stratégiques en France

Dix sociétés ou offices d'armement ont été sollicités, dans le cadre de la loi sur le mécénat, pour financer la réflexion sur la défense en France et remplacer l'actuelle Fondation pour les études de défense nationale (FEDN) créée il y a vingt ans sur la base d'un institut autonome proche des milieux universitaires. Cette démarche particulière, voulue par le ministre de la défense, M. Pierre Joxe, contraint M. Pierre Dabezies à quitter la présidence de la FEDN alors qu'il avait été réélu l'été dernier à son poste pour trois ans.

Créée en 1972 pour animer la réflexion en matière de stratégie et de géopolitique, la FEDN vivait de fonds publics (quelque 3,7 millions de francs, dont les neuf dixièmes en provenance du ministère de la défense) et du produit (environ 1,3 million de francs) de la vente de ses publications – fort appréciées – et de l'organisation de colloques internationaux.

Un imbroglio juridique

M. Pierre Dabezies, ancien officier, ancien ambassadeur au Gabon, actuellement professeur de droit public et de science politique à Paris-I, avait été élu, pour la première fois en 1989, à la présidence de la FEDN sur une proposition de M. Jean-Pierre Chevènement, alors ministre de la défense. De l'avis de l'entourage de l'actuel ministre de la défense, M. Joxe, la FEDN n'est pas une véritable fondation, puisqu'elle fonctionne grâce à des subventions, notamment étatiques, et elle n'est donc plus en conformité avec la loi. C'est pour cette raison que l'actuelle FEDN a été mise en demeure de se dissoudre. Son conseil d'administration (à l'issue d'un vote de 9 voix pour, 7 contre et 1 abstention) a refusé de le faire à la majorité des trois quarts comme les statuts l'y obligent. Ecartant la solution d'une simple modification des statuts, qui aurait permis à la FEDN de se rénover, le ministère de la défense a choisi une option plus radicale qui consiste à créer une nouvelle Fondation pour les études de défense (FED). Un commissaire-liquidateur sera nommé, dans la mesure où le temps a manqué pour obtenir, dans les délais, la reconnaissance d'utilité publique au profit de la nouvelle formule, et il sera difficile de démêler, rapidement et sans créer un contentieux, l'imbroglio juridique né après le refus – maintenu pour l'heure – de l'ancienne FEDN de disparaître. L'idée de M. Joxe a été de demander à des constructeurs et à des offices de commercialisation d'armement (1) de financer la nouvelle FED, censée, selon le ministre de la défense, être capable de *« susciter le débat d'idées et le renouvellement de la réflexion sur les problèmes de défense dans un contexte géostratégique qui connaît de profondes mutations »*. Six de ces industriels et de ces exportateurs d'armes seront membres du conseil d'administration, aux côtés de représentants de cinq administrations (défense, affaires étrangères, éducation nationale, intérieur et recherche) et de six membres cooptés (à l'exclusion de tout universitaire contrairement à la FEDN).

M. Joxe a annoncé que le président de la FED sera désigné lorsque celle-ci sera reconnue d'utilité publique. Plusieurs noms sont d'ores et déjà avancés, en tête desquels figure celui de M. François Heisbourg, ancien directeur de l'Institut des études stratégiques de Londres et, aujourdhui, important reponsable du groupe Matra pour les questions de stratégie.

(1) Il s'agit des groupes Aérospatiale, Dassault, GIAT-industries, Matra-défense, SNECMA, Thomson, Société nationale des poudres et explosifs (SNPE), Elf-Aquitaine, et des offices de commercialisation d'armes SOFRESA et COGEPAC.

Un risque majeur

par Jacques Isnard

L'IDÉE de M. Joxe est pour le moins inattendue et même plutôt saugrenue. Le ministre de la défense peut sans doute se prévaloir de l'exemple des Etats-Unis, où il existe des fondations qui fonctionnent sur le modèle de ce qui vient d'être ainsi inventé pour la création de la FED, à savoir des sources de financement privées supposées être de bon aloi ou assez désintéressées pour conforter une réflexion d'intérêt public. Mais n'est-ce pas « le » mirage américain ? Une fondation, c'est aussi l'outil qui, par exemple, permet à des chercheurs, d'où qu'ils viennent, d'approfondir et de nourrir, en toute indépendance d'esprit, un travail original et décapant dans des disciplines intellectuelles qui, si elles étaient laissées aux caprices de la libre entreprise, seraient ou abandonnées à elles-mêmes, ou altérées, voire endoctrinées.

Dans le cas présent, M. Joxe a pris un risque majeur. A qui fera-t-on croire que le « complexe militaro-industriel » sera neutre dans cette affaire, alors qu'il est fondamentalement juge et partie ? Qui paie commande. Et qui commande détermine la réflexion ou, du moins, voudra l'orienter. Les industriels du secteur sont déjà suffisamment accusés en France de vouloir prendre la place des états-majors, lorsqu'il s'agit de définir l'emploi d'un système d'arme, pour que, de surcroît, on ne les soupçonne pas, maintenant, de chercher, par le biais de leur participation à la FED, à influer sur les concepts de défense.

Création d'un Collège interarmées de défense

Par décret au *Journal officiel* du jeudi 24 décembre, le ministre de la défense, M. Pierre Joxe, crée un Collège interarmées de défense, qui remplace, à compter de septembre 1993, les Ecoles supérieures de guerre (propres à chacune des trois armées), l'Ecole supérieure de la gendarmerie nationale, l'Ecole supérieure de guerre interarmées et le cours supérieur interarmées. M. Joxe avait annoncé ce projet l'an dernier.

Sous l'autorité du chef d'état-major des armées, ce Collège interarmées de défense prépare les officiers supérieurs des trois armées et de la gendarmerie à détenir éventuellement des responsabilités d'état-major, de commandement et de direction. Comme c'est aujourd'hui le cas pour les organismes auxquels il se substitue, ce Collège pourra accueillir des ingénieurs de l'armement, des officiers des services et des étrangers.

□ **Une nouvelle revue d'histoire militaire.** – Dénommée *Samothrace*, une revue d'histoire militaire public son premier numéro destiné à des chercheurs, des universitaires, des étudiants et aux passionnés d'histoire ou de stratégie. Chaque mois, un thème sera retenu et traité par des spécialistes français ou étrangers, avec une place de choix réservée à l'iconographie et à la cartographie. Pour son premier numéro, *Samothrace* se consacre à l'expédition d'Egypte du général Bonaparte en 1798.

▶ *Samothrace*, Centre d'affaires Leaders, 72/78, Grande-Rue, 92310 Sèvres. 50 pages, 49 F.

MÉDECINE

A Briançon (Hautes-Alpes)

Un établissement recevant des sidéens menacé de fermeture

Le centre médical de moyens séjours Les Neiges, de Briançon, (Hautes-Alpes), un ancien sanatorium de 220 lits, en partie reconverti dans le traitement des malades du sida, est menacé de fermeture en application des dispositions de la loi hospitalière de 1991.

MARSEILLE

de notre correspondant régional

Récemment placé au centre d'une polémique concernant l'accueil des sidéens par rapport à la vocation climatique de Briançon (*le Monde* daté 18-19 octobre), le centre des Neiges est, de nouveau, sur la sellette. Le ministère de la santé a décidé la fermeture quasi complète de l'établissement, dans un délai d'un an, en raison, d'une part, de l'excédent des lits de moyen séjour existant dans la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur (PACA) et, d'autre part, des impératifs de régionalisation du recrutement des malades découlant de la nouvelle loi hospitalière.

Deux tiers des malades séjournant aux Neiges proviennent des hôpitaux de la région parisienne, du nord et de l'ouest de la France. Il s'agit, notamment, de sidéens, de cancéreux ou d'autres personnes socio-handicapées qui sont traités dans une unité de « suite de soins lourds ». Bien que le centre remplisse, à cet égard, un rôle éminemment utile, on lui oppose le strict respect de la carte sanitaire.

« Imbroglio »

Le 11 décembre, le préfet des Hautes-Alpes, M. Claude Guéant a fait part, officiellement, de la volonté du ministère de la santé de supprimer 115 lits sur 220. Pour le reste, 55 doivent être redéployés sur d'autres établissements de Briançon (les sidéens étant, en principe, transférés au centre hospitalier de la ville) et 50 doivent être transformés, sur place, en lits de maison de retraite et de longs séjours pour personnes âgées. Le préfet a donné l'assurance à l'ensemble des cent soixante employés des Neiges qu'ils seraient reclassés.

En raison d'un statut très particulier, le centre est également placé sous la tutelle des ministères des finances et de la défense avec lesquels le ministère de la santé ne s'est apparemment pas concerté. Le 12 décembre, le conseil d'administration de l'établissement s'est prononcé, par huit voix contre une, pour la poursuite de l'activité en votant le budget prévisionnel pour 1993.

Le président du conseil d'administration, M. Jean Griot, qui parle d'*« imbroglio »* à propos de la situation, juge *« incompréhensible »* la décision du ministère de la santé, car le bilan d'exploitation des Neiges est positif avec une activité médicale accrue en 1992 (80 % de taux de remplissage). La municipalité (UDF) de Briançon, de son côté, a adopté une motion dans laquelle elle *« réaffirme* [sa] *volonté de maintenir les Neiges dans le potentiel sanitaire et climatique briançonnais »* et dénie à l'Etat le droit de *« prendre en otage les malades et le personnel »*.

GUY PORTE

Un spectacle de jeunes à Mantes-la-Jolie

« Nous crèverons l'horizon »

« Les keufs (1) *! »* Un murmure de frayeur traverse la salle remplie de lycéens. Une escouade de CRS vient d'investir la scène du Normandie, le théâtre municipal très kitsch de Mantes-la-Jolie (Yvelines). Un clin d'œil plus tard, les « policiers » chaussent d'énormes lunettes fumées et s'installent derrière un petit orchestre. Ce sera l'unique allusion au « malaise des banlieues » dans un spectacle interprété par des jeunes issus de la cité pour la plupart du Val-Fourré.

Nous crèverons l'horizon n'est pas une pièce fadasse sur les jeunes-de-banlieue-en-galère jouée par des amateurs ni un manifeste urbanistico-sociologico pleurnichard. C'est une suite de sketches en forme d'autoportrait vérité d'une jeunesse qui veut croire à son avenir. Refusant de présenter les « jeunes de banlieue » comme d'éternelles victimes, le metteur en scène Ahmed Madani a mêlé débutants et professionnels, dix jeunes tous dévorés par le démon du théâtre. Il a écrit son spectacle à partir d'improvisations qui révèlent la vision qu'ont ces jeunes de leur corps, de leurs parents, de leur cité, de leur vie future, du monde qui se prépare. C'est drôle, poétique, grinçant et vrai. Se prenant au jeu des « J'aurais aimé être..., j'aurais voulu avoir... », les comédiens évoquent les angoisses existentielles et sexuelles de l'adolescent de base, sans trop faire ricaner leur public de lycéens : une performance ! Saïd joue avec talent son propre personnage, celui du jeune beur qui rêve d'avoir des épaules de boxeur *« pour que personne ne m'écrase dans la vie »*, tandis que Rachel recherche *« l'amour et la force »*. Viviane, elle, se voit avec *« les lèvres de Vanessa Paradis, les cheveux d'Isabelle Adjani »*, et s'imagine *« sans boutons sur la gueule »*. D'autres interprètent avec réalisme les psychodrames enfants-parents, les blessures amoureuses, le désœuvrement du jeune chômeur lymphatique vissé jour et nuit à la télé, la drague sans issue, la chasse au stage, à défaut d'emploi, les longues heures où l'on « zone », mimant l'ennui sans ennuyer ni tomber dans la caricature. Gentiment féministe, volontairement altruiste, leur discours se veut optimiste et n'hésite pas à parler « morale » à des jeunes réputés cyniques. Ils veulent *« donner de l'espoir »*, rendre leur fierté à ceux dont le quartier est montré du doigt, agir *« contre la peur »*, montrer en un mot qu'*« y'a de la vie là-dessous »*.

PHILIPPE BERNARD

(1) « Flic » en verlan.

▶ Madani Compagnie, 19, rue de Seine 78200 Mantes-la-Jolie. Tél : (16-1) 30-94-15-93. Le spectacle *Nous crèverons l'horizon* tourne pendant trois mois dans plusieurs villes des Yvelines.

REPÈRES

FAITS DIVERS

Des pirates de la route agressent des automobilistes dans l'est de la France

Des pirates de la route ont dérobé des bijoux, de l'argent et une voiture, jeudi 24 décembre, deux heures avant la messe de minuit, en agressant à six reprises des automobilistes circulant en Meuse, en Moselle et en Meurthe-et-Moselle. Circulant à bord de véhicules sans doute volés, le visage masqué par des cagoules et n'utilisant pas d'armes, les agresseurs ont contraint leurs victimes à s'immobiliser sur le bas-côté de routes départementales. Un fonctionnaire de police a ainsi été délesté de son argent, de ses papiers et de sa voiture. Un conseiller général (PR) de la Meuse, M. Arsène Lux, accompagné de son épouse et de sa fille, ont été dépouillés de leur argent et de leurs bijoux.

Six morts dans l'incendie d'un appartement à Suresnes

Le père, la mère, les trois enfants âgés de huit, dix et douze ans, et le grand-père d'une famille réunie pour fêter Noël ont péri, vendredi 25 décembre vers midi, dans l'incendie d'un appartement de Suresnes (Hauts-de-Seine). Une bougie aurait mis le feu au sapin, selon les premiers éléments de l'enquête. Le feu se serait alors rapidement propagé dans l'appartement de cet immeuble moderne, surprenant la famille Hirtz à son réveil.

Pris de panique, le père aurait tenté de sauver des flammes deux de ses trois enfants, en les jetant par la fenêtre. Il s'est ensuite lancé à son tour dans le vide. Tous trois sont morts en s'écrasant dans la cour, quatre étages plus bas. Dans l'appartement, les pompiers ont retrouvé les corps carbonisés de la mère, du troisième enfant et du grand-père. Seule la grand-mère, qui a été intoxiquée par les fumées, a échappé aux flammes en se réfugiant dans la cuisine. Une soixantaine de pompiers, dont deux ont été légèrement brûlés, ont empêché que les flammes ne se propagent aux autres étages. Une enquête visant à déterminer les causes de l'incendie a été confiée au service départemental de police judiciaire des Hauts-de-Seine.

INONDATION

Quatorze morts dans le sud de l'Iran

Quatorze personnes ont été tuées et neuf cents habitations ont été emportées par des inondations qui sévissent dans le sud de l'Iran depuis le début de la semaine. Les provinces les plus touchées sont celles de Fars et de Kerman où sept personnes ont péri et plus de huit cents maisons ont été détruites. – *(AP.)*

IMMIGRATION

Mariages blancs à Persan (Val-d'Oise)

Une cinquantaine de « mariages blancs » ont été organisés par une employée chargée de l'état civil à la mairie de Persan (Val-d'Oise) qui a été inculpée, mercredi 23 décembre, de faux et usage de faux. La filière a permis à des immigrés résidant dans l'Hexagone d'acquérir la nationalité française en épousant, sur le papier, une Française.

Les candidats au mariage devaient régler environ 50 000 F à l'employée indélicate, qui les domiciliaient fictivement dans un bar de Persan. Une partie de la somme était reversée aux « témoins » et aux « mariées », qu'elle se chargeait de recruter. L'employée de mairie empochait le reste de l'argent en échange des fausses pièces administratives qu'elle fournissait. C'est à leur insu que les maires adjoints de Persan ont officialisé ces épousailles de papier. Les mariages sont donc effectifs : ils ne peuvent être ni annulés ni cassés. Près de deux cents « mariés » et « témoins » devront être entendus par les enquêteurs. Agée de quarante-huit ans, l'employée de mairie, dont l'identité n'a pas été révélée, a été laissée en liberté sous contrôle judiciaire.

SANS-LOGIS

Occupation du hall du George-V

Une centaine de personnes, dont une majorité d'enfants, ont occupé pendant près de deux heures, vendredi 25 décembre après-midi, le hall de l'Hôtel George-V de Paris (quartier des Champs-Elysées) à l'appel de l'association Droit au Logement (DAL). *« C'est Noël, tout le monde est tolérant »*, a commenté la direction de l'hôtel, qui a distribué aux enfants des ballotins de chocolat. Après avoir scandé *« Un toit, un droit »* et chanté devant le sapin qu'ils avaient installé dans le hall, les manifestants sont repartis, dans le calme, aux environs de 17 heures.

« Il fallait effectuer un acte symbolique, afin d'aider les Français bien logés à comprendre la détresse des mal logés », a précisé M. Albert Jacquard, président d'honneur de l'association DAL, pour qui cette action se situe *« dans le droit fil de ce que* [lui] *a demandé le Président de la République »*. Ancien directeur de recherche à l'Institut national d'études démographiques (INED), M. Jacquard a été nommé par François Mitterrand, mercredi 23 décembre, parmi les membres du Haut comité pour le logement des personnes défavorisées.

FOOTBALL

Les Girondins de Bordeaux font appel

Les Girondins de Bordeaux ont décidé, vendredi 25 décembre, de faire appel de la décision de la commission centrale d'arbitrage de faire rejouer le match de championnat qu'ils avaient remporté contre Toulouse le 12 décembre (1-0) (*le Monde* du 24 décembre). Saisie par Toulouse, la commission avait estimé que le but de la victoire des Bordelais avait été marqué à la suite d'une faute technique de l'arbitre. Le président des Girondins, M. Alain Afflelou, avait annoncé dans un premier temps qu'il se pliait à la décision de la commission. Il a finalement préféré suivre l'entraîneur Rolland Courbis qui lui conseillait de faire appel.

REVUE DES VALEURS

SEMAINE DU 21 AU 24 DÉCEMBRE 1992

PARIS

Cadeaux de Noël

INDICE CAC 40

+ 5,3 %

Comme pour s'excuser de la mauvaise impression laissée par l'année écoulée, le marché boursier s'est emballé à la veille de Noël, permettant à la place française d'enregistrer l'une de ses meilleures performances hebdomadaires (+5,3 %) mais aussi mensuelles (+ 8,74 %).

Traditionnelle en ces temps de fêtes, cette reprise rappelle à s'y méprendre celle des derniers jours de 1991. A l'époque elle avait permis au marché de redresser la barre sans toutefois inverser fondamentalement la tendance. Le marché terminait l'année sur un gain de 13,3 %. Le sursaut de dernière minute observé peu avant le dernier jour du terme de décembre a quant à lui permis d'enregistrer une progression de 4,99 % depuis le début de l'année.

Cette fois, l'espoir est venu d'Allemagne avec les déclarations mardi de M. Helmut Schlesinger. Le président de la Bundesbank prévoit un ralentissement de l'inflation en 1993 et envisage une détente des taux d'intérêt. La réaction des places financières fut immédiate. Après la hausse sensible de la veille (+ 1,49 %), la journée du 22 décembre fut la plus belle de cette brève semaine de quatre jours avec 2,13 % de hausse et un montant de transactions soutenu sur le marché à règlement mensuel avoisinant les 3,5 milliards de francs. Ne sachant toutefois quand ce cadeau leur arrivera, les boursiers ont préféré, dans le doute, s'abstenir. Ils se sont contentés de poursuivre leurs opérations d'achetés-vendus qui procurent des avantages fiscaux ou permettent d'améliorer les bilans de sociétés. Les deux journées suivantes furent donc marquées par une certaine réserve. Malgré un léger recul de 0,18 % mercredi, le terme boursier de décembre s'est achevé sur la deuxième plus belle liquidation de l'année (+ 8,74 %), légèrement supérieure à celle de septembre (+ 8,24 %), mais loin derrière le record de janvier (+ 13,4 %). Jeudi, la première séance comptabilisée sur janvier 1993 repartait à la hausse (1,79 %).

Reprise en main

Mais ce rattrapage des cours ne doit pas masquer l'embarras des boursiers, partagés entre l'espoir de voir se dessiner une reprise et les soucis nés de la dégradation de la conjoncture et des sombres perspectives de la consommation.

Du côté des valeurs, la semaine aura été marquée par les remous autour des titres du groupe Pinault, actionnaire majoritaire du Printemps. La démission de M. Jean-Jacques Delort de la présidence de cette chaîne de grands magasins, à la suite d'une divergence avec le nouveau propriétaire, M. François Pinault, a provoqué une baisse des cours des deux valeurs phare du groupe, appelées bientôt à n'en faire plus qu'une. Mardi l'action Pinault perdait 2 % à 289,80 francs dans un marché étoffé de 73 000 titres et celle du Printemps se dépréciait de 3,9 % à 615 francs avec 75 titres échangés.

La décision de l'Etat de rapprocher Dassault de l'Aérospatiale pour certaines activités et de lancer la production en série du futur avion de combat Rafale a été bien accueillie. Mercredi, Dassault aviation s'est apprécié de 2,9 % à 355 francs dans un marché peu étoffé de 520 titres.

Sur le second marché, conformément à la demande des autorités boursières, les Ciments français et Paribas ont déposé une OPA sur la totalité des actions du groupe de travaux publics Guintoli dont ils avaient franchi sans prévenir la barre des 33 % du capital en 1990. Après avoir proposé mardi un prix de 890 francs par action, les acquéreurs ont majoré le lendemain leur offre, la portant à 956 francs.

Stéphane Kélian, spécialisé dans la création et la distribution de chaussures féminines, a décidé de consolider son pôle d'actionnaire majoritaire en faisant entrer deux nouveaux actionnaires dans son tour de table, Epargne Développement (associé au réseau des caisses d'épargne) et Louxor (groupe Taittinger). Stéphane Kélian est désormais contrôlé par un holding Eska détenu à 66 % par la famille Kéloglanian, Epargne Développement (17 %) et Louxor (17 %).

Sur le marché au comptant, le papetier Sibille a signé une convention avec la société Otso Holding and Finance BV (Otso), filiale du groupe finlandais Alsthom Corporation, aux termes de laquelle les membres des deux groupes se sont consentis un droit mutuel de préférence en cas de projet de cession à un tiers des titres Sibille qu'ils détiennent ou détiendront. Ensemble, ils possèdent 52 % du capital de Sibille et 62,7 % de ses droits de vote.

Reprise en main des entreprises par leurs actionnaires majoritaires, protection du capital des sociétés pour les mettre à l'abri de prédateurs éventuels sont deux des caractéristiques de cette année 1992. La troisième est la méfiance des actionnaires envers la Bourse et ses aléas. D'où l'essor des produits sans risques, à la performance garantie comme le propose nombre de PEA (plan épargne en actions). Selon la Banque de France, la collecte à fin novembre est estimée à 36 milliards de francs. Mais seuls 9 milliards proviennent de versement en espèces, les 27 milliards restants étant des transferts de portefeuilles. Signe que même avec des placements garantis, la Bourse ne fait plus recette.

DOMINIQUE GALLOIS

Agroalimentaire

	24-12-92	Diff.
Bongrain	2 926	+ 52
BSN	942	+ 18
Eridania Béghin	586	- 28
Fromageries Bel	3 156	- 179
LVMH	3 734	+ 358
Pernod-Ricard	367,50	+ 20,60
Rémy-Cointreau	139	+ 1,10
Saint-Louis	1 149	+ 34

Assurances

	24-12-92	Diff.
AGF	491	+ 5
AXA	1 019	+ 44
GAN	342	+ 28,4
Groupe Victoire	850	+ 30
SCOR SA	370	+ 7
UAP	492	+ 50,8

Bâtiment et matériaux

	24-12-92	Diff.
Bouygues	576	+ 32
Ciments français	278	- 1,50
Colas	873	+ 57
Eurotunnel	28,35	+ 0,30
Fougerolle	615	- 44
GTM Entrepose	329	+ 1
Immob. Phénix	142	+ 13
Jean Lefebvre	830	+ 50
Lafarge-Coppée	331	+ 13
Poliet	180	- 6,10
Saint-Gobain	530	+ 38
SGE	173	+ 2
Spie-Batignolles	283,90	- 9,70

Chimie

	24-12-92	Diff.
Air Liquide (L')	795	+ 29
ELF Sanofi	1 110	+ 65
Gascogne	315	- 25
Institut Mérieux	7 060	+ 210
Michelin	183,9	+ 7,4
Plastic Omnium	785	+ 30
Rhône-Poul. CI	544	+ 37
Roussel-Uclaf	408	+ 8
Synthélabo	1 160	+ 10

Consommation non alimentaire

	24-12-92	Diff.
BIC	933	+ 9
Christian Dior	228	+ 16,20
Clarins	499	+ 47
DMC	256,50	+ 20,60
EBF	693	- 17
Essilor	394	- 6
Groupe André	620	+ 20
L'Oréal	1 030	+ 63
Moulinex	78	- 12
Salomon	1 620	+ 68
SEB	348	+ 13
Sommer-Allibert	1 090	- 10
Yves Saint Laurent	528	+ 18
Zodiac	1 409	+ 69

Crédit et banques

	24-12-92	Diff.
Comp. bancaire	400,10	+ 33,60
BNP CI	434,50	+ 13
Cetelem	965	+ 2
CPR	249	+ 14,10
CDE	222	+ 5
CCF	220,50	+ 10
CFF	980	+ 58
CLF	340	+ 5,50
Crédit lyon. CI	445	+ 23
Crédit national	1 090	inch.
Société générale	698	+ 18
SOVAC	958	+ 15
UFB Locabail	180	inch.
UIC	419	+ 16
Via Banque	242	- 2

Electricité et électronique

	24-12-92	Diff.
Alcatel-Alsthom	686	+ 16
CSEE	497	+ 32
Intertechnique	360	+ 2
Labinal	608	+ 38
Legrand	3 920	+ 2
Matra	187,70	+ 8,60
Merlin-Gerin	470	+ 16
Radiotechnique	209,50	+ 2,50
Sagem	2 440	+ 25
Schneider	606	+ 25
Sextant Avionique	127	+ 4
Thomson CSF	144,80	+ 7,30

Distribution

	24-12-92	Diff.
Alsacienne Sup	1 580	+ 186
Bon Marché	464,8	+ 73,2
Carrefour	2 430	+ 209
Casino	148	+ 1,4
Castorama	489,5	+ 25,5
COME	390	+ 2
Compt. Modernes	1 194	+ 14
Docks de France	396	+ 17
Galeries Lafayette	1 820	- 30
Guyenne Gasc.	1 449	+ 75
Pinault Print.*	677	+ 32
Promodès	543	+ 19
SCOA	9,65	+ 0,4

* Changement de dénomination.

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES AU RM (*)	Nombre de titres	Valeur en cap. (F)
Alcatel Alsthom	1 366 867	912 128
BSN	633 497	586 067
ELF Aquitaine	1 453 744	499 802
Suez	2 027 538	499 249
Société générale	740 386	498 944
Eaux (Gle des)	196 182	410 146
Total	1 601 639	355 935
Axa	334 204	332 843
LVMH	86 100	302 170
Air liquide (L')	367 980	286 611
Peugeot	499 420	285 813
Saint-Gobain	480 673	240 711
Oréal (L')	225 560	224 651
Paribas	595 126	210 824

Immobilier et foncier

	24-12-92	Diff.
Lucia	163,90	inch.
Olipar	40,70	+ 0,70
Sefimeg	426	- 2
Silic	560	- 9
Simco	445	- 8
Sogeparc	648	- 3
UIF	473	- 10

Investissement et portefeuille

	24-12-92	Diff.
Amault et Asso.	240	- 10
Bolloré	405	- 25
Cerus	71,40	+ 0,90
CGIP	954	+ 14
Eurafrance (1)	1 317	+ 67
Gaz et Eaux	1 240	- 20
Marine-Wendel	280	+ 5
Navigation mixte	733	+ 8
Nord-Est	126	+ 1,10
Parfinance	172	- 1
Paribas	362,90	+ 14,70
Pinault	286	+ 2
SPEP	276,60	+ 19,60
Suez	255	+ 13,70
Worms et Cie	221,50	+ 0,50

LES PLUS FORTES VARIATIONS DE COURS HEBDOMADAIRES (RM) Valeurs	Hausse %	Valeurs	Baisse %
GAN	+ 14,6	Bail Equip.	- 12,8
Als. Supem.	+ 12,9	SDR Sud-Est	- 11,8
UAP	+ 12,8	Fougerolle	- 11,5
Imm. Phenix	+ 10,4	Unibail	- 11,3
Colas	+ 9,5	Avenir Havas	- 11
Jean Lefebvre	+ 8,9	Gascogne	- 11
Bon Marché	+ 8,7	CCMC	- 10,3
Euro RSCG	+ 8,7	Métrologie	- 10,1
Promodes	+ 8,6	Bollore Tech.	- 10,1
Imetal	+ 8,4	Centrest	- 9,7
CFI	+ 8,3	Finextel	- 9
ELF Aquitaine	+ 8,3	Cagid	- 8,8
Gle des eaux	+ 8,2	UGC	- 8,4
Suez Cie	+ 8,2	Géophysique	- 8,3

Métallurgie, mécanique

	24-12-92	Diff.
Carnaud-Metalbox	181	+ 8
Dassault Aviation	380	+ 40
De Dietrich	1 330	+ 103
Fives-Lille	241	- 5
Imétal	353	+ 16
Legris Industrie	133,6	+ 3,7
Métaleurop	79,85	+ 1,85
Pechiney CI	298	+ 12,5
Pechiney Int	212,8	+ 6,3
Peugeot SA	586	+ 12
Strafor Facom	580	+ 10
Valeo	645	+ 5
Vallourec	146	+ 18

Mines d'or, diamants

	24-12-92	Diff.
Anglo-American	97,	+ 3,15
Buffelsfontein	23,2	+ 0,1
De Beers	65	+ 2
Driefontein	35	+ 0,15
Gencor	10,9	+ 0,15
Harmony	7	- 0,25
Randfontein	13,75	- 0,25
Sainte-Helena	17,95	- 0,1
Western Deep	54,9	+ 1,9

Pétrole

	24-12-92	Diff.
BP-France	86,10	+ 1,10
ELF-Aquitaine	358	+ 27
Erap-ELF	235	+ 11
Esso	784	+ 22
Géophysique	838	- 41
Total	227,40	+ 6,40

Sicomi ou ex-sicomi

	24-12-92	Diff.
Bail Investis.	630	+ 1
Genefim	258	- 27
Immobail BTP	311	- 5,50
Interbail	407,20	- 1,80
Klepierre	480,50	+ 5,50
Lociodus	724	- 1
Selectibanque	130	+ 1,80
Unibail	342	- 28

Transports, loisirs, services

	24-12-92	Diff.
Accor	634	+ 12
BIS	120	+ 1,40
Canal Plus	1 098	+ 18
Cap Gemini	158	+ 2,90
CEP Communic.	285	- 20
CGI Informatique	279	+ 2
Club Méditerranée	385	+ 15,60
Dauphin Ota	173,20	+ 8,20
Génér. des eaux	2 147	+ 120
Ecco	376	+ 15
Euro Disney	64,10	+ 2,60
Hachette	83,80	+ 7,10
Havas	443,90	+ 30,90
Lyonnaise-Dumez	487,80	+ 32,30
OGF	500	+ 40
Pub. Filipacchi	405	+ 21,90
Publicis	620	+ 13
SITA	445	inch.
Sligos	375	+ 31
Sodexho	970	- 15
TF1	370	+ 9,20

Valeurs à revenu fixe ou indexé

	24-12-92	Diff.
10 % 1978	99,70	- 0,10
9,80 % 1978	100	- 0,10
9 % 1979	99,60	inch.
10,80 % 1979	101,35	- 0,25
CNE 3 %	5020	- 40
CNB 5.000 F	98,60	+ 0,40
CNB Par. 5 000 F	99,10	+ 0,90
CNB Suez 5 000 F	97,65	inch.
CNI 5 000 F	98,50	+ 0,80

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)	18-12-92	21-12-92	22-12-92	23-12-92	24-12-92
RM	2 591 465	2 705 641	3 691 867	3 042 564	
Comptant R. et obl.	27 052 566	10 534 932	17 414 904	17 371 845	
Actions	174 725	164 183	213 701	143 608	
Total	29 818 756	13 404 756	21 320 472	20 558 017	
INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 31 décembre 1991)					
Françaises	100,5	101,8	103,2	103	
Etrangères	86,4	86,2	86,6	86,1	

INDICES CAC (du lundi au vendredi)	21-12-92	22-12-92	23-12-92	24-12-92
Indice gén.	463	469,9	473,5	477,9
(base 100, 31 décembre 1987)				
Indice CAC 40	1 786,29	1 824,37	1 821,11	1 854,59

MATIF
Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 24 décembre 1992
Nombre de contrats : 29 547

COURS	ÉCHÉANCES DÉC. 1992	MARS 1993	JUIN 1993	SEPT. 1993
Premier	110,86	112,18	112,60	112,30
Dernier	111,04	112,20	112,74	112,30
Compensation	111,04	112,22	112,68	112,38

NEW-YORK

Petite hausse

INDICE DOW JONES

+ 0,39 %

Soutenue par un recul des taux d'intérêt à long terme américains et des opérations de mises à jour avant la fin de l'année, Wall Street a légèrement progressé cette semaine écourtée par la clôture avancée de jeudi et la fermeture du marché pour Noël vendredi. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a clôturé jeudi à 3.226,24, en hausse de 12,97 points (0,39%) par rapport au vendredi 18.

Des prises de bénéfices ainsi que des liquidations liées à des considérations fiscales ont freiné la progression de Wall Street. L'évolution de la Bourse new-yorkaise a été aussi soumise aux opérations de mise à jour de portefeuilles par les investisseurs institutionnels qui se sont débarrassés des valeurs les moins performantes au profit des titres plus en vogue.

Wall Street a toutefois bénéficié d'un transfert de capitaux du marché obligataire, où les taux d'intérêt à long terme sont tombés à leur plus bas niveau depuis le début de l'automne grâce aux perspectives d'inflation modérée aux Etats-Unis en 1993.

La reprise du titre IBM, qui avait perdu plus de 17% de sa valeur la semaine dernière, a également profité à la Bourse. La chute d'IBM était intervenue après l'annonce par la compagnie de 25.000 suppressions d'emplois et d'une provision de six milliards de dollars.

En dépit des difficultés éprouvées par Wall Street cette semaine pour gagner quelques points, la tendance fondamentale du marché demeure à la hausse, a souligné Peter Canelo, responsable chez Natwest. De son côté, Dennis Jarrett, analyste chez Kidder Peabody, table toujours sur la reprise traditionnelle de fin d'année: «La progression a été bonne durant les deux derniers mois et on ne dirait pas que ça va s'arrêter».

Indice Dow Jones du 24 décembre: 3.326,24 (c.3.313,27).

	Cours 18 déc.	Cours 24 déc.
Alcoa	72 1/8	71 1/4
ATT	49 5/8	52 3/4
Boeing	35 7/8	39 1/4
Chase Man. Bank	27 1/8	28 3/4
Du Pont de Nemours	50 7/8	48 1/4
Eastman Kodak	40 3/4	40 5/8
Exxon	62 7/8	62 1/4
Ford	40 3/8	42 1/2
General Electric	86 7/8	86 1/2
General Motors	33 1/4	33
Goodyear	65 5/8	67 5/8
IBM	51 3/8	52 7/8
ITT	70 1/4	70 1/2
Mobil Oil	63 1/2	62 5/8
Pfizer	79 3/4	74 1/2
Schlumberger	58 3/8	56 1/4
Texaco	60 3/8	59 5/8
UAL Corp. (ex-Allegis)	123	122 7/8
Union Carbide	16 5/8	16 1/2
United Tech.	47 5/8	48 1/4
Westinghouse	12 1/2	13 1/4
Xerox Corp	78	78 3/8

TOKYO

Baisse dans un marché terne

INDICE NIKKEI

- 0,7 %

La Bourse de Tokyo a terminé la semaine en baisse dans un marché terne et sans tendance nette, les investisseurs se tenant à l'écart à l'approche des congés de fin d'année. L'indice Nikkei, qui avait gagné la semaine dernière 239,72 points, a clôturé vendredi à 17.557,04 points, en baisse de 123,70 points, soit un repli de 0,7% par rapport à son niveau du vendredi 18 décembre. En moyenne, 220 millions de titres ont été échangés quotidiennement, contre 235 millions la semaine précédente.

Le marché a ouvert la semaine sur une note irrégulière, l'indice Nikkei perdant lundi 0,20%. Des achats d'investisseurs étrangers et de fonds d'Etats ont soutenu la tendance, mais certains investisseurs ont effectué des prises de bénéfices, selon les opérateurs. Le lendemain, la Bourse a retrouvé le chemin de la hausse en fin de séance sur des achats liés à l'indice. De nombreux investisseurs sont toutefois restés à l'écart à la veille de la fermeture du marché, mercredi, en raison d'un jour férié à l'occasion de l'anniversaire de l'Empereur du Japon. Jeudi, la tendance était à nouveau irrégulière. Les fonds d'Etat et les investisseurs institutionnels ont poursuivi leurs achats pour soutenir le marché mais beaucoup d'opérateurs sont restés en position d'attente (-0,24%), en l'absence d'indications à l'approche des congés de fin d'année. Vendredi, le marché a de nouveau perdu du terrain (-0,52%), l'indice Nikkei chutant en dessous de son niveau de clôture de vendredi dernier. Des ventes importantes liées à l'indice n'ont pu être contrebalancées par des achats des fonds d'Etat, ont indiqué les opérateurs.

Indice du 25 décembre: Nikkei, 17.557,04 (c.17.680,74); Topix, 1.341,82 (c.1.342,77).

	Cours 18 déc.	Cours 25 déc.
Ajinomoto	1 290	1 310
Bridgestone	1 150	1 170
Canon	1 370	1 390
Fuji Bank	1 840	1 880
Honda Motors	1 380	1 390
Matsushita Electric	1 190	1 170
Mitsubishi Heavy	551	547
Sony Corp.	4 200	4 310
Toyota Motors	1 470	1 500

LONDRES

Nouveaux records

+ 1,35 %

La Bourse de Londres a inscrit deux nouveaux records historiques au cours de la semaine écoulée, réduite à quatre séances en raison des fêtes de Noël. Au terme des échanges, jeudi 24 décembre, l'indice Footsie des cent grandes valeurs s'inscrivait à 2 827,50 points, en hausse de 37,8 points sur son niveau de clôture du vendredi 18 décembre, portant ainsi sa progression sur les quatre journées à 1,35 %.

Après avoir inscrit deux records consécutifs à la hausse, des prises de bénéfices ont pesé sur le marché mercredi, qui a abandonné 14,6 points, soit 0,5 %. La dernière séance de la semaine fut parfaitement étale puisque à la clôture de jeudi l'indice marquait une hausse symbolique de 0,1 point.

Indices «FT» du 24 décembre : 100 valeurs, 2 827,50 (c. 2 789,70); 30 valeurs, 2 165,60 (c. 2 147,60).

	Cours 18 déc.	Cours 24 déc.
Allied Lyons	6,44	6,49
BP	2,29	2,41
BTR	5,34	5,47
Cadbury	4,48	4,53
De Beers	7,63	7,38
Glaxo	7,84	7,48
GUS	23,50	23,60
ICI	10,25	10,23
Reuters	13,83	14,10
RTZ	6,63	6,68
Shell	5,61	5,60
Unilever	10,86	11,19

FRANCFORT

Bien orientée

+ 2,34 %

La Bourse de Francfort était d'humeur joyeuse à l'approche de Noël, l'indice DAX des 30 valeurs vedettes enregistrant en trois séances une hausse de 2,34% par rapport à la clôture du vendredi précédent.

Selon la Commerzbank, cette soudaine et «surprenante» hausse des cours est à attribuer avant tout à des effets techniques, dont des achats de couverture effectués pour le compte du marché à terme. A l'origine de cette hausse, on note également les transactions de fin d'année d'investisseurs institutionnels, mais aussi les premières acquisitions effectuées en prévision de l'année à venir, souligne la WestLB. A court terme, le marché devrait profiter des réserves de liquidités importantes des grands investisseurs, qui représentent un fort potentiel de placement, précise-t-elle.

Indice DAX du 23 décembre: 1.526,95 (c.1.492,04).

	Cours 18 déc.	Cours 23 déc.
AEG	151,50	169,50
BASF	202,40	208,50
Bayer	254,90	262,80
Commerzbank	238,50	243,90
Deutschebank	625,50	644,60
Hoechst	238	244,70
Karstadt	478	484,50
Mannesman	228	233,70
Siemens	584,50	589
Volkswagen	237,90	238

CRÉDITS, CHANGES, GRANDS MARCHÉS

MARCHÉ INTERNATIONAL DES CAPITAUX

L'attrait des longues durées

Parmi les nouvelles émissions internationales les plus réussies de l'année qui s'achève, les plus longues continuent de retenir l'attention des spécialistes. Les euro-emprunts de vingt et trente ans de *durée, lancés pour le* compte de trois établissements publics – la Caisse autonome de refinancement, la SNCF et Electricité de France, – ont beaucoup contribué au développement du marché des titres en francs français, faisant de lui une des sources de financement les plus abondantes de tout l'euromarché. Et, pour ce qui est de l'écu, malgré *les grandes difficultés* actuelles de ce compartiment qui souffre des dissensions sur la construction européenne, une transaction continue de susciter un intérêt particulier : celle du Trésor français qui viendra à échéance en 2023.

Lorsqu'un marché est capable d'absorber des obligations de trente ans, c'est une sorte de parachèvement sur le plan technique. En Europe, en dehors du compartiment français et de celui de l'écu, il n'y avait guère jusqu'au début de décembre que celui de la livre sterling à présenter cet avantage. *Or, la situation* est *en train* d'évoluer très rapidement. En Belgique, le Trésor vient d'émettre un emprunt de vingt ans de *durée* et, aux Pays-Bas, le ministère des finances vient de lever des fonds à trente ans. Ces pays ont émis leurs opérations directement, sans intermédiaires. Ils ont pu le faire car ils y étaient préparés, ils s'étaient déjà rapprochés de ces échéances lors de précédentes transactions.

Au contraire, les longues émissions en eurofrancs et en écus ont toutes vu le jour par le truchement d'un consortium de banques réunies dans le but de prendre fermes les emprunts en question avant de les offrir en souscription publique. *L'expérience accumulée* par ces banques, françaises pour la plupart, sera certainement très utile lorsqu'il s'agira de développer le marché des fonds d'Etat allemands.

Traditionnellement, la vie des emprunts de la République fédérale ne dépasse pas dix ans. On s'attend toutefois que le Trésor de Bonn étende bientôt la limite de ses nouvelles opérations. Il pourrait y être amené par deux sortes de raisons, les unes liées à des considérations pratiques de gestion, les *autres répondant à un souci* de promouvoir le rôle international de Francfort, capitale financière de l'Allemagne.

Un élément décisif à cet égard pourrait être la nécessité d'étaler sur une période très espacée le remboursement d'une dette considérable contractée en quelques années seulement du fait de la réunification des deux Allemagnes. D'autre part, il conviendrait de répondre aux exigences des inves*tisseurs internationaux qui sont* maintenant habitués à trouver dans d'autres pays des possibilités de placements beaucoup plus variées. Plus spécifiquement, nombreux sont ceux qui, outre-Rhin, aimeraient que l'Etat diversifie la façon dont il s'endette afin de favoriser sur place toute une activité financière annexe comme, par exemple, *celle des transactions à terme.*

Renforcement français sur le marché allemand

Un des repères les plus importants de tout le marché international des capitaux est le différentiel de rendement entre les titres fran*çais et allemands. On* en *prend* la mesure en comparant les fonds d'Etat des deux pays, et, dans les conditions actuelles qui découlent de la politique d'emprunts du gouvernement allemand, on se réfère à des opérations de dix ans de durée. Traditionnellement, le niveau de l'intérêt des obligations libellées en francs est bien plus élevé qu'en deutschemarks. *L'écart* s'est, certes, beaucoup réduit ces dernières années, reflétant notamment la diminution du rythme de l'inflation en France, mais, jusqu'à présent, les nombreuses prévisions annonçant qu'il allait disparaître *ont toutes été déjouées. Les diffi*cultés de la construction européenne et la spéculation contre le franc l'ont même fait s'accroître ces derniers mois. Peu de temps avant le référendum danois portant sur le traité de Maastricht, la marge se situait à cinquante-cinq centièmes de points de pourcentage. A quelques jours de Noël, elle avait *presque doublé.*

Les investisseurs qui cherchent à bénéficier de tels mouvements ou, *au contraire, à s'en protéger,* peuvent vendre ou acheter les fonds d'Etat en question. Il existe une façon encore plus simple de participer à cette évolution, c'est de se procurer des warrants spécialement construits pour répercuter les changements de ce différentiel de rendement.

Dans ce domaine, une banque s'est distinguée en 1992, la Caisse des dépôts, qui, depuis Francfort, a lancé en marks une émission particulièrement bien agencée. Elle fait partie des quelques eurowarrants dont les experts, à l'heure des *bilans annuels, se plaisent à souli*gner les mérites techniques. Mais, d'une façon plus générale, cette affaire est plus importante qu'il n'y paraît à première vue, car elle confirme la volonté d'un grand établissement français de participer à l'évolution du marché allemand. C'est en tout cas ainsi qu'on la voit dans les milieux financiers d'outre-Rhin, où ce renforcement de la présence française est accueilli très favorablement. Jusqu'à il y a peu de temps, dans le domaine des nouvelles émissions en marks, la Société générale était la seule banque française à déployer une activité notable, alors que la plupart des principales banques et maisons de titres américaines, suisses et japonaises ne ménagent aucun effort pour s'imposer sur ce marché.

CHRISTOPHE VETTER

DEVISES ET OR

Le dollar au secours du franc

Grâce à M. Helmut Schlesinger, président de la Bundesbank, à ses *propos sur les taux d'intérêt (voir en rubrique Marché monétaire et obligataire)* et au regain de vigueur du dollar par rapport au deutschemark, qui découle de ces dits propos, mais aussi des anticipations sur la reprise de l'économie américaine, les tensions se sont un peu apaisées au sein du système monétaire européen (SME) en cette *veille de Noël.*

Sans doute les transactions ont-elles considérablement faibli à l'approche de la fin de l'année et en prévision d'un chômage prononcé : dès jeudi matin, la plupart des opérateurs, dans le monde entier, ne faisaient plus grand-chose. Mais les perspectives pour les premiers mois de 1993 semblent se dessiner.

Jeudi 24 décembre, en tout cas, le dollar, qui «tapait» sur la barre de 1,59 DM sans pouvoir la dépasser se retrouvait à 1,60 DM environ, comme au début du mois. Du coup, le franc se raffermissait et le cours du mark à Paris, qui n'était guère parvenu à redescendre au-dessous de 3,41 francs depuis le début de la semaine, glissait sous ce niveau. Ce qui laissait espérer une rémission dans la fièvre rampante qui ronge notre monnaie depuis plus d'un mois.

Il serait temps car, selon les indications fournies dans nos éditions du samedi 26 décembre, les réserves nettes en devises de la Banque de France se font tranquillement «saigner» par la fièvre en question, au fil des jours. Depuis le *12 novembre dernier,* ces réserves nettes, calculées naturellement en tenant compte non seulement de l'actif du bilan de la Banque de France, mais aussi du passif qui retrace les avances des banques centrales étrangères, ont chuté d'environ 94 milliards de francs, *revenant de 147 milliards à 53 mil*liards de francs. Pour la seule période du 10 au 17 décembre 1992, lesdites réserves ont reculé de 45 milliards de francs, au profit principalement de la Banque fédérale d'Allemagne qui est intervenue officiellement et officieusement pendant cette période.

Il va donc falloir que le franc «tienne le coup» d'ici aux élections législatives de mars, après quoi *«on verra».* La semaine dernière nous relevions dans ces colonnes que M. Jacques Chirac ne semblait pas avoir donné son opinion *sur la politique du «franc* fort». C'est fait : le 22 décembre, à Grenoble, il a déclaré que le *«débat actuel»* sur la parité du franc *«ne lui paraissait pas s'imposer»*, et que, *«sur le principe»*, il était *«pour le maintien de cette parité».* De son côté, et sans surprise, M. Raymond Barre, dans sa lettre mensuelle, a déclaré : *«Quand on entend et quand on lit les déclarations de personnalités politiques influentes françaises sur les dommages infligés à notre économie par la politique du franc fort, ou par le contrôle de la masse monétaire, quand on observe les prises de position de certains milieux patronaux en faveur de la dévaluation du franc ou de mesures protectionnistes, on est frappé de la résistance de certaines conceptions à la leçon des faits.»* Donc, dans l'opposition, sont pour le franc fort, MM. Giscard d'Estaing, Chirac, Balladur, Juppé et Barre. Sont contre, MM. Pasqua, Séguin et Madelin.

Reste à savoir ce qu'il serait possible de faire dans les prochaines semaines ou les prochains mois pour *«approfondir la coopération franco-allemande»*, comme le disait M. Michel Sapin, ministre de l'économie et des finances la semaine dernière. Mardi, M. Daniel Lebègue, directeur général de la BNP, s'exprimant devant l'Association des journalistes économiques et financiers (AJEF), a proposé que la souveraineté monétaire de la France soit partagée, avec la mise en place d'une instance de concertation entre les banques centrales allemande et française (question évoquée la semaine dernière dans nos colonnes). Il reconnaît que la possibilité de rétrécissement de la marge de fluc*tuation du franc dans* le SME (2,25 % de part et d'autre du cours pivot de 3,3538 francs pour 1 mark), qui conduirait à ce que la politique monétaire française se décide à Francfort, peut difficilement se faire sans compensations. Pour lui, néanmoins, tant que le rapprochement entre les deux monnaies, d'une façon ou d'une autre, ne sera pas effectué, le doute demeurera sur ce que sera la politique de change de la France, *«un doute qui peut conduire les investisseurs à se préparer contre les incertitudes de demain».* M. Lebègue reste néanmoins optimiste. *«La question du rapprochement franc-mark est désormais examinée. J'observe des signaux codés – président de la République, ministre des finances, gouverneur de la Banque de France – laissant penser que les choses évoluent.»* Dieu l'entende, sinon, dans les semaines ou les mois qui viennent, le franc pourrait passer de mauvais quarts d'heure.

F. R.

COURS MOYENS DE CLOTURE DU 21 DÉCEMBRE AU 24 DÉCEMBRE 1992

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D.mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres	–	1,5315	8,3153	2,2031	2,4389	50,1566	2,7422	2177,03
	–	1,5640	8,3940	2,2131	2,4555	50,5485	2,7617	2209,93
New-York	1,5315	–	18,4179	69,5169	62,7943	3,0534	55,8503	0,00703
	1,5640	–	18,6324	70,6714	63,6943	3,0941	56,6316	0,00708
Paris	8,3153	5,4295	–	377,4418	340,9419	16,5786	303,2393	3,8196
	8,3940	5,3670	–	379,2933	341,8471	16,6058	303,9416	3,7983
Zurich	2,2031	1,4385	26,4942	–	90,3297	4,3924	80,3407	1,0120
	2,2131	1,4150	26,3648	–	90,1274	4,3781	80,1337	1,0014
Francfort	2,4389	1,5925	29,3305	110,7056	–	4,8626	88,9416	1,1203
	2,4555	1,5700	29,2528	110,9541	–	4,8577	88,9115	1,1111
Bruxelles	50,1566	32,75	6,0319	22,7668	20,5651	–	18,2910	2,3039
	50,5485	32,32	6,0229	22,8410	20,5860	–	18,3033	2,2873
Amsterdam	2,7422	1,7905	329,77253	1,24470	112,43328	5,46718	–	1,2595849
	2,7617	1,7658	329,01062	1,24792	112,47133	5,46349	–	1,2496815
Milan	2177,03	1421,50	261,8105	998,1821	892,6217	43,40458	793,9123	–
	2209,93	1413	263,2756	998,5866	900	43,71906	800,2039	–
Tokyo	189,60	123,80	22,80136	86,06187	77,73940	3,78015	69,14270	0,087091
	192,84	123,30	22,97373	87,13781	78,53503	3,81498	69,82671	0,087261

A Paris, 100 yens étaient cotés, le jeudi 24 décembre, 4,38570275 F contre 4,35279805 F le vendredi 18 décembre 1992.

SYSTÈME MONÉTAIRE EUROPÉEN* : Ampleur des variations de chaque monnaie par rapport à la plus forte

24 déc. 1992

ESCUDO · PESETA ESPAGNOLE · FRANC BELGE · FLORIN NEERLANDAIS · MARK ALLEMAND · LIVRE IRLANDAISE · COURONNE DANOISE · FRANC FRANÇAIS

0 % · -1 · -2 · -3 · -4 · -5 · -6

Taux calculés par rapport aux cours estimatifs de la Banque de France

MATIÈRES PREMIÈRES

Les non-ferreux sous la menace du GATT

Après un parcours difficile, les métaux non ferreux finissent l'année 1992 dans l'attente de la reprise. L'aluminium stagne à 1 200 dollars la tonne (il se situait à 1 300 dollars au printemps), *le zinc est à la baisse* (1 164 dollars la tonne) après avoir culminé à 1 400 dollars en octobre, le plomb atteint ses *«niveaux de minimum historique»* à 300 livres la tonne et le nickel chute à 5 666 dollars alors qu'il valait 8 000 dollars en février. Seul le cuivre remonte un peu : 1 440 dollars.

Déjà particulièrement exposé aux pressions de prix et de volume de l'Est – la Russie, premier producteur mondial de non-ferreux, n'hésite pas à inonder le marché de ses *métaux* les plus lucratifs, en particulier l'aluminium, – ce secteur vit de surcroît sous l'épée de Damoclès des négociations du GATT, l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce. En effet, malgré les concessions de Bruxelles dans le domaine de l'agriculture, les discussions entre Américains et Européens à propos des *métaux n'ont* jamais cessé. Encore le mot «discussion» constitue-t-il une litote. Batailles feutrées, intimidations juridiques, voire procès : tous les ingrédients d'une vraie guerre commerciale sont en place.

Le conflit ne date pas d'hier. Déjà en 1986, les transformateurs américains de cuivre accusaient leurs confrères européens – et au premier chef les Français, les Allemands et les Italiens – de pratiquer du dumping sur les demi-produits, c'est-à-dire sur les produits transformés. *Dès juillet 1986, l'administration* américaine déposait des droits «anti-dumping provisoires» (des droits de douane sur le cuivre venant d'Europe) de 40,95 %. En janvier 1987, ces droits s'élèvent à 42,95 %.

En 1988, le débat euro-américain s'envenime à propos des déchets de cuivre européens, très prisés du Japon. *Ronald Reagan promulgue,* dans le cadre du Trade Act, une clause dite *«section super 301»* régissant les relations de l'Oncle Sam avec les pays tiers ; la clause prévoit un renforcement du pouvoir de l'administration dans les échanges.

Un jeu de dupes

En novembre 1988, les Américains décident ainsi d'assigner les producteurs européens devant le tribunal commercial de Washington. Motif : violant le principe fonda*mental de libre-échange du GATT,* les Européens ont contingenté leurs exportations de déchets de cuivre recyclables, car ils redoutent un assèchement du marché. L'assignation s'associe aussitôt d'une menace de *taxation* de 100 % des produits *européens qui entrent* aux *Etats-*Unis.

Dans une telle situation, deux recours s'offrent aux belligérants : se présenter à Washington et plaider soit leur cause, ce qui suppose des moyens importants pour rémunérer *des avocats et éventuellement* un groupe de pression, soit comparaître au GATT devant un panel, sorte de jury n'ayant en principe aucun lien avec les parties prenantes. Or, avant même la constitution de ce panel, l'Europe décide de renoncer à son *contingent. Désormais, les Etats-*Unis disposent d'une arme lourde, rapide, meurtrière. Et la clause devient système : une plainte a été déposée dans le même sens au cours de l'automne à propos des déchets de cuivre destinés à la réfrigération.

C'est dans ce contexte *pour le* moins chahuté que les négociateurs américains réitèrent leur proposition du «double zéro». Il s'agirait là de supprimer de part et d'autre – aux Etats-Unis comme en Europe – les droits de douane appliqués aux non-ferreux. La proposition, honnête en apparence, est rejetée avec vigueur par l'ensemble de la profession. Le jeu paraît dangereux parce qu'inéquitable : si l'Europe ne dispose globalement que des droits de douane pour endiguer les flux commerciaux, le marché américain, on l'a vu, est hérissé de barrières douanières non tarifaires invisibles, mais autrement plus efficaces. Le Buy American Act, par exemple – *que les Améri*cains ne parlent pas de moduler, – «incite» les transformateurs à s'approvisionner *uniquement sur* le marché national pour les métaux jugés *«vitaux pour l'industrie américaine».* Tous les métaux dits spéciaux – le zirconium, l'afnium, le titane (d'une très forte valeur ajoutée à cause de son contenu technologique) – sont, de ce fait, impossibles à vendre aux Etats-Unis.

«Ce serait une erreur de supprimer nos protections sans démanteler la réalité quotidienne du marché», souligne M. Jean-Sébastien Letourneur, ancien président de la Fédération des métaux non ferreux. *«Un double jeu de dupes»*, renchérit M. Yves Rambaut, PDG du groupe Eramet. *«Accepter la proposition américaine reviendrait à laisser entrer librement non seulement, la production des Etats-Unis mais aussi celle de tout autre pays, et sans exigence de réciprocité.»*

Ce refus de principe a été approuvé par Bruxelles. *Il ne reste plus qu'à attendre que les déclara*tions d'intention soient suivies d'effet, en l'occurrence d'une législation adéquate...

MARIE DE VARNEY

PRODUITS	COURS DU 24-12
Cuivre h. g. (Londres) Trois mois	*1 489 (+ 82)* Livres/tonne
Aluminium (Londres) *Trois mois*	1 254,50 (+ 34) *Dollars/tonne*
Nickel (Londres) Trois mois	5 905 (+ 145) Dollars/tonne
Sucre (Paris) Mars	248 (– 0,50) Dollars/tonne
Café (Londres) Janvier	1 036 (+ 6) Dollars/tonne
Cacao (New-York) Mars	968 (+ 52) Dollars/tonne
Blé (Chicago) Mars	358 (– 9) Cents/boisseau
Maïs (Chicago) Mars	219 (+ 8) Cents/boisseau
Soja (Chicago) Janvier	189,40 (– 2) Dollars/t. courte
Pétrole (Londres) Brent Février	18,20 (– 0,30) Dollars/baril

Le chiffre entre parenthèses indique la variation d'une semaine sur l'autre.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 18-12-92	Cours 23-12-92
Or fin (kilo en barre)	57 500	58 000
– (kilo en lingot)	57 250	58 150
Pièce française (20 fr.)	332	331
• Pièce française (10 fr.)	400	400
Pièce suisse (20 fr.)	335	335
Pièce latine (20 fr.)	336	332
• Pièce tunisienne (20 fr.)	330	331
Souverain	425	426
• Souverain Elisabeth II	465	450
• Demi-souverain	302	303
Pièce de 20 dollars	2 080	2 256
– 10 dollars	1 280	1 200
• – 5 dollars	600	600
– 50 pesos	2 180	2 145
• – 20 marks	458	456
– 10 florins	350	348
• – 5 roubles	260	260

• Ces pièces d'or ne sont cotées qu'à la séance hebdomadaire supplémentaire.

MARCHÉ MONÉTAIRE ET OBLIGATAIRE

L'espoir grandit

Vive Helmut Schlesinger, président de la Banque fédérale d'Allemagne (Bundesbank) ! Il a apporté aux marchés de changes et de taux d'intérêt leur «petit Noël» en déclarant, mardi 22 décembre, que les taux d'intérêt à long terme pourraient baisser à 6 % sur les marchés de capitaux allemands le jour où l'inflation reviendrait à un rythme de 2 % l'an. Il a ajouté que *le taux d'inflation* en *Allemagne* pouvait retomber à 3 % en 1993 contre 4 % en 1992.

Du coup, les marchés ont frémi, entrevoyant la possibilité d'une détente des taux d'intérêt plus *rapide que prévu et d'un change*ment d'attitude des dirigeants de la Bundesbank. Le dollar a nettement remonté (voir en rubrique Devises et or) et le MATIF aussi, où le cours de l'échéance décembre est passé de 110,44 à plus de 111, celle de l'échéance de mars, désormais réellement représentative, a terminé à 112,20, après une pointe à 112,44, *ce qui correspond à un* rendement de 8,14 % pour l'OAT dix ans, soit un écart de 0,96 point avec le bund allemand dix ans.

Il convient toutefois de ne pas surestimer la valeur des déclarations de M. Schlesinger, qui n'avaient rien d'un «scoop» : la surréaction des marchés à ces propos est *«totalement injustifiée»*, selon M. René Defossez du service études de la BFCE.

Sur le marché du court terme, les taux restent tendus sur le jour le jour, environ 10 %, le trois mois reculant un peu à 10 5/8 %-11 5/8 %. La Banque de France a offert, jeudi, des pensions à vingt-quatre heures à 10 %, remboursable lundi, pour passer les fêtes de Noël. Ainsi, la tension du loyer de l'argent persiste sur la place de Paris, en liaison avec la fièvre sourde du franc.

A l'étranger, la Banque d'Italie a pu diminuer d'un point son taux d'escompte, le ramenant de 13 % à 12 %, après l'avoir porté à 14 % le *16 septembre 1992.* Cette diminu*tion a été effectuée juste après le* vote final du budget de rigueur pour 1992.

220 milliards de francs d'OAT en 1993

L'Etat émettra, en 1993, un montant d'obligations assimilables du Trésor (OAT) d'environ 220 milliards de francs, ainsi que 190 milliards de francs approximativement de bons du Trésor à taux fixe et à intérêt annuel (BTAN), a annoncé le ministre de l'économie et des finances. En 1992, l'Etat a émis pour 168 milliards de francs d'OAT, dont près de 9 % en écus et 152 milliards de francs en BTAN.

«L'accroissement des masses reflète l'évolution du déficit budgétaire prévu par la loi de finances (165 milliards de francs) et des amortissements (remboursements) prévus de la dette à long et moyen terme (150 milliards de francs), ainsi que de la volonté de refinancer à moyen et long terme une fraction de l'accroissement, en 1992, de l'encours de bons de Trésor», a précisé le ministre. Ce dernier confirme que l'Etat procèdera régulièrement, en 1993, à des émissions d'OAT en écus pour un montant de 15 % au total (comme il aurait dû le faire en 1992, mais la déconfiture du marché de l'écu à partir du référendum danois sur le traité de Maastricht, le 2 juin 1992, l'en a empêché). Les objectifs d'émission annoncés s'entendent, pour chaque groupe de titres, net du montant des titres éventuellement échangés contre de nouvelles émissions ou rachetés pendant l'année, et net de la différence entre le montant nominal des titres et leur prix d'émission.

En ce qui concerne l'écu, la Commission de Bruxelles a annoncé qu'elle souhaitait restaurer la crédibilité de cette unité de compte, très ébranlée depuis le «non» danois. Elle veut encourager son utilisation à travers la Communauté, notamment par le paiement des salaires et des frais de voyage. Elle souhaite, surtout, relancer l'émission d'emprunts libellés en écus, activité au point mort depuis le référendum danois, afin de *«financer les prêts qu'elle accorde aux pays d'Europe centrale et orientale»*, sans compter celui que demande l'Italie pour consolider sa situation et renflouer la lire.

FRANÇOIS RENARD

Le Monde

Un « manifeste des entreprises contre l'exclusion »

Trente patrons appellent le monde économique à lutter contre le chômage

Signé par une trentaine de patrons, un « manifeste des entreprises contre l'exclusion » vient d'être diffusé. Il appelle le monde économique à prendre ses responsabilités et à lutter contre le chômage. Ses propositions ne sont pas éloignées de celles du gouvernement.

« Les signataires de ce document s'engagent, dans la mesure de leurs moyens, à contribuer à ce que leurs entreprises prennent sérieusement en compte la lutte contre le chômage et l'exclusion. » Ainsi se termine le long « manifeste des entreprises contre l'exclusion », qu'une trentaine de chefs d'entreprise et de cadres supérieurs ont déjà signé, dont – parmi les plus connus – MM. Gabriel Bergougnoux, directeur des relations sociales du groupe BSN, Alain Brunaud, ex-président du CJD, Pierre-Yves Cossé, PDG de la COFACE, Jean Gandois, PDG de Pechiney, Jean-Yves Haberer, PDG du Crédit lyonnais, Francis Mer, PDG d'Usinor-Sacilor, Gilbert Rutman, président d'Elf Aquitaine (production).

Cet appel fait suite à un premier manifeste qui, en 1990, avait recueilli plus de mille cinq cents signatures, mais qui s'adressait à des personnalités ou à des responsables d'associations.

Cette fois, à l'initiative de chefs d'entreprise, avec le concours du Centre français du patronat chrétien et de l'association Echanges et projets, il s'agissait de mobiliser et de sensibiliser les responsables économiques avec un argumentaire adapté.

Le texte reconnaît donc que le chômage, le chômage de longue durée et l'exclusion sociale constituent pour la société française *« des problèmes lourds et graves »* et qu'il *« n'est plus suffisant de considérer l'emploi comme la seule conséquence d'une bonne politique économique, d'une bonne gestion des entreprises et d'un système de formation adapté »*, ajoutant en outre qu'il *« n'est plus possible de penser »* que ces problèmes *« relèvent uniquement des différents modes de traitement social »*.

« Pour des raisons d'ordre éthique et d'ordre économique » étroitement liées, il considère en conséquence que *« la responsabilité des entreprises vis-à-vis de la collectivité peut et doit s'exprimer pleinement »*.

Des actions à la portée des dirigeants

Rappelant que *« le chômage et l'exclusion ont un coût financier »* qui pèse sur l'économie, le manifeste considère que la participation des entreprises contribuerait à *« la réduction d'un gaspillage humain et financier »*. Il souligne que *« l'emploi le plus efficace de toutes les ressources productives possibles disponibles est un objectif à la fois économique et éthique »* et note que *« la flexibilité interne à l'entreprise paraît aujourd'hui plus efficace que la flexibilité externe »*. En conséquence, il souhaite *« que les comportements de responsabilité vis-à-vis de l'emploi se développent et que la solidarité se renforce »*.

Suivent un certain nombre de remarques, destinées à emporter l'adhésion des gestionnaires. On ne peut pas continuer à exiger *« des compétences ou des diplômes supérieurs à la nature des postes offerts »* ; on ne peut pas *« demander systématiquement que des fonctions identiques aient été exercées antérieurement »*, et il faut cesser de *« se méfier par préjugé des demandeurs d'emploi se trouvant au chômage depuis un certain temps »*.

A l'inverse, on pourrait ne plus *« privilégier l'investissement matériel au détriment de l'investissement humain »*, faire de la gestion prévisionnelle et, *« en cas de licenciement, préparer et accompagner suffisamment le choc humain qu'il représente, l'assurer collectivement en explorant toutes les possibilités de reclassement internes ou externes »*.

Observant que les liens entre insertion sociale et insertion professionnelle sont étroits, le texte constate que *« l'exclusion dans l'entreprise précède souvent l'exclusion sociale »* et affirme que tout le monde peut trouver intérêt à *« une bonne insertion sociale »*. Il préconise donc diverses actions, jugées à la portée des dirigeants : lors des recrutements, utiliser *« au maximum »* les procédures et les aides mises en place pour faciliter l'embauche des personnes en difficulté ; lors des licenciements, *« s'efforcer de reconstituer les emplois qui ont été détruits »* ; développer au sein des entreprises toutes les innovations favorables à l'emploi qui ne remettent pas en question son efficacité ; permettre aux personnes menacées d'exclusion de récupérer leur potentiel professionnel ou *« créer de nouveaux sas d'accès »*.

Par son orientation, ce manifeste survient au bon moment. Involontairement, il fait écho aux préoccupations du gouvernement et de Mme Martine Aubry qui mettent en cause la mauvaise qualité des plans sociaux.

Il fait entendre une autre voix que celle du CNPF, qui a protesté contre l'amendement récent qui oblige les entreprises à prendre des *« mesures tendant au reclassement »* des salariés licenciés...

ALAIN LEBAUBE

► « Entreprises contre l'exclusion », c/o Echanges et projets, 10, rue des Pyramides, 75001 Paris. Tél. 42-60-43-67.

PSA Peugeot-Citroën en méforme

Médiocre pour l'automobile française avec 283 675 voitures particulières produites (+1,9 %), dont 175 261 unités exportées (– 0,8 %), le mois de novembre confirme cependant l'évolution très divergente des deux grands constructeurs nationaux. Le mois dernier, Renault a accru sa production de voitures de 19,45 % sur novembre 1991 (marqué, il est vrai, par les grèves de l'usine de Cléon) et a augmenté ses exportations de 24,81 %.

Au même moment, PSA Peugeot-Citroën a reculé sur les deux fronts : – 9,67 % pour la production, – 15,64 % pour les exportations, la marque Peugeot (– 11,9 % en production et – 16 % à l'exportation) faisant plus mal que Citroën. Globalement, sur les onze premiers mois de l'année, l'automobile française s'en sort mieux, avec une production de 3,098 millions d'unités (+ 5,7 %) et 1,927 million de véhicules particuliers exportés (+ 5,3 %). Renault a produit 1,397 million de voitures (+ 14 %) et PSA 1,7 (– 0,16 %), les performances à l'exportation des deux groupes étant sensiblement égales (+ 5,33 % pour Renault et + 5,46 % pour le groupe PSA).

SOMMAIRE

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Ce numéro comporte un cahier « Radio-télévision »

Le numéro du « Monde » daté 26 décembre 1992 a été tiré à 354 661 exemplaires.

Une mise au point du ministre de la ville

M. Tapie « n'accepte pas la polémique » sur son non-lieu

M. Bernard Tapie a affirmé, vendredi 25 décembre, dans une déclaration à l'Agence France-Presse, à propos du non-lieu dont il a bénéficié, qu'il n'y avait eu *« aucune transaction avec Georges Tranchant, du fait d'un éventuel préjudice subi par ce dernier, mais seulement rachat des 49 % d'actions détenues par ce dernier dans leur société commune NAVS, et dont le groupe Bernard Tapie Finance avait besoin pour clôturer définitivement les opérations de liquidation de la société. »*

« Si Mme Boizette [le juge d'instruction] *a décidé un non-lieu »*, a ajouté le ministre de la ville, *« c'est surtout parce qu'elle a trouvé, à l'issue de ses investigations, qu'en dépit du versement de 13 millions de francs par le groupe japonais Toshiba à l'actionnaire majoritaire de NAVS, le groupe Bernard Tapie Finance, que la société NAVS avait un malus. Compte tenu de ces pertes et de ce malus final, il ne pouvait donc y avoir aucun préjudice pour l'actionnaire minoritaire Georges Tranchant »*. Selon M. Tapie, *« Mme Boizette n'a pas rendu un non-lieu, en raison du retrait de sa plainte par Georges Tranchant, mais en raison de la constatation de ce malus et donc de l'absence de préjudice pour le plaignant »*.

« Par ailleurs, indique-t-il, *elle a attendu de recevoir l'intégralité du rapport d'expertise comptable qui lui a été remis le 11 décembre, et elle y a trouvé soit des incertitudes parce que, sur tel ou tel point, le rapport était insuffisant, soit la constatation du malus »*. Enfin, M. Tapie affirme *« qu'il n'était personnellement pas concerné dans cette affaire »*. *« J'ai été inculpé en tant que président de la holding, société mère de NAVS,* souligne-t-il, *parce que le président du groupe est obligatoirement responsable de ce qui se passe dans ses filiales, en l'occurrence NAVS. »*

« C'est pourquoi, conclut-il, *si j'ai accepté la polémique sur mon inculpation, je n'accepte pas la polémique sur mon non-lieu »*.

A la suite de l'arrêt du financement du Fonds d'action sociale

RFI annonce la suppression de ses émissions en portugais

Passer du statut d'immigré à celui de citoyen européen ne comporte pas que des avantages : les 650 000 Portugais (première communauté étrangère en France) et les Espagnols en font l'amère expérience. A partir du 1er janvier 1993, ils n'auront plus droit aux émissions en langues portugaise et espagnole produites par RFI et diffusées chaque soir en ondes moyennes par Radio France depuis 1966, de 22 heures à 22 h 30, sauf le dimanche. Une petite demi-heure précieuse pour tous ceux, toutes générations confondues, qui « peuvent ou veulent rêver du retour au pays ».

« Lors de l'arrivée des travailleurs immigrés, dans les années 70, ces émissions avaient surtout un caractère de service, explique M. Alvaro Morna, responsable des émissions en portugais à RFI. *Elles sont ensuite devenues un point de repère pour les jeunes de la seconde génération en quête d'identité. »* Une analyse que ne partage pas le Fonds d'action sociale (FAS) qui a arrêté le financement des émissions auquel il contribuait depuis 1974 en arguant qu'elles n'étaient pas adaptées aux exigences du jeune public. Cette manne financière tarie, RFI a donc décidé de stopper ses émissions, en estimant que *« désormais les communautés portugaise et espagnole étaient désormais suffisamment intégrées »*.

Ces émissions représentaient pourtant une alternative aux dizaines de radios locales qui diffusent deux à trois heures en portugais sur la région parisienne. A Radio Alfa, la seule radio portugaise autorisée par le CSA à émettre sur cette zone et financée à 80 % par la publicité des entreprises d'origine portugaise, on juge *« cette décision lourde de conséquences »* et on redoute que l'isolement de la communauté portugaise ne s'accentue.

En association avec l'Institut du monde arabe, RFI et des radios associatives, le FAS devrait bientôt lancer une *« agence sonore »*, qui proposerait des émissions en français *« clefs en main »* aux radios locales. A condition qu'il y ait des clients... RFI, qui célébrait le 14 décembre le dixième anniversaire des émissions en espagnol et en portugais à destination de l'Amérique latine, espère mettre en place dès février 1993 une *« chaîne Europe »* en quatre langues : français, espagnol, allemand et anglais.

Mais cette marginalisation des langues dites périphériques a incité une dizaine d'étudiants d'origine portugaise à venir au siège de RFI, à Paris, pour exprimer leur solidarité. Et une centaine de lettres de protestations d'associations, d'auditeurs portugais, espagnols et... français sont parvenues à la station, qui disent *« si vous ne faites rien, nous resterons seuls et notre voix va se taire »*.

BRIGITTE CAMUS-LAZARO

La situation dans l'ex-Yougoslavie

Du vol comme moyen de contrôler la presse

BELGRADE

de notre correspondante

A 2 kilomètres de la frontière hongroise, en pleine nuit, deux voitures simulent un accident pour bloquer le passage d'un poids lourd qui vient d'entrer en Serbie. Des hommes armés surgissent et obligent les deux camionneurs à quitter leur véhicule. Le camion disparaît, et les deux chauffeurs sont conduits de force dans une cave à 100 kilomètres plus au sud, où ils seront séquestrés pendant cinq jours avant d'être relâchés.

Ce récit, digne d'une « série B », est celui du vol, dans la nuit du 18 au 19 décembre, du matériel destiné à la télévision *indépendante belgradoise* Studio B. Trois caméras et de l'équipement technique d'une valeur de plus de 1 million de francs, dont l'importation avait été approuvée le 18 novembre par le Comité des sanctions des Nations unies qui régit les « dérogations humanitaires » à l'embargo imposé à la Serbie et au Monténégro, ont ainsi disparu dans la nature. Quant aux deux chauffeurs du camion, ils ont été, selon leur témoignage, *« kidnappés, drogués puis détenus cinq jours dans une cave de la ville d'Indja »* (à 50 km au nord de Belgrade).

La chaîne belgradoise, qualifiée de *« traître à la cause nationale serbe »* par les ultranationalistes, a reçu de nombreux appels téléphoniques l'avertissant que l'aide étrangère aux médias indépendants serait confisquée. De plus, *« nous recevons quotidiennement des menaces de mort et des insultes »*, a indiqué au *Monde* M. Roganovic, le directeur adjoint de Studio B.

Cette télévision, ainsi que le quotidien *Borba* et l'hebdomadaire *Vreme*, ont été exemptés des sanctions de l'ONU. A la demande de Paris, le Comité des sanctions a aussi accordé à l'association française Droit de parole des dérogations pour approvisionner *Vreme*, *Borba* et l'hebdomadaire monténégrin *Monitor*, ainsi que la radio belgradoise B-92. Une première aide d'un montant de 400 000 francs devait être prochainement acheminée en Yougoslavie.

F. H.

Un directeur de la Banque de France à l'Institut de l'ECU

Alors que le sommet d'Edimbourg a décidé d'attribuer une priorité aux pays ne comptant pas d'institutions communautaires pour l'attribution des sièges de nouvelles instances parmi lesquelles figure la Banque centrale européenne (*le Monde* du 15 décembre), la Banque de France vient de détacher, pour la première fois, l'un de ses directeurs auprès de l'Institut de l'ECU, qui a son siège à Lyon, l'une des villes candidates à l'accueil de la BCE. Pendant dix mois, M. Pierre-Etienne Fournier, jusqu'ici directeur des études et statistiques monétaires et financières à la Banque de France, apportera son concours à l'Institut, *qui remplit des missions d'expertise*, de conseil, d'information et de documentation et organise, mi-janvier, ses troisièmes Entretiens monétaires à Lyon. Sous la forme d'une association sans but lucratif, l'Institut de l'ECU disposait, en 1992, d'un budget de l'ordre de 5 millions de francs, avec une quinzaine de salariés et deux filiales commerciales.

G. B.

[Né le 29 avril 1936 à Rome, M. Pierre-Etienne Fournier a accompli la majeure part de sa carrière à la Banque de France, où il est considéré comme un « M. Europe », car il a été responsable de la mission spécialisée de l'institut d'émission, de 1989 à 1992. De 1976 à 1985, il a fait un passage à la direction du Trésor comme chargé de mission au service des affaires internationales.]

Un appel pour inciter les jeunes à s'inscrire sur les listes électorales

M. Pierre-Gilles de Gennes, Prix Nobel de physique, Marie-José Pérec, championne olympique du 400 mètres, et Haroun Tazieff ont signé, pour la Semaine des nouveaux citoyens, un appel demandant aux jeunes de s'inscrire sur les listes électorales afin qu'ils accomplissent en mars leur devoir civique. *« A dix-huit ans,* soulignent-ils, *on a plein de choses en tête : l'amitié, l'amour, le travail, l'avenir. Dix-huit ans, c'est aussi l'âge à partir duquel, pour la première fois, on a le pouvoir et le devoir de faire entendre sa voix en votant. A dix-huit ans, on devient citoyen. »*

Les jeunes ayant dix-huit ans ou les atteignant avant le 28 février 1993 doivent s'inscrire au plus tard, le 31 décembre dans les mairies.

► Centre d'information civique. Infotel : (1) 45-44-41-66 ; Minitel : 36 15 Cicinfo.

□ **Mme Veil souhaite une intervention militaire en Bosnie.** – Mme Simone Veil, député européen UDF, ancienne présidente du Parlement de Strasbourg, a souhaité, vendredi 25 décembre sur TF 1, une intervention militaire en Bosnie. Estimant que l'*« espoir de négociation »* est *« de plus en plus faible »*, elle a affirmé : *« Il faut faire quelque chose, même si cela conduit à prendre des risques »* et s'*« il peut y avoir des morts sur le terrain »*. Mme Veil, qui faisait partie d'une délégation européenne chargée d'enquêter sur les violences dont des femmes musulmanes sont victimes en Bosnie, a décrit *« la stratégie de terreur menée essentiellement par les Serbes qui sont les agresseurs »*. Après avoir pris le contrôle des villages, a-t-elle affirmé, *« on viole les femmes, de préférence devant leur mari s'il est encore là ou devant leurs enfants et devant leur entourage ; quelquefois qu'on les emmène dans des camps »*.

□ **Reprise des chantiers navals Boel par des sociétés néerlandaise et belge.** – Les chantiers navals Boel – dernière grande entreprise de ce secteur en Belgique, – qui avaient été déclarés en faillite le 28 octobre, ont été repris par une société néerlandaise associée à une belge. Le groupe néerlandais Begemann (Koninkelike Begemann Groep-KBG) et la société holding de la région flamande Gimvindus contrôleront respectivement 51 % et 49 % des chantiers, a précisé, jeudi 23 décembre, M. Luc Vanden Brande, ministre-président de l'exécutif de la région flamande. Au *moins 1 100* des *1 831* salariés seront repris et 431 autres seront mis en préretraite. – *(AFP)*.

□ **Transport aérien mondial : + 6 % en 1992.** – Le trafic régulier des compagnies aériennes a augmenté, dans le monde, de 6 % en 1992 par rapport à 1991 et le trafic international a progressé à lui seul de 11 %, selon les estimations publiées le 24 décembre par l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI). L'OACI estime qu'*« après la première baisse de l'Histoire en 1991, le trafic atteindra des niveaux supérieurs à ceux de 1990 »*. – *(AFP.)*